



# | Bastogne

COMMUNE DE BASTOGNE

**EXERCICE 2019**

## **RAPPORT ANNUEL**

SYNTHÈSE DE LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION  
ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

*Présenté au Conseil communal par le Collège communal,  
en exécution des dispositions de l'article L1122-23  
du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.*



# TABLE DES MATIÈRES

<b>LE COLLÈGE COMMUNAL</b>	<b>7</b>
<b>LE CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>8</b>
<b>ADMINISTRATION COMMUNALE</b>	<b>12</b>
Agence Locale pour l'Emploi (ALE)	12
Espace public numérique (EPN)	12
Écrivain public	13
Jeunesse	13
Accueil	16
Occupation du domaine public	17
Secrétariat du Bourgmestre	18
Secrétariat général	18
Communication	19
Espace23	24
Informatique	25
Population	26
État civil	27
Étrangers - Élections	29
Auxiliaires professionnelles	31
Fêtes et Manifestations	32
Achats	33
Aînés	33
Culte	37
Logement	37
Sports	37
Subsides	39
Finances	39
Juridique	40
Enseignement	Erreur ! Signet non défini.
Gestion des ressources humaines	52

<b>CENTRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF COMMUNAL (CTAC)</b>	<b>52</b>
Division Communale du Patrimoine et Infrastructures	53
Environnement	69
Cellule des agents constatateurs	73
Urbanisme	78
Énergie	80
Archives	80
<b>CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)</b>	<b>81</b>
Accueil	Erreur ! Signet non défini.
Service administratif	82
Service social général	82
Fonds Mazout	82
Médiation de dettes	83
Insertion socio-professionnelle	84
Distribution des denrées alimentaires	85
Participation et activation sociale des personnes usagères des services du CPAS	85
Service pension - allocations personnes handicapées	86
Guidance sociale énergétique	86
Restaurant social "Coté Jardin"	87
Service "Samaritel"	88
Logements	88
Plan de Cohésion Sociale (PCS)	89
Accueil de la Petite Enfance	93
Famille, Enfance et Petite Enfance	97
Éduc2rue	101
Mithridate	102
Service d'encadrement des mesures judiciaires (SEMJA)	104
Résidence Sans Souci	105
<b>AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADL)</b>	<b>107</b>
<b>INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ICET)</b>	<b>117</b>
<b>ACADÉMIE COMMUNALE DE MUSIQUE (ACM)</b>	<b>122</b>

**BIBLIOTHÈQUE ET LUDOTHÈQUE PUBLIQUES** 125

Bibliothèque 125  
Ludothèque Erreur ! Signet non défini.

**CENTRE CULTUREL** 131

**CENTRE SPORTIF** 135

**MAISON DE JEUNES - ANIM'JEUNES ASBL** 137



# VIE POLITIQUE

## LE COLLÈGE COMMUNAL

### JUSQU'AU 3 DÉCEMBRE

#### **Benoît LUTGEN – cdH**

Député Bourgmestre en charge du Commerce, de l'Économie, de l'Emploi, du Tourisme, de la Communication, de l'État civil, du Personnel et de la Sécurité (Police et Pompiers).

#### **Philippe COLLIGNON - cdH**

Premier Échevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil de l'Enfance, de la Jeunesse, du Sport, de la Vie associative, des Fêtes et Manifestations.

#### **Fabian LAFONTAINE - cdH**

Échevin en charge des Finances, du Budget, de la Culture, du Patrimoine, du Culte, des Fabriques d'église et de l'Informatique.

#### **Annick BURNOTTE - cdH**

Échevine en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de la Mobilité.

#### **Bertrand MOINET - cdH**

Échevin en charge des Travaux, de l'Agriculture, de la Sécurité routière et de la Ruralité.

#### **Philippe LEBOUTTE - cdH**

Échevin en charge de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de l'Énergie et des Cimetières.

#### **Jean-Michel GASPART - cdH**

Président du CPAS en charge du Logement, de la Santé, de la Cohésion Sociale, de l'Agence Locale pour l'Emploi et de la Coopération internationale.

#### **Kévin GUEIBE**

Directeur général.

### À PARTIR DU 3 DÉCEMBRE

#### **Benoît LUTGEN - cdH**

Député Bourgmestre en charge de la Sécurité, de la Police, des Pompiers, du Personnel communal, de la Communication, de l'État civil, de la Population et des Relations publiques.

#### **Philippe COLLIGNON - cdH**

Premier Échevin en charge de l'Enseignement, de la Jeunesse, de la Vie associative, du Sport, des Manifestations, de la Chasse et de la Pêche.

**Coralie BONNET - cdH**

Échevine en charge du Développement durable (Énergie, Environnement, Emploi, Économie), du Commerce, du Tourisme, des Indépendants, de l'Urbanisme, de la Nature et de la Biodiversité.

**Fabian LAFONTAINE - cdH**

Échevin en charge du Budget, des Finances, du Patrimoine immobilier, de la Culture, du Culte, des Associations patriotiques et des grandes infrastructures.

**Françoise WELES-GEORGES - cdH**

Échevine en charge des Travaux, du Petit patrimoine, de la Propreté publique, de l'Embellissement, des Cimetières, des Foires et des Marchés.

**Bertrand MOINET - cdH**

Échevin en charge de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Forêt, du Bien-être animal, de la Mobilité, de l'Informatique, de la Transition numérique et des nouvelles technologies.

**Jean-Michel GASPART - cdH**

Président du CPAS en charge des Affaires sociales, des Personnes handicapées, du Logement, de la Santé, de la Petite Enfance, de l'Enfance, des Aînés, de la Solidarité internationale, du Volontariat, du Plan de Cohésion sociale, de l'Égalité des chances et de l'Espace Public Numérique.

**Kévin GUEIBE**

Directeur général.

## **LE CONSEIL COMMUNAL**

### **JUSQU'AU 3 DÉCEMBRE**

**Benoît LUTGEN - cdH**

Député Bourgmestre en charge du Commerce, de l'Économie, de l'Emploi, du Tourisme, de la Communication, de l'État civil, du Personnel et de la Sécurité (Police et Pompiers).

**Philippe COLLIGNON - cdH**

Premier Échevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil de l'Enfance, de la Jeunesse, du Sport, de la Vie associative, des Fêtes et Manifestations.

**Fabian LAFONTAINE - cdH**

Échevin en charge des Finances, du Budget, de la Culture, du Patrimoine, du Culte, des Fabriques d'église et de l'Informatique.

**Annick BURNOTTE - cdH**

Échevine en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de la Mobilité.



**Bertrand MOINET - cdH**

Échevin en charge des Travaux, de l'Agriculture, de la Sécurité routière et de la Ruralité.

**Philippe LEBOUTTE - cdH**

Échevin en charge de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de l'Énergie et des Cimetières.

**Guy PETIT - cdH**

**Michel HANSEN - @venir**

**Isabelle LECLERCQ - @venir**

**Jocelyne OLIVIER - @venir**

**Gaëlle FALISSE - cdH**

**Claudine VOZ-DEWEZ - cdH**

**Patricia DOMBIER-LUTGEN - cdH**

**Karin STILMANT - cdH**

**Françoise WELES-GEORGES - cdH**

**Coralie BONNET - cdH**

**Catherine CHAVANNE - cdH**

**Jean-Pol BESSELING - cdH**

**Philippe DOUCET - cdH**

**Benoît DOMINIQUE - @venir**

**Ziad EL HUSSEINI - @venir**

**Morgane GREGOIRE - @venir**

**Philippe LEPINOIS - @venir**

**Jessica MAYON - @venir**

**Catherine GIRS - cdH**

**Kévin GUEIBE**

Directeur général.

## À PARTIR DU 3 DÉCEMBRE

### **Benoît LUTGEN - cdH**

Député Bourgmestre en charge de la Sécurité, de la Police, des Pompiers, du Personnel communal, de la Communication, de l'État civil, de la Population et des Relations publiques.

### **Philippe COLLIGNON - cdH**

Premier Échevin en charge de l'Enseignement, de la Jeunesse, de la Vie associative, du Sport, des Manifestations, de la Chasse et de la Pêche.

### **Coralie BONNET - cdH**

Échevine en charge du Développement durable (Énergie, Environnement, Emploi, Économie), du Commerce, du Tourisme, des Indépendants, de l'Urbanisme, de la Nature et de la Biodiversité.

### **Fabian LAFONTAINE - cdH**

Échevin en charge du Budget, des Finances, du Patrimoine immobilier, de la Culture, du Culte, des Associations patriotiques et des grandes infrastructures.

### **Françoise GEORGES - cdH**

Échevine en charge des Travaux, du Petit patrimoine, de la Propreté publique, de l'Embellissement, des Cimetières, des Foires et des Marchés.

### **Bertrand MOINET - cdH**

Échevin en charge de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Forêt, du Bien-être animal, de la Mobilité, de l'Informatique, de la Transition numérique et des nouvelles technologies.

### **Gaëlle FALISSE - cdH**

### **Karin STILMANT - cdH**

### **Ziad EL HUSSEINI - cdH**

### **Philippe DOUCET - cdH**

### **Jean-Pol BESSELING - cdH**

### **Philippe LEPINOIS - MR**

### **Jessica MAYON - MR**

### **Alexis DELSALLE - cdH**

### **Cindy COBRAVILLE - cdH**

### **Jacques LOUIS - cdH**

### **Frédéric WELSCHEN - cdH**

### **Ludovic MOINET - Citoyens +**

Carine DE GREEF - cdH

Stany ROSSION - cdH

Michel STAES - MR

Nicolas GÉRARDY - MR

Évelyne ANNET - Citoyens +

Frédéric LAMBERT - Citoyens +

Florian BAIKRICH - MR

Kévin GUEIBE

Directeur général.

# VIE ADMINISTRATIVE

## ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue du Vivier, 58

061 24 09 00 | [info@bastogne.be](mailto:info@bastogne.be)

### AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

Sabrina ROCK et Bénédicte MOYSE - 061 24 09 12

Présidente : Carine DE GREEF - 061 21 39 99

[ale@bastogne.be](mailto:ale@bastogne.be)

L'ALE poursuit comme objectif la réinsertion professionnelle des chômeurs de longue durée.

Cette réinsertion se traduit par différentes actions, telles que la réalisation d'activités rendant service à la population dans ses tâches au quotidien (garde d'enfants, petits entretiens extérieurs, tonte de pelouse, etc.) ; l'aide à la recherche d'un emploi, la réalisation de CV, etc. ; l'organisation et la recherche de formations ; l'orientation vers les différents services compétents ; la mise en place de séances d'information sur les différents plans d'aide à l'embauche ; la diffusion d'informations sur la législation du chômage et le marché de l'emploi ; la mise à disposition d'ordinateurs et d'un formateur (traitement de texte, Internet, etc.).

### CHIFFRES 2018

En 2018, 57 demandeurs d'emploi ont presté des heures dans le cadre de la réglementation ALE. Ceux-ci ont presté 14.115 heures pour des activités au profit de personnes privées (32), des services communaux (quatre), des écoles (quatre) et des ASBL (huit).

### ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

Pascal PONLOT et Luc MITRAL - 061 24 09 60

[e pn@bastogne.be](mailto:e pn@bastogne.be)

Outre la mise à disposition d'ordinateurs (avec ou sans assistance - avec accès à Internet et aux imprimantes), l'EPN propose un accompagnement individuel, une initiation à l'informatique et au Web ainsi que des ateliers spécifiques (seniors, demandeurs d'emploi, etc.).

En 2018, l'EPN a participé à l'Action Job Étudiant et a organisé :

- une formation informatique courte (Internet, email, photo, smartphone et tablette) ;
- une conférence sur les réseaux sociaux (tout public) ;

- une conférence sur les réseaux sociaux d'entreprises (à destination des commerces de Bastogne).

L'EPN est un support pour les écoles (primaires) dans le cadre du numérique et des réseaux sociaux. Il est également le partenaire de différentes associations, comme Andage, Solaix, les mutualités chrétienne et libérale et le CPAS.

En 2018, l'EPN a été accessible durant 141 demi-journées et a accueilli 1.874 personnes (202 en janvier, 195 en février, 239 en mars, 97 en avril, 117 en mai, 183 en juin, 15 en juillet, 28 en août, 218 en septembre, 194 en octobre, 215 en novembre et 171 en décembre).

## ÉCRIVAIN PUBLIC

Marianne MONGIAT - 061 24 09 60  
[ecrivain.public@bastogne.be](mailto:ecrivain.public@bastogne.be)

Respectant l'anonymat de ses utilisateurs, l'écrivain public propose un soutien dans la compréhension et l'écriture de texte ; la rédaction de courriers administratifs ou personnels (rappels, préavis, avocat, cv, lettres d'embauche, récit de vie, etc.).

En 2018, l'écrivain public a reçu 132 personnes.

## JEUNESSE

Vincent BARTHELEMY - 061 24 09 77, Jessica BRACQUEZ - 061 24 09 08  
et Aurore HARTMAN - 061 24 09 73  
[enfance@bastogne.be](mailto:enfance@bastogne.be)

Le service traite l'ensemble des dossiers concernant la population âgée de trois à seize ans (avec des exceptions). Il répond à la demande relative à l'occupation des enfants pendant leur temps libre en mettant en place des activités variées et éducatives pour chacun.

## LA PLAINE

Durant le mois de juillet (de 9h à 16h, avec des garderies de 7h à 18h), les enfants ont été encadrés par une équipe de 25 animateurs (dont vingt brevetés par la Fédération Wallonie-Bruxelles). Coordonnée par les agents communaux Vincent BARTHELEMY et Jessica BRACQUEZ, celle-ci s'est composée de : François ANDRÉ, Elisa BESSLING, Émilie BOCK, Sophie BOCK, Carla CHINA, Romane CLOSTER, Mathéna COLLINI, Clara DECHAMBRE, Émilie DEGROS, Soline DELPERDANGE, Alexandre DOMBIER, Tom DOUCET, Pierre FRANCK, Julia GILLET, Lilian GUILLAUME, Coleen ISTA, Éléna LAMBERT, Arthur PHILLIPART, Noémie PILLET, Charline THIRY, William THIRY, Loredana VANKERKHOVEN, Noah VAN VOOREN et Axelle VINCENT ainsi que deux stagiaires Laetita GONSET et Simon STILMANT.

Répartis en six sections d'âges, les enfants ont pu vivre des expériences sportives (piscine, initiation à l'escalade, sports divers, etc.), créatives (bricolages, montages vidéo, photos), de groupes (hikes, excursions, soirée à thème), etc.

Pour l'accueil des tout-petits, l'équipe d'animation assure des activités adaptées à leur âge et leur rythme. Ceux-ci peuvent jouer librement dans un endroit sécurisé (la majorité d'entre eux apportent leur vélo). Selon leurs besoins, ils peuvent faire une sieste, jouer à l'extérieur ou à l'intérieur (avec du matériel psychomoteur, une dinette, des petits jeux, des déguisements, des jeux de société) ou encore, parcourir un livre.

Les enfants reçoivent chaque jour des collations saines (laitages, fruits, biscuits, eau ou eau grenadine) et une soupe à midi.

En 2019, des sorties ont été organisées à Plopsa Coö, au Parc Merveilleux, à Adventure Valley à Durbuy, à Sun Park, à Phantasialand et à Mont Mosan. Des ateliers ont également été proposés par la ludothèque pour les minis, ainsi qu'une soirée "boum" pour les petits et les moyens, un spectacle avec un magicien pour les Minis et les Petits, un hike dans l'école communale de Wardin pour la section des Grands et des Ados ainsi qu'unhike (camping) à Butgenbach pour les ados.

460 enfants différents ont participé à la Plaine 2019 (de deux ans et demi à quinze ans) pour un total de 5.160 présences d'enfants sur 25 jours d'animation. En moyenne, 225 enfants ont été accueillis chaque jour.

Une subvention de l'ONE d'un montant de 11.951,42 € a été perçue pour 2018.

## **LA MOBI'PLAINE**

En août 2019, la plaine de jeux itinérante s'est déplacée à Wardin, Rachamps, Arloncourt et Noville afin d'animer les enfants âgés de deux ans et demi à douze ans (ou plus) dans leur propre village. Cet accueil, à caractère familial, ne prétend pas devenir un projet d'envergure mais vise l'animation des villages et de ses habitants. La Mobi'Plaine est aussi devenue une vraie solution de garde pour les familles.

L'équipe d'animateurs s'est composée de : Aurore HARTMAN (coordinatrice), Justine COBRAVILLE (agent CPAS), Elisa BESSELING, Dylan BIGNERON, Louise LUYCKFASSEL, Marie SCHOLTUS, Éva STOMPF, Axelle VINCENT, William WESTER (étudiants), Amélia MERGNY (article 17), Anastasia PECKER (article 17) et Julie TOUSSAINT (article 17).

La Mobi'Plaine 2019 a accueilli 280 enfants, pour un total de 1.035 journées de présence.

Une subvention de l'ONE d'un montant de 2.462,20 € a été perçue pour 2018.

## CHASSE AUX ŒUFS

En collaboration avec les mouvements de jeunesse et Radio Nostalgie, la 22<sup>e</sup> édition de la Chasse aux œufs a réuni des centaines d'enfants le dimanche de Pâques au parc Élisabeth où quelques 15.000 œufs du commerce durable avaient été dispersés. Cette année encore, des œufs ont été distribués dans les maisons de repos, chez les accueillantes ONE du CPAS ainsi que dans les crèches, la halte accueil et la Maison de Jeunes. En 2019, à nouveau : des places pour des spectacles (Centre culturel) ont été cachées dans des œufs "surprises".

## WELL'CAMP

En 2019, la Commune de Bastogne a participé pour la douze année consécutive à l'opération Well'Camp, qui consiste à proposer un suivi administratif des camps de jeunes installés sur le territoire communal durant les vacances scolaires (initiative de la Région wallonne). Pour ce faire, cinq étudiants ont été engagés en été.

Cette année, les "Monsieur/Madame Camp" ont été particulièrement sensibilisés au tri des déchets par le service Environnement (un des principaux problèmes relevés lors des années précédentes). Un partenariat avec la Province de Luxembourg et le Réseau Centra-Ardennes a été également établi afin que chaque ville puisse renseigner ses camps scouts sur une plateforme internet commune. Bastogne a adhéré à ce projet en inscrivant 43 camps. Cette plateforme a permis aux différents partenaires (pompiers, Police, Province, fédérations des mouvements de jeunes, responsables communaux, etc.) d'avoir une vision complète des camps installés sur les communes, de les identifier et de les localiser en cas de problème (coordonnées GPS, coordonnées du responsable, le nom du camp, le signe distinctif, etc.).

Comme chaque année, une farde d'information a été remise à chaque personne relais engagée. Celle-ci comprenait : le rôle de "Monsieur/Madame Camp", les personnes de contacts utiles et certaines informations importantes sur Bastogne.

43 camps ont été accueillis à Bastogne en été. Ceux-ci ont été visités par les cinq "Monsieur/Madame Camp" engagés, à savoir Olivier COLANTONIO, Quentin GROMMEN, Wivine JOLY, Adrien STALARS et Fanny STALARS

## PARC EN FÊTE

Le service a organisé la 18<sup>e</sup> édition du Parc en Fête cette année 2019. Celle-ci a permis aux jeunes de la quatrième à la septième secondaire de fêter la fin de leurs exams en toute sécurité au parc Élisabeth. En collaboration avec les écoles de la commune, ce projet est un travail de prévention. Un maximum de personnes est sur le terrain pour surveiller la fête et prévenir les éventuels débordements.

Le service collabore avec la Police locale, les mouvements de jeunesse, les cafés de Bastogne, la Croix-Rouge, des agents de sécurité, la Maison de Jeunes, les éducateurs de rue, Mithridate et le Centre de

Santé Provincial.

Diverses animations sont organisées par les partenaires (musique, distribution gratuite d'eau et de fruits, bar, châteaux/animations gonflables, animations par la Maison de Jeunes et par les éducateurs de rue, etc.).

### **COMMUNE OLYMPIQUE - AQUA PARTY**

Tout comme le Parc en Fête, la Commune olympique offre la possibilité aux jeunes de la première à la troisième secondaire de fêter la fin des examens en toute sécurité au Centre sportif.

Cette 7<sup>e</sup> édition a encore permis aux jeunes de participer gratuitement à des activités ludiques et sportives dans la piscine (gonflable, activités par le sauvetage et water polo). Le Centre de Santé Provincial est également présent pour la distribution d'eau et de fruits gratuitement. Un bar à cocktails non-alcoolisés et de la musique faisait également partie du programme.

### **WALIBI HALLOWEEN**

Le service organise chaque année une journée d'excursion à Walibi au moment d'Halloween en collaboration avec les mouvements de jeunesse. Environ 145 jeunes participent à cette activité.

### **CONSEIL DES JEUNES BASTOGNE (CJB)**

Le CJB (troisième mandat en 2019 – mi-mars) regroupe neuf jeunes de douze à seize ans habitant la commune de Bastogne (villages et ville). Cette structure de participation à la vie communale est mise à la disposition des jeunes afin de leur permettre de développer une citoyenneté active par leur implication dans la vie locale.

Les objectifs sont de donner la parole aux jeunes de notre commune et leur donner la possibilité : d'interpeller les responsables communaux ; de formuler des propositions concrètes, d'apporter des idées en matière de jeunesse ; d'organiser des événements ou d'autres activités à destination des jeunes ; de participer à la vie sociale et culturelle de la commune ; de vivre une expérience de démocratie ; d'être un citoyen actif dans sa commune et de représenter la Commune de Bastogne lors d'échanges avec d'autres Conseils de Jeunes ou lors de toutes manifestations. Un beau projet qui a été mis en place en février 2019 par les jeunes est d'installer des panneaux chewing-gum aux abords des écoles et aux gares de bus pour favoriser le citoyen à ne plus jeter leur chewing-gum par terre.

## **ACCUEIL**

Chantal DEGRAND'RY - 061 24 09 00

[accueil@bastogne.be](mailto:accueil@bastogne.be)



## ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ET DU PUBLIC

Les appels téléphoniques sont nombreux et leur fréquence varie en fonction des manifestations et des événements. L'accueil du public consiste à renseigner toute personne et l'orienter vers le service adéquat.

## PERMIS DE CONDUIRE - SACS POUBELLES - DISQUES DE STATIONNEMENT

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 :

- 1.056 permis de conduire ont été délivrés ;
- 15.991 rouleaux de sacs poubelles bio, 14.264 rouleaux de sacs poubelles à fraction résiduelle (3.025 de 50 litres et 11.239 de 60 litres) et 7.195 rouleaux de sacs PMC ont été distribués ;
- 2.491 rouleaux de sacs poubelles bio, 6.522 rouleaux de sacs poubelles à fraction résiduelle (1.177 de 50 litres et 5.345 de 60 litres) et 1.687 rouleaux de sacs PMC ont été vendus, ainsi que 28 rouleaux de sacs pour les tontes de pelouse et 32 sacs pour les éternites ;
- 545 jetons pour le P'tibus de la Croix-Rouge ont été vendus.

## **OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Brigitte ROLAND - 061 24 09 72 et Viviane SCHLIM - 061 24 09 05  
[odp@bastogne.be](mailto:odp@bastogne.be)

### MISSIONS ET DOSSIERS 2019

Occupation du domaine public - Autorisations et aides diverses

425 dossiers ont été présentés au Collège en 2019.

Ceux-ci concernaient :

- l'occupation du domaine public communal par les cirques, les ventes de muguet/croustillons, des stands d'information, des actions commerciales, des ventes/collectes de fonds ;
- l'occupation de la voie publique par des festivités locales avec fermeture de voiries communales ;
- l'affichage publicitaire temporaire (affiches, banderoles et panneaux) ;
- la publicité sonore ;
- l'autorisation de passage sur le territoire communal de rallyes de régularité, de randonnées vélo, de marches
- des demandes d'autorisations et d'aides communales avec prêt de matériel pour l'organisation : d'activités de village (fêtes, kermesses, grands feux,...), d'activités de quartiers (fêtes, barbecues, soupers, ...), d'activités sportives (Nuts Night Run, War Race, Military Run, cuistax trophy,

motocross, quads, ...), d'activités culturelles et folkloriques d'associations locales (JCI, ASBL "Quartiers de Vie", Centre culturel de Bastogne, Pat'Carnaval, etc.), de bals, de brocantes, de marchés artisanaux, ... .

#### Réservation des salles communales

Le service a en charge les réservations des salles de l'Hôtel de Ville (du Conseil (390), des Fêtes (39) et des réunions 194)), de l'Institut Communal d'Enseignement Technique (ICET - 20), de l'Académie Communale de Musique (ACM - 7) et des écoles (18). Au total, 668 en 2019.

#### Établissement du calendrier des kermesses (avec gestion des contrats aux forains) et des foires aux camelots

#### Gestion administrative et paiement des prestations des 13 surveillants habilités engagés par la Commune sous le régime ALE (titres-services)

Paiement des prestations des 20 travailleurs engagés par la Commune sous le régime ALE (titres-services) (accompagnatrices de bus et/ou surveillantes extra-scolaire, ouvriers CTAC, techniciennes de surface).

#### Divers

Le service assure le remplacement de Chantal DE GRAND'RY à l'accueil (distribution des sacs poubelles, délivrance des permis de conduire, accueil téléphonique et du public) en cas d'absence (36 jours en 2019).

## **SECRETARIAT DU BOURGMESTRE**

Céline GUEBENNE - 061 24 09 54

[bourgmestre@bastogne.be](mailto:bourgmestre@bastogne.be)

Le Bourgmestre tient des permanences sur rendez-vous. En 2019, il a reçu 528 personnes.

Outre la gestion des rendez-vous, le secrétariat est en charge de/du/des :

- la tenue de l'agenda ;
- l'organisation des réunions et la préparation des dossiers y afférant ;
- suivi administratif global des dossiers inhérents aux compétences spécifiques du Bourgmestre ;
- secrétariat particulier du Bourgmestre (correspondances et interventions) ;
- la préparation des dossiers pour différents Conseils d'Administration ou réunions ;
- diverses communications avec les membres du Collège et du Conseil ;
- relations avec les responsables de la zone de police "Centre Ardenne" ;
- contacts avec la presse.

## **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

Anita DUMONT - 061 24 09 07, Stéphanie MARTIN - 061 24 09 40,

Christiane DELPERDANGE - 061 24 09 33

[secretariat@bastogne.be](mailto:secretariat@bastogne.be)

Le Secrétariat général assure le suivi administratif des Collèges et Conseils communaux ainsi que des dossiers inhérents aux compétences du Bourgmestre et du Directeur général.

Il se charge également :

- d'encoder les courriers entrants et de les distribuer aux services concernés ;
- de l'affranchissement du courrier sortant et de son transfert au bureau de la Poste ;
- du transfert des signataires entre l'Hôtel de Ville et le Centre Technique et Administratif.

### **COLLÈGES ET CONSEILS COMMUNAUX EN 2019**

En 2019, treize séances du Conseil communal ont été tenues (le 8 janvier, le 28 janvier, le 25 février, le 25 mars, le 30 avril, le 29 mai, le 13 juin, le 08 juillet, le 9 septembre, le 24 octobre, le 11 novembre, le 11 décembre et le 23 décembre).

Le Collège communal, quant à lui, s'est réuni à 51 reprises (les 11, 18 et 25 janvier, les 1, 8, 12, 15 et 22 février, les 1, 8, 15, 22 et 29 mars, les 5, 12, 19 et 26 avril, les 3, 10, 17 et 27 mai, les 4, 13, 21 et 28 juin, les 5, 12, 19 et 25 juillet, les 2, 23 et 29 août, les 6, 9, 13, 20, 26 et 28 septembre, les 4, 11, 18, 25 et 30 octobre, les 8, 15, 22 et 29 novembre, les 6, 11, 20 et 27 décembre).

## **COMMUNICATION**

Liévine SCHUTZ - 061 24 09 34, Jennifer LAMBOTTE - 061 24 09 09

Dimitri LÉONARD, Stéphanie RÉGIBEAU et Emmanuelle NIEULAND - 061 26 26 20

[communication@bastogne.be](mailto:communication@bastogne.be)

Le service Communication informe les habitants, via le bulletin communal notamment, et se charge de promouvoir la commune et ses acteurs de tous les jours (associations, commerces, entreprises, etc.). Il accompagne également les différents services de l'administration en répondant à leurs besoins en communication (réalisation d'affiches, de tracts ou de brochures d'information, mise à jour des informations sur le site Internet, etc.).

## **DOSSIERS TRAITÉS EN 2018**

### Création d'une nouvelle identité visuelle pour la Ville de Bastogne

Afin de renforcer l'image de marque de la Ville de Bastogne, plusieurs agences de communication wallonnes ont été sollicitées au mois de février 2017 via un marché public pour la création d'une nouvelle identité visuelle. Celle-ci devait traduire les atouts et les valeurs de Bastogne (dynamisme commercial et touristique, ville de mémoire, cœur de l'Ardenne, ville en constante évolution).

Avec l'appui du service Achats pour les procédures administratives, le service Communication s'est chargé de l'ensemble du dossier : définition des exigences techniques pour le marché public, contacts avec les différentes agences de communication, organisation d'une journée de sélection (avec mise en place d'un jury), rencontres de travail avec l'attributaire du marché, etc.

C'est la société Graphicréa, de Bastogne, qui a été retenue pour la conception de cette nouvelle identité qui a compris la création d'un nouveau logo, accompagné d'un slogan fort et dynamique et d'une charte graphique complète déterminant l'ensemble des règles d'utilisation des divers éléments graphiques.

La nouvelle identité a été dévoilée au grand public le 15 mai 2018.

Plusieurs supports communaux ont été adaptés selon la charte graphique entre le 15 mai et le 31 décembre 2018 : signalisation interne de l'Hôtel de Ville, papiers à en-tête, enveloppes, "Welcome pack", vêtements, autocollants pour véhicules communaux, poubelles, camion de poubelles, disques de stationnement, chèques commerces, Nuts Info, bâches et panneaux divers à installer lors de travaux, etc.

La procédure de mise en application est toujours en cours à ce jour (les logiciels Plonemeeting, 3P et Civadis, notamment, doivent encore être adaptés).

### Création d'un Welcome pack

Proposé au Collège en 2017, le projet consistait à créer un cadeau de bienvenue à chaque nouvel habitant de la commune. Ainsi, un appel d'offres a été lancé en octobre 2017 pour la confection de 850 "Welcome pack". Il s'agit d'un petit sac de sport à l'effigie de la ville comprenant :

- une farde à rabat composée de/d' :
  - une brochure de présentation de la Ville ;
  - un calendrier des collectes ;
  - la Bougeotte ;
  - un Guide seniors ;
  - un flyer de bons de réduction (une entrée famille gratuite à la piscine du Centre sportif de Bastogne ; une entrée gratuite au Musée en Piconrue ; une réduction au Bastogne War Museum ; un spectacle offert au Centre culturel ; cinq prêts gratuits à la bibliothèque ; un coupon "chèque

- commerce de 5 € à retirer à l'ADL" ) ;
- un disque de stationnement d'une demi-heure gratuite ;
- une clef USB ;
- quatre sacs poubelles (PMC, fractions résiduelles - 50 et 60 litres - et biodégradables) ;
- un pin's Bastogne ;
- un petit pot de miel de Bastogne ;
- un sac réutilisable.

Entre le 15 mai 2018 (lancement officiel) et le 31 décembre 2018, 409 "Welcome packs" ont été distribués.

#### Création d'un nouveau site Internet

Le service s'occupe au quotidien des mises à jour :

- du calendrier online (manifestations, kermesses et foires aux camelots) ;
- du bottin des associations ;
- du bottin des commerçants, en collaboration avec l'Agence de Développement Local ;
- des actualités (flash info, travaux sur la N4, enquêtes publiques, etc.).

Au mois d'octobre 2017, les services Communication et Informatique ont entamé le travail de refonte totale du site Internet. Celle-ci a compris : l'adaptation à la nouvelle version de l'hébergeur, la création d'un graphisme respectant les exigences de la nouvelle charte graphique et l'encodage des données.

Le premier trimestre de l'année 2018 a été consacré à la finalisation du nouveau site Internet [www.bastogne.be](http://www.bastogne.be). Celui-ci est accessible depuis le 15 mai 2018.

#### Exposition ZooloGilles

Avec le service Manifestations, la cellule Communication s'est chargée de la mise en place de l'exposition ZooloGilles.

Plusieurs rencontres ont été planifiées avec l'artiste aux mois de mars et d'avril afin de choisir les œuvres à exposer (64 sélectionnées par la ville et une trentaine par l'artiste), déterminer les lieux d'exposition (place McAuliffe, parc Élisabeth, Grand'rue et Aile Van Geluwe) et définir l'organisation des transports.

Les supports de Communication (arche d'accueil, bâches, dépliants) ont été réalisés par l'agence de communication bastogarde Graphicréa, suite à un appel d'offres. La promotion de l'événement, quant à elle, a été prise en charge par le service Communication.

Les services Manifestations et Communication ont été épaulés par les services techniques communaux pour le transport et l'installation des œuvres (mise en place la nuit du 11 au 12 mai).

L'exposition a été inaugurée le samedi 12 mai, en présence de l'artiste, Gilles FALISSE et du fondateur du parc Pairi Daiza, Éric DOMB. Ce dernier a acheté ce jour-là deux œuvres à l'artiste.

Un contrat a été conclu avec Monsieur FALISSE pour que 15 % de la vente des œuvres exposées soit reversés dans un fond destiné à développer des projets pour la biodiversité et la culture à Bastogne.

### Nuts Info - bulletin communal d'information

Le service Communication réalise le journal communal trimestriel, tant son fond que sa forme. La rédaction se fait sur base des dossiers traités en Collège communal, en collaboration avec l'adjointe au Bourgmestre et les services communaux.

En 2018, le graphisme de ce support a été adapté à la nouvelle charte graphique.

### Gestion de l'agenda

Le service répertorie toutes les activités organisées sur le territoire communal (recherche des informations et des contacts, encodage et diffusion). Un premier encodage est réalisé en interne (sur un document Word). Cet agenda interne est ensuite envoyé par mail à plus de 1.300 personnes, environ deux fois par mois. Les informations sont ensuite encodées sur le site Internet de la ville.

En 2018, 421 activités ont été encodées dans l'agenda (en interne et en externe, ce qui représente 842 encodages !).

### Réalisations graphiques

Le service réalise la majorité des supports de communication des services administratifs, ce qui permet quelques économies.

En 2018, 211 visuels ont été composés par le service - dont 154 supports (affiches, roll-up, flyers, badges, logos et brochures, autocollants, bâches, invitations, etc.) et 57 annonces Vlan. Dans le cadre de la mise en application de la charte graphique, 123 documents administratifs ont également été adaptés.

### Collaboration à l'exposition des artistes locaux

Chapeauté par l'adjointe à la Culture, le service coordonne l'exposition des artistes locaux. Un courrier est envoyé à tous les artistes bastognards répertoriés dans une base de données régulièrement mise à jour. Le service gère les autorisations et demandes au Collège, ainsi que la promotion de l'événement.

En 2018, deux expositions ont été organisées (en mai et en octobre).

### Soutien au Conseil Consultatif Communal des Aînés

Créé en mars 2015, le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) a pour mission de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des personnes de 60 ans et plus. Disposant d'un rôle consultatif, les membres du CCCA se réunissent quatre fois par an afin de débattre, ensemble, sur divers thèmes et interrogations ayant une incidence sur la vie des aînés.

Le service Communication se charge de la réalisation ou l'envoi de l'ensemble des supports de communication, externes et internes (publicités, courriers, convocations et procès-verbaux). Il coordonne également certaines des activités mises en place par le CCCA, qui ont été nombreuses cette année 2018.

- Conférences :
  - jeudi 15 mars : "Laisse-t-on vieillir nos aînés, etc. tranquillement ?", par le Docteur Raymond

- GUEIBE (60 participants) ;
- mercredi 9 mai : "La fonction de gouverneur", par Olivier SCHMITZ (20 personnes) ;
  - jeudi 31 mai : "Les prothèses", par le Docteur BOUABDALLAH (75 participants) ;
  - jeudi 15 novembre : "Entretenir sa mémoire", par la Clinique de la Mémoire (25 participants)<sup>1</sup>.
- Promenades découvertes :
    - samedis 12 et 26 mai : "Bastogne médiévale", avec Philippe BESSELING (30 participants) ;
    - samedi 23 juin : "Les plantes sauvages comestibles", par Jan VAN ASSCHE (quinze participants).
  - Semaine intergénérationnelle (du lundi 9 au vendredi 13 avril) : des activités différentes ont été proposées chaque jour aux enfants accompagnés d'un parent. Le CCCA a collaboré avec Énéo, la Maison de Jeunes, le Centre sportif et le club de pêche. Plus de 100 participants.
  - Après-midi thématique sur la situation économique des seniors (mercredi 30 mai - 30 participants) :
    - présentation de la vidéo "Des seniors actifs" réalisée par l'atelier multimédia de la Maison de Jeunes ;
    - présentation de la recherche menée par le CCCA "Les seniors : charge budgétaire ou moteur économique ?", dans le cadre de la bourse provinciale "Bien vieillir en Luxembourg". Le document a été transmis à tous les CCCA de la province et a été relayé dans quatre journaux/revues ainsi qu'à la radio ;
    - conférence "Pensions et qualité de vie", par Philippe ANDRIANNE (Enéo).
  - Animation aux "Apéros d'Élisabeth" du 15 juillet (une vingtaine de participants) : lors des apéros, le CCCA a proposé aux enfants de réaliser une impression de feuilles d'arbres sur des sacs en tissu. Les adultes ont également eu la possibilité de participer à un "rallye-défis" dans le parc.
  - Animation durant deux après-midis à la Mobiplate (le 22 août, à Arloncourt et le 29 août, à Noville), pour une quarantaine d'enfants au total.
  - Organisation de la 2<sup>e</sup> édition du "Salon des Aînés", le samedi 29 septembre, avec le soutien de l'ADL. Une centaine de visiteurs ont franchi les portes du salon.
  - Exposition photos "Bastogne, hier et aujourd'hui", en collaboration avec le club photo et le Cercle d'Histoire, du 30 septembre au 3 octobre. Plus d'une centaine de visiteurs et de nombreuses classes de différentes écoles de la commune ont visité l'exposition (qui est encore visible dans une vitrine commerciale libre de la Grand'rue).
  - Opération "Seniors Focus" : d'avril à juillet, les membres du CCCA ont distribué aux personnes de 75 ans et plus, les boîtes jaunes de la Province, destinées à contenir les documents médicaux et informations personnelles, ainsi que le calendrier "Pour bien se nourrir".

#### Aide logistique au service Manifestations

Pour différentes activités telles que les Journées du Patrimoine, la Foire aux Noix, la marche du Périmètre, les réceptions et les inaugurations diverses (rues, expositions, kermesses, etc.), le service Manifestations sollicite l'appui du service Communication.

D'ailleurs, depuis le mois de juillet 2017, le service Communication participe aux réunions de travail du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille des Ardennes (commissions "Budget-Commune", "Communication", "Agenda" et "Festivités"). Deux rencontres ont été organisées en 2018.

---

1. Le projet initial de conférence est devenu un projet collectif de quatre jours ("Les souvenirs au présent", du 14 au 17 novembre), en partenariat avec le Centre culturel, la bibliothèque, le Musée en Piconrue, la Résidence Sans souci, la Ligue Libérale des Pensionnés, coordonnés par le Plan de Cohésion Sociale.

### Missions journalières

- Mise à jour et impression de la farde d'accueil à l'attention des nouveaux habitants (jusqu'en mai 2018) ;
- gestion quotidienne des emails entrants et des demandes d'informations diverses ;
- réalisation du rapport d'activités soumis à la Tutelle ;
- affranchissement du courrier en cas d'absence de l'employée qui en est en charge ;
- réservation des Distripost (toutes-boîtes) depuis avril 2018 ;
- distribution de l'ordre du jour aux Conseillers communaux ;
- réalisation de reportages photographiques relatifs aux événements organisés par l'administration : constitution et alimentation d'une photothèque.

## **ESPACE23**

Rue Gustave Delperdange, 6

Jennifer LAMBOTTE - 061 24 09 09

Patrick TORDEUR (maintenance) et Bernadette PECHÉ (auxiliaire professionnelle)

[info@espace23.be](mailto:info@espace23.be)

L'ASBL Animation Espace Jean XXIII a vu le jour le 9 février 2011. Son secrétariat est centralisé à l'Hôtel de Ville. Le but de cet espace est d'offrir aux citoyens de Bastogne un endroit d'expression, de rencontres et de découvertes dans divers domaines, que ce soit culturel, festif, sportif ou administratif.

Cette ASBL donne aussi la possibilité aux écoles et aux associations de la région de bénéficier d'une salle de spectacle à un prix démocratique. Au fil des années, les infrastructures se sont améliorées pour proposer un accueil et des services toujours plus performants.

L'appellation Espace23 désigne l'ensemble des infrastructures et l'appellation salle Jean XXIII fait référence à la salle de spectacle/conférence.

### Secrétariat

Le secrétariat de l'Espace23 gère l'agenda des locations et se charge des visites de l'infrastructure. Il rédige et envoie les contrats de mise à disposition des lieux. Il gère également les commandes de boissons et la facturation de celles-ci, le stock des produits d'entretien, les commandes de mazout, la conformité du matériel mis à disposition des locataires et la mise à jour du site Internet de l'Espace23 ([www.espace23.be](http://www.espace23.be)).

### Maintenance

Patrick TORDEUR effectue les inventaires avant et après chaque location. Il relève le courrier et le transmet au secrétariat. Il se charge de mettre le chauffage et de couper celui-ci après chaque spectacle.

## **OCCUPATIONS EN 2018**

- Le Centre culturel de Bastogne investit les lieux une trentaine de jours par an (répétitions et



montages compris) ;

- l'INDSé occupe la salle une vingtaine de jours par an avec des dates incontournables comme le ruban bleu, chaque premier vendredi du mois de mai. Cette date est suivie par la pièce de théâtre des rhétos. Fin juin, se tient la proclamation des diplômes et fin août, l'assemblée générale avant la rentrée scolaire ;
- le Festival du Rire de Bastogne occupe l'ensemble de l'infrastructure au printemps (cinquième édition en 2018) ;
- l'Académie Communale de Musique organise son concert annuel à la mi-mars et son gala de danse en mai ;
- la chorale "Les Champs Fleuris" de Rachamps, en collaboration avec le Lion's Club de Bastogne, organise son concert annuel en avril ;
- le dernier week-end d'avril, Anne-Marie BOEUR propose son spectacle de danse, avec deux représentations ;
- chaque deuxième week-end du mois d'octobre, les Herdiers occupent les lieux pour leur traditionnel chapitre ;
- à l'occasion d'Halloween, l'ASBL Poisson Rouge organise une soirée fureur et un spectacle pour les enfants ;
- en novembre, l'ASBL Andage propose son spectacle "Mascarade" ;
- Bastogn'Harmony organise son concert annuel en novembre ;
- la Commune organise chaque année un spectacle gratuit pour la Saint-Nicolas des enfants.

En 2018, la salle a été occupée environ 160 jours (répétitions, réunions, montages et représentations). Il y a eu dix concerts, seize conférences/colloques, 17 pièces de théâtre et 26 spectacles (humour, danse, spectacles pour enfants, etc.).

## INFORMATIQUE

Christophe MEUNIER - 061 24 09 35 et Jimmy LOCKMAN - 061 24 09 15  
[informatique@bastogne.be](mailto:informatique@bastogne.be)

En 2018, le service a réalisé plus de 850 interventions de maintenance (nécessitant plus de quinze minutes), dont environ 82% ont été résolues le jour-même ou le lendemain.

En dehors de ces interventions, les informaticiens se sont chargés :

- du renouvellement du parc informatique annuel (22.791 € TVAC). Ainsi, le service a remplacé plusieurs ordinateurs à l'Administration communale et au CPAS et a continué la mise en place d'écrans ergonomiques pour l'ensemble du personnel communal ;
- de la création d'un site internet "responsive" pour la Ville de Bastogne (24.650 € TVAC). Suite à la mise en place d'une nouvelle charte graphique communale, un nouveau design a été créé pour le site officiel de la ville et une refonte complète des pages a été réalisée (cf. p. 20 – service Communication) ;
- de la retransmission des matchs de la Coupe du Monde 2018 sur écran géant (42.325.80 € TVAC).

Un marché a été passé pour qu'un prestataire spécialisé dans les écrans LED se charge des rediffusions des matchs et de la sonorisation.

## POPULATION

Frédéric PEREMANS – 061 24 09 37, Delphine LANNOY – 061 24 09 79  
Claudia PASAU – 061 24 09 18, Marie-Noëlle ABINET – 061 24 09 79  
et Bernadette GASPARD – 061 24 09 66  
[population@bastogne.be](mailto:population@bastogne.be)

En juin 2018, le service Population a élargi son horaire. Ainsi, il est à la disposition du public les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30, sans interruption ; le mardi, de 13h à 19h et le samedi de marché, de 9h à 12h.

Ce service délivre :

- les certificats de domicile, de vie et de nationalité ;
- les compositions de ménage ;
- les extraits du casier judiciaire (anciens certificats de bonne conduite, vie et mœurs) ;
- les autorisations de quitter le territoire pour les enfants mineurs ;
- les documents de prise en charge pour les étrangers ;
- les cartes d'identité électroniques (Kids-ID) pour les enfants belges de moins de douze ans ;
- les cartes d'identité électroniques (eID) pour les Belges de plus de douze ans ;
- les eID pour les étrangers ;
- les déclarations de perte de cartes d'identité électroniques pour les Belges ;
- les passeports pour les Belges et les titres de voyage pour les personnes inscrites au registre de la population.

Il enregistre les mouvements de la population :

- les naissances, les entrées et les mutations intérieures ;
- les décès, les sorties et les radiations d'office.

Il effectue :

- la modification de l'adresse sur la puce de l'eID ;
- le traitement des demandes de nouveaux codes Pin et Puk pour les eID ;
- le traitement de dossier pour les remboursements de eID dont la puce est illisible ;
- les changements de profession ;
- les légalisations de signature ;
- les vérifications de la vaccination complète contre la poliomyélite pour les enfants de 18 mois ;

- les déclarations de don d'organes (volonté expresse ou opposition) ;
- les déclarations anticipées concernant l'euthanasie ;
- les déclarations de cohabitation légale ;
- les encodages au Registre national (adresse, état civil, profession, etc.) ;
- les statistiques, les listes de population, etc. ;
- le traitement des demandes de Token auprès de FEDICT pour les ressortissants de nationalité étrangère et pour les citoyens belges qui le souhaitent ;
- les vérifications des adresses et des rues dans le système de gestion ICAR ;
- constitution des dossiers pour les centenaires.

## **CHIFFRES 2019**

Au 31 décembre 2019, la population de la commune de Bastogne comptait 16.266 habitants (8.180 femmes et 8.086 hommes).

Le service Population a enregistré 1.879 changements de domicile :

- 651 nouveaux ménages se sont installés ;
- 615 ménages sont partis ;
- 613 ménages ont emménagé dans une autre partie de la commune.

Le service Population a délivré 2.467 cartes d'identité :

- 833 Kids-ID ont été délivrées aux enfants belges de moins de douze ans ;
- 1.158 eID ont été délivrées aux Belges de plus de douze ans ;
- 476 eID ont été délivrées aux personnes étrangères.

Le service Population a délivré 582 passeports :

- 414 à des adultes ;
- 168 à des enfants.

## **ÉTAT CIVIL**

Katty CALAY - 061 24 09 38  
[etat-civil@bastogne.be](mailto:etat-civil@bastogne.be)

## **NOMBRE D'ACTES DRESSÉS EN 2018**

- Une déclaration de naissance ;
- 174 déclarations de décès (survenus à Bastogne) ;

- 41 mariages ;
- 35 transcriptions de divorce ;
- 65 reconnaissances prénatales et postnatales ;
- 27 acquisitions de la nationalité belge.

## **NOCES D'OR**

En 2018, trois couples ont fêté leurs noces de palissandre (65 ans de mariage) ; dix couples, leurs noces de diamant (60 ans de mariage) et 33 couples, leurs noces d'or (50 ans de mariage).

Sœur Marie-Emmanuelle a fêté ses 75 ans de vie religieuse et sœur Patricia MASSART, ses 60 ans de vie religieuse.

### **75 ans de vie religieuse**

17/06 : Sœur Marie-Emmanuelle

### **60 ans de vie religieuse**

15/08 : Sœur Patricia MASSART

### **65 ans de mariage**

07/02 : M. et Mme Élie et Marie-Thérèse ADAM-BAUDSON

24/10 : M. et Mme Maurice et Josiane MATHU-BODET

05/15 : M. et Mme José et Ghislaine PONDANT-SCHLECHTER

### **60 ans de mariage**

09/08 : M. et Mme Guy et Nelly SCHMITZ-BIZON

30/08 : M. et Mme Paul et Fernande LEMAIRE-GEORGES

28/10 : M. et Mme Yvon et Geneviève PONDANT-SCHMITZ

15/11 : M. et Mme Joseph et Marie-Rose GUILLAUME-OCTAVE

02/01 : M. et Mme Hatem et Ikbal DELIKTAS-DELIKTAS

06/02 : M. et Mme Roland et Francine GNITTKE-POITOUX

26/04 : M. et Mme Marcel et Juliette LOUIS-LAFORGE

17/05 : M. et Mme André et Céline PICARD-MARÉCHAL

10/07 : M. et Mme Gianfranco et José DONADONI-DELLO

25/07 : M. et Mme Francis et Denise CARCANO-RENARD

### **50 ans de mariage**

08/01 : M. et Mme Christian et Francine DELATTRE-CHAIR

25/04 : M. et Mme Emile et Marie LOUIS-VALENTIN

27/04 : M. et Mme Alex et Rolande TVERDY-MEIS

19/07 : M. et Mme Guy et Emilia DAVID-THONUS

22/07 : M. et Mme Jean et Marcelle GENON-SCHUL  
23/07 : M. et Mme Jean-Claude et Jacqueline CADY-CHAIR  
25/07 : M. et Mme Michel et Christiane LOCKMAN-MARTIN  
26/07 : M. et Mme Raymond et Nicole WENKIN-NOEL  
05/08 : M. et Mme Léon et Marie-Blanche RÉGIBEAU-STOFFEN  
10/08 : M. et Mme Alain et Bernadette COHY-GILLE  
24/09 : M. et Mme Albert et Marie GASPARD-BAIWIR  
27/09 : M. et Mme André et Nelly MOINET-CALAY  
19/10 : M. et Mme Robert et Irène GRÉGOIRE-BANTZ  
24/10 : M. et Mme Raymond et Aime-Marie WILKIN-DECHAMBRE  
08/11 : M. et Mme Jean-Marie et Arme-Marie LAMBERT-BIERMÉ  
27/11 : M. et Mme Jean et Nicole LHERMITTE-ROUFOSSE  
05/12 : M. et Mme Georges et Josiane PETITJEAN-VONÊCHE  
07/12 : M. et Mme Gérard et Philomena MOSTADE-VANDEVENNE  
14/12 : M. et Mme Hubert et Bernadette MARON-FRASELLE  
20/12 : M. et Mme Henri et Gerta LECOQ-HEINRICHS  
27/12 : M. et Mme Stephan et Nicole ABINET-GENIN  
27/03 : M. et Mme Roger et Christiane WILKIN-FINCK  
06/04 : M. et Mme Raymond et Berthe DENIS-GUYOT  
16/04 : M. et Mme André et Danièle ROBERT-LANDRES  
17/04 : M. et Mme Muharrem et Emine GÜRBOZ-GÜRBÜZ  
18/04 : M. et Mme Bruno et Christiane DEGIVES-FAIRON  
22/04 : M. et Mme Gérard et Anne-Marie CHAIDRON-BERTIN  
03/05 : M. et Mme René et Marie-Flore BALON-SPOIDEN  
10/05 : M. et Mme Pierre et Collette LECOMTE-DEBRAS  
15/05 : M. et Mme Robert et Josette JOLY-KESSLER  
31/05 : M. et Mme Francis et Bernadette HOCKAY-GRESSE  
06/07 : M. et Mme Jean-Luc et Maryvonne CHENET-LECOCQ  
12/07 : M. et Mme Henri et Jacqueline MUTSCHEN-LAMBERT

## ÉTRANGERS - ÉLECTIONS

Maryvonne BESSELING - 061 24 09 36  
[etrangers@bastogne.be](mailto:etrangers@bastogne.be) - [elections@bastogne.be](mailto:elections@bastogne.be)

### INSCRIPTION DES RESSORTISSANTS ETRANGERS RESIDANT DANS LA COMMUNE DE BASTOGNE

Les ressortissants étrangers sont inscrits au registre des étrangers pendant une période de cinq ans. À l'échéance, le service Étrangers demande à l'Office des Étrangers, de réexaminer le dossier afin de vérifier si l'étranger est toujours dans les conditions pour l'établissement en Belgique et ainsi obtenir le séjour permanent afin d'être inscrit au registre de la population.

Les étrangers européens ou non-européens ne peuvent pas être à charge de l'État belge, d'où l'obligation pour la personne établie en Belgique de présenter les preuves de revenus, un contrat de bail enregistré ou un titre de propriété et une attestation de soins de santé valable pour la Belgique.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 le service a inscrit 278 personnes, dont 184 dossiers traités avec l'Office des Étrangers (augmentation du nombre de dossiers 59 en plus que 2018)

### **SUIVI DES DOSSIERS DES DEMANDEURS D'ASILE EN COLLABORATION AVEC L'OFFICE DES ÉTRANGERS**

En 2019:

- . Ouverture du centre Fédasil à Senonchamps + ou – 110 demandeurs d'asile,
- . Ouverture d'une Initiative Locale d'Accueil pour demandeurs d'asile au Bois d'Hazy ---) en collaboration avec le CPAS de Bastogne
- 95 attestations d'immatriculation ont été délivrés ;
- quatre demandes d'article 9 bis ont été introduites ;
- 2 annexes 35 ont été prolongées de mois en mois ;
- dix ordres de quitter le territoire ont été notifiés.

### **DECLARATIONS D'ARRIVEE**

49 personnes non-Européennes sont venues en Belgique en 2019 pour un séjour touristique.

### **DOSSIERS ETUDIANTS - JEUNE FILLE AU PAIR**

En 2019, le service a comptabilisé cinq échanges AFS/Rotary et un étudiant porteur d'un visa type D souhaitant poursuivre des études en Belgique.

### **GESTION DES DOSSIERS SUIVANTS :**

- européens en tant que travailleurs (intérimaires, indépendants, titulaires de moyens de subsistance suffisants, conjoints, descendants, cohabitants légaux) ;
- mariages (belge et non-européen ; européen et non-européen) ;
- permis unique en collaboration avec la Région Wallonne et l'Office des Etrangers
- carte professionnelle (non-européen) ;
- parcours d'accueil primo-arrivant (décret du Gouvernement Wallon).

### **AUTRES :**

- encodage au Registre national (création du numéro national pour les ressortissants étrangers) ;
- délivrance de différents documents : compositions de ménage, certificats de nationalité, certificats de domicile, extraits de casier judiciaire, certificats de résidence, certificats de milice, légalisations de

signature, engagements de prise en charge ;

- délivrance de la carte A / B / E / F aux ressortissants européens et non européens ou annexe 8 ;
- délivrance d'attestations d'immatriculation.

## **REDEVANCE**

Suivi du paiement de la redevance afin de pouvoir introduire la demande d'établissement.

## **ÉLECTIONS FEDERALES ; REGIONALES ET EUROPEENNE**

Le service est en charge de l'organisation générale des élections (envoi des convocations, organisation des bureaux de vote et de dépouillement, coordination et logistique).

11.709 électeurs ont pris part aux élections fédérales, régionales et européennes du 26 mai 2019.

## **AUXILIAIRES PROFESSIONNELLES**

Ginette GUEBEL (concierge de l'Hôtel de Ville) - 061 24 09 39  
Myriam ROLAND, Judith MARCHAL et Jennifer PIERRARD (Hôtel de Ville),  
Judith MARCHAL (Hôtel de Ville et Centre culturel),  
Berthe CROUQUET, Anne-Marie SAC, Murielle BOUVY et Sylviane DUMONT (CTAC et CPAS),  
Fabienne ROLAND (les Poussins de Renvai),  
Myriam DUFOUR (la Pause Grenadine),  
Bernadette PECHÉ (Espace23),  
Loredana MIHALI (Bibliothèque et ACM), Sandra NININ (ADL et ACM),  
Francine DOUCET, Muriel GUISSARD, Rosine LAUNOIS, Viviane MONCOUSIN,  
Nadine SATIN et Nelly CROES (ICET),  
Nathalie ANDRÉ, Nathalie MERCIER, Mounia RGUYEG, Sandra NININ, Marina LAMBERT,  
Claudine NOIRHOMME et Isabelle ZIADA (Centre sportif),  
Nicole FORMAN (toilettes publiques de la place McAuliffe).

Un bâtiment propre est un bâtiment accueillant. C'est pourquoi les différents établissements communaux sont quotidiennement nettoyés par une équipe de techniciennes de surface qui, dès l'aube, s'attachent à leurs fonctions avec beaucoup de rigueur.

Soutenue par l'équipe des auxiliaires professionnelles, la concierge, quant à elle, se charge quotidiennement du/de la/de l'/des :

- intendance complète des réunions et mariages à l'Hôtel de Ville, en ce compris la préparation et le rangement des salles ;

- gestion des stocks de boissons, de produits et de matériels d'entretien ;
- surveillance du bâtiment (éclairage, installations sanitaires, fermeture des bureaux après les heures de services, etc.) ;
- appui au service Fêtes et Manifestations lors d'activités diverses ;
- mise en œuvre de mesures nécessaires en cas de sinistres (accident, tempête, orage, etc.) ;
- petits travaux d'entretien et nettoyage des abords de l'Hôtel de Ville (trottoirs, appuis de fenêtres extérieurs au rez-de-chaussée, bacs à fleurs, etc.) ;
- déneigement du trottoir et des entrées du bâtiment ;
- nettoyage des nappes, des essuies de vaisselle, des torchons, etc.

## **FÊTES ET MANIFESTATIONS**

Lysiane THONUS - 061 24 09 30  
[manifestations@bastogne.be](mailto:manifestations@bastogne.be)

### **LE SERVICE ORGANISE ET GÈRE :**

- les commémorations patriotiques (Memorial Day, Foire aux Noix, MESA, Armistice, messe des victimes civiles, messe des fusillés, hommage aux soldats français, Roi Albert, Cady, Fête du Roi, Fête nationale, etc.) ;
- la marche du périmètre, en collaboration avec le service Communication et la base US de Chièvres ;
- les inaugurations des kermesses de Pentecôte et de juillet (réunions avec les forains, contacts avec les majorettes et Bastogn'Harmony, impression des affiches, etc.) ;
- des manifestations annuelles diverses comme le Télévie, les Journées du patrimoine, les Journées églises ouvertes, etc. ;
- l'accueil des vétérans américains, des autorités et autres associations en visite à Bastogne ;
- les contacts avec les différentes associations patriotiques belges et étrangères, avec les ambassades, l'armée belge et américaine, les fédérations touristiques, la Base Bastogne, la base US de Chièvres et toutes les personnes portant un intérêt particulier à la ville ;
- la maintenance du Bois de la Paix (plaquettes des vétérans, arbres, panneaux explicatifs, etc.).

### **CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2019**

Le service a accueilli 21 vétérans américains et a organisé 21 manifestations régulières :

- 18 janvier : réception du personnel communal ;
- 25 janvier : messe des victimes civiles ;
- 17 février : hommage au Roi Albert ;



- 13 avril : souper et soirée du Télévie
- 8 mai : commémoration de l'Armistice 40-45 ;
- 10 mai : hommage au Caporal Cady ;
- 24 au 26 mai : festival de la caricature ;
- 8 juin : inauguration de la kermesse de Pentecôte ;
- 27 juin : MESA ;
- 13 juillet : hommage aux soldats français ;
- 21 juillet : Te Deum de la Fête Nationale ;
- 27 juillet : inauguration de la kermesse de juillet ;
- 31 juillet : visite à la maison de repos avec les forains ;
- 7 et 8 septembre : journées du Patrimoine ;
- 13 septembre : inauguration nouveaux locaux école de Marvie
- 15 septembre : inauguration salle de village d'Arloncourt
- 26 septembre : souper du personnel communal
- 11 novembre : commémoration de l'Armistice 14-18 ;
- 15 novembre : Fête du Roi ;
- 27 novembre : visite de Saint-Nicolas à l'Espace23 ;

**L'ANNÉE 2019 A VU ÉGALEMENT L'ORGANISATION DU « 75E ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DES ARDENNES » :**

- 1er juin : 25 ans du Bois de la Paix et Mémorial Day
- 17 au 19 juillet : voyage à Auschwitz (39 personnes)
- 7 et 8 septembre : reconstitution d'un aérodrome d'époque + marche « sur les traces de Band of Brothers »
- 10 septembre : randonnée du souvenir pour les écoles à l'occasion de l'anniversaire de la première libération de Bastogne (400 participants)
- 13 au 15 décembre : week-end Nuts
  - marche du périmètre
  - commémoration du siège de la ville : cortège patriotique et jet de noix
  - office religieux à la mémoire des fusillés
  - spectacle Son et lumière au Mardasson
  - reconstitution historique à Hardigny
  - défilé de véhicules militaires dans la Grand rue (+ de 250 participants)
- 22 décembre : messe des victimes civiles à Noville

## **ACHATS**

Lysiane THONUS - 061 24 09 30  
[achats@bastogne.be](mailto:achats@bastogne.be)

Mis en place depuis janvier 2001, le service globalise et rationalise les achats des différents services communaux et des écoles communales.

#### **GESTION DES/D'/DE/DU :**

- marchés publics pour les services de l'Hôtel de Ville ;
- stocks en fonction des besoins (fournitures bureaux, papier, enveloppes, mazout, etc.) ;
- commandes du gasoil de chauffage ;
- bons de commande pour l'ensemble des services ;
- marchés annuels en vue de globaliser les achats, (principalement les fournitures de bureau, les produits d'entretien, le mazout de chauffage, le papier, les enveloppes, les sachets de Saint-Nicolas, les pharmacies des écoles communales, le papier toilette et les essuie-mains, les vêtements de travail, etc.) ;
- l'achat du mobilier pour l'administration, le CTAC, les écoles communales, l'Académie Communale de Musique (ACM), etc. ;
- achats ponctuels (matériel pour les écoles communales, transport de fonds, totem horaire, élections, etc.) ;
- achats des vêtements pour le personnel ouvrier, d'entretien et des agents constatateurs ;
- différents contrats (la timbreuse, les abonnements divers, la location de tapis, le lavage des vitres, etc.) ;
- véhicule communal (l'entretien, les réservations, les pleins) ;
- la location de la sonorisation mobile ;
- stock de cadeaux et des livres.

#### **MARCHÉS DE FOURNITURES PASSÉS EN 2019**

- Administration générale : enveloppes, fleurs pour les secrétaires, café, thé et sucre, produits d'entretien, papier A4 et A3, consommables informatiques, petites fournitures de bureau, papier toilette et essuie-mains, mobilier, fournitures élections, tentures pour les isoloirs, pains garnis pour les élections, sachets de Saint-Nicolas, matériel informatique, cartes de visite, coupes et médailles, terminaux bancontact, caméra autonome, ordinateurs et écrans surveillance police, matériel informatique EPN,
- CTAC : , enveloppes, fleurs pour les secrétaires, café, thé et sucre, consommables informatiques, papiers A4 et A3, papier toilettes et mains, produits d'entretien, petites fournitures de bureau, mobilier, gourdes, ;
- Ecoles communales et ACM : papiers A4 et A3, papier toilettes et essuie-mains, produits d'entretien, mobilier scolaire, fruits et légumes, micro onde pour l'école de Foy, lave vaisselle école de Mageret, projecteurs, tableaux interactifs, journaux de classe, ;
- ADL : chèques commerces, espace éphémère place St-Pierre (support communication, location scène, pelouse et sable, bâches barrières Heras) sandwiches salon de l'étudiant, ;
- Communication : matériel pour le PCDN, calendrier des collectes sélectives, autocollants bien-être animal, impression toutes-boîtes, Nuts 2019-2020, panneaux dépôts sauvages, autocollants poubelles, totem horaire, Nature admise, autocollants tri des déchets, welcome packs ;
- Jeunesse et Enfance : t-shirts pour la Plaine, œufs en chocolat pour la chasse aux œufs ;
- Sentinelles Bois de la Paix

soit, un total de 47 marchés de fournitures pour un montant approximatif de 240.000 €.

### **MARCHÉS DE SERVICES PASSÉS EN 2019**

- Administration générale : location du bus pour le voyage 3x20, location des toilettes pour les kermesses de Pentecôte et de juillet, transport de fonds, mise à jour du central téléphonique, projection personnel communal et CPAS, BBQ du personnel communal, réparation de la fibre optique, analyse flux population, maintenance du système de pointage, traiteur pour le Nouvel an ;
- écoles communales : location des bus pour les excursions et pour les déplacements locaux ;
- sports : location des toilettes pour les "Legend Boucles" ;
- Jeunesse et Enfance : sécurité pour le Parc en Fête fin des examens, location des bus pour les sorties de la Plaine et Halloween à Walibi, sécurité Eté Indien, ;
- ADL : location cabines wc pour l'espace éphémère place St-Pierre ;

soit, un total de 25 marchés de services pour un montant approximatif de 125.000 €.

### **MARCHES SPECIFIQUES PASSES POUR LE 75<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DES ARDENNES**

- Support communication, photographe, support promotion, objets promotionnels ;
- Bus pour voyage à Auschwitz ;
- Location tonnelles pour le 1<sup>e</sup> juin ;
- Bus transport des élèves pour la randonnée du souvenir
- Achat de vestes ;
- Réalisation spots tv et radio ;
- Impression brochures Nuts ;
- Réalisation panneaux, bâches Nuts ;
- Panneaux habillage hôtel de ville ;
- Sécurité, sonorisation, décoration florale Nuts ;
- Service de traduction ;
- Location de tringles ;
- Traiteur réception Nuts, accueil café et potage ;
- Location chapiteaux Nuts
- Gestion de la presse Nuts

soit un total de 21 marchés « 75e » pour un montant attribué de plus de 150.000 €.

### **DIVERS**

- Location de la sonorisation communale : neuf prêts en 2019 ;
- adhésion au marché provincial pour le gasoil de chauffage : 94.471 litres de mazout ont été commandés en 2019 pour un montant de 56.892 € (fourniture dans les écoles communales, à l'ICET, au CPAS et au CTAC) ;
- Le service achats a rédigé 214 bons de commande pour les différents services communaux.

## AÎNÉS

José KENLER - 061 24 09 71 et Lysiane THONUS - 061 24 09 30

[aines@bastogne.be](mailto:aines@bastogne.be)

### VOYAGE ANNUEL DES "3X20 ANS"

Depuis maintenant plus de 35 ans, un voyage est organisé pour les plus de 60 ans, cette année la formule 4 jours a encore été retenue et à rencontré un franc succès.

C'est avec deux bus (93 participants) que nous nous sommes rendus cette année dans le Val de Loire, Blois, Tours et Chambord du mardi 4 au vendredi 7 juin.

Au programme, les visites guidées :

- de Blois en attelage ;
- de la Ville de Tours ;
- de la Vallée Troglodytique des Goupillières et de ses grottes ;
- d'une cave à vin et dégustation ;
- du château de Cheverny ;
- promenade en barque dans le parc naturel ;
- de la Ville d'Orléans ;

Quatre jours de joie, de bonne humeur et de convivialité, un agréable séjour pour tous les participants.

Le 19 septembre, le petit souper traditionnel a été organisé. L'occasion de se retrouver tous autour d'un bon repas et se rappeler les bons moments passés, visualiser les photos et parler du voyage de l'année suivante.

## CULTE

José KENLER - 061 24 09 71  
[culte@bastogne.be](mailto:culte@bastogne.be)

Ce service gère les relations avec les Fabriques d'église, analyse les comptes et les budgets de celles-ci et gère, en collaboration avec le service Travaux, les demandes de travaux dans les édifices du culte.

## LOGEMENT

José KENLER - 061 24 09 71  
[logement@bastogne.be](mailto:logement@bastogne.be)

Le service Logement traite les demandes relatives aux primes "logement" et, en cas de besoin, oriente les personnes vers les services spécialisés, notamment ceux de la Région wallonne.

Ainsi, il a en charge :

- l'information, la réception et le suivi des demandes de primes communales au logement (construction, achat, réhabilitation et installation de chauffe-eau solaire) ;
- l'information et l'aide à l'introduction des demandes de primes régionales au logement (rénovation, restructuration, installation chauffe-eau solaire, prime énergie, assurance contre la perte de revenus, allocation de déménagement et de loyer, etc.) ;
- le suivi des dossiers relatifs à l'insalubrité des logements ;
- l'inventaire des logements publics.

En 2018, 29 primes au logement ont été attribuées pour un montant total de 8.320 €.

## SERVICE SPORTS

José KENLER - 061 24 09 71  
[sports@bastogne.be](mailto:sports@bastogne.be)

## **DOSSIERS 2018**

### Les 20 km de Bastogne

Pour la 16<sup>e</sup> année consécutive, la Ville de Bastogne, en collaboration avec le Lion's Club Bastogne, le Syndicat d'Initiative et la Base Bastogne, a organisé le 16 septembre 2018 les "20km de Bastogne". Cette année, "Woman Race", association dont le but est d'apporter son aide à la lutte contre le cancer du sein, a été associée à cette organisation.

Comme les années précédentes, en plus du traditionnel circuit de 20 kilomètres, une deuxième allure libre était organisée sur une distance de 8 kilomètres.

Des balades familiales de 8, 13 et 20 kilomètres complétaient le programme de cette journée.

Les bénéfices de cette journée ont été reversés aux œuvres sociales soutenues par le Lion's.

### Trophée communal du Mérite sportif

La 33<sup>e</sup> édition du Trophée Communal du Mérite Sportif, organisée conjointement par la Ville de Bastogne et la Jeune Chambre Internationale, a été remportée, à titre individuel, par Éloïse LUTGEN (équitation) et, à titre collectif, par Bastogne United (football - jeunes).

La "Tri Nuts Team Bastogne" (triathlon) et le club de frisbee "Ultimate Frisbee Bastogne" ont été désignés lauréats respectivement dans les catégories "Coup de Cœur" et "Fair Play".

Ces différents trophées ont été décernés à l'issue de la journée sportive "La Bougeotte Grandeur Nature".

### Bougeotte Grandeur Nature

Le samedi 25 août 2018 au Centre sportif, une journée destinée à la promotion du sport a été organisée. Au cours de celle-ci, les différents clubs sportifs de la commune ont ainsi pu présenter à la population leurs disciplines respectives.

## **CONTRIBUTIONS DU SERVICE SPORTS LORS DES ÉVÉNEMENTS SUIVANTS :**

- Liège-Bastogne-Liège pour les élites, pour les femmes et pour les espoirs ;
- l'étape du Tour cycliste de la Grande Région ;
- "Avril à Vélo" ;
- L'étape de l'"Arden Challenge" ;
- les "Legend Boucles @ Bastogne" ;
- le cross de Rival ;
- la Military run.

Le service assure également le suivi des demandes de subsides communaux des différents clubs sportifs de Bastogne.

## SERVICE SUBSIDES

José KENLER - 061 24 09 71  
[subsidess@bastogne.be](mailto:subsidess@bastogne.be)

Le service analyse et assure le suivi des demandes de subsides communaux ordinaires et exceptionnels.

En 2018 : 190 subsides ont été octroyés pour un montant total de 205.000 €.

## SERVICE FINANCES

Béatrice WUIDART - 061 24 09 59, Gwendoline DUBOIS - 061 24 09 03,  
Hélène BEAUFILS - 061 24 09 50, Emmanuelle TOUBON - 061 24 09 48  
et Sarah GENIN - 061 24 09 02  
[comptabilite@bastogne.be](mailto:comptabilite@bastogne.be)

Ce service a pour mission de tenir la comptabilité de la Commune de Bastogne.

Ses principales tâches sont :

- l'élaboration du budget, des modifications budgétaires et de leurs annexes obligatoires ;
- la gestion des services ordinaire et extraordinaire ;
- la gestion des emprunts, des déclarations TVA, des taxes communales, de la comptabilité de l'ADL, de la facturation des différentes prestations, des baux de chasse, des ventes de bois, des loyers, etc. ;
- la réalisation du compte budgétaire et de ses annexes.

À l'ordinaire, la comptabilité budgétaire comprend :

- les recettes de prestations (rémunérations de services rendus, etc.) ;
- les recettes de transferts (fiscalité, dotation générale, subsides) ;
- les recettes de dette (revenus de placements, dividendes) ;
- les dépenses de personnel ;
- les dépenses de fonctionnement ;
- les dépenses de transferts (subsides de fonctionnement versés à des associations, aux ménages, etc.) ;
- les dépenses de dette (intérêts, amortissements).

À l'extraordinaire, les dépenses et les recettes concernent le patrimoine communal à l'exclusion de son entretien courant. Il comprend également les subsides et prêts consentis à ces mêmes fins, les participations ainsi que les remboursements anticipés de la dette. La comptabilité générale ou patrimoniale est un système comptable découlant de celui utilisé dans le secteur privé.

## COMPTE 2018

DÉPENSES ORDINAIRES		RECETTES ORDINAIRES	
Personnel	9.194.397,50 €	Prestation	853.934,35 €
Fonctionnement	5.282.957,89 €	Transferts	22.166.557,23 €
Transferts	5.420.080,53 €	Dettes	193.682,27 €
Dettes	3.294.702,72 €	Prélèvements	50.000,00 €
Prélèvements	0,00 €	<b>Total (exercice propre)</b>	23.264.173,85 €
<b>Total (exercice propre)</b>	23.192.138,66 €	Exercices antérieurs	1.959.863,32 €
Exercices antérieurs	550.947,20 €	Prélèvements	0,00 €
Prélèvements	502.852,26 €	<b>Total général</b>	<b>25.224.037,17 €</b>
<b>Total général</b>	<b>24.245.938,12 €</b>		
		<b>Évolution des résultats</b>	
		Exercice propre	72.035,19 €
		Global	978.099,05 €

## SERVICE JURIDIQUE

Laurence NICOLAS - 061 24 09 63 et Fidèle NDESHYO - 061 24 09 47  
[juridique@bastogne.be](mailto:juridique@bastogne.be)

## GESTION DU PATRIMOINE

- Dans le cadre de l'appel à projets "Innovation sociale dans la lutte contre le sans-abrisme & logements d'urgence 2017", le CPAS a obtenu une promesse de soutien financier de la Loterie Nationale d'un montant de 46.371,81 € afin d'augmenter le nombre de logements d'urgence dans la commune. Ce subside a été affecté au logement communal sis rue de la Californie, 2 à Bastogne et dans un état d'insalubrité rendant impossible sa mise en location. Une convention de partenariat d'une durée de minimum neuf ans pour ledit logement doit être conclue avec le CPAS (Conseil communal du 20 mars 2018).
- Approbation de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage proposée par Idélux projets publics dans le cadre du projet de développement immobilier à Renval (terrains communaux sis route de Marche - Conseil communal du 20 mars 2018).
- Constitution d'une servitude au profit de la Ville de Bastogne par l'association des copropriétaires de la Résidence du Parc Siville, rue des Scieries, en vue de la pose d'un poteau d'éclairage public sur le domaine privé de la résidence afin de sécuriser le passage public (Conseil communal du 15 mai 2018).
- Constitution d'un bail emphytéotique d'une contenance de 23 ca 25 dm<sup>2</sup>, à prendre dans une parcelle cadastrée Bastogne - 6<sup>e</sup> Division Wardin Section D, une terre vaine et vague à "Hodelinge", n° 565/2A d'une contenance de 2 ha 24 a 76 ca, au profit d'Orès pour la construction d'une cabine électrique.
- Suite à la décision du Conseil communal du 30 avril 2007 relative à la cession à la Société Wallonne des Eaux (SWDE) du réseau de distribution d'eau, les installations affectées au réseau de distribution d'eau doivent être transférées à la SWDE afin de régulariser la situation. Ce transfert



patrimonial fait l'objet du projet d'acte d'acquisition du Notaire Joël TONDEUR à Bastogne, pour cause d'utilité publique (Conseil communal du 5 novembre 2018).

- Vente à la Zone de Police 5301 Centre Ardenne, une contenance de 6 a 26 ca, composée de :
  - la parcelle cadastrée Commune de Bastogne 1<sup>re</sup> Division Section E, un atelier "route de Marche, 71" n° 1126F6 d'une contenance cadastrale de 3 a 43 ca et d'une contenance mesurée de 3 a 52 ca ;
  - une contenance de 2 a 74 ca à prendre dans la parcelle cadastrée Commune de Bastogne 1<sup>re</sup> Division Section E un building "route de Marche 71" n° 1126M6 d'une contenance de 12 a 37 ca,

telles que ce bien est repris sous lot 1 au plan dressé par le géomètre expert Monsieur Luc CAPRASSE en date du 05/02/2018, pour le prix de cinquante mille € (50.000 €) ;

et de constituer au profit de la Zone de Police 5301 Centre Ardenne une servitude de passage sur une largeur de 5,50 mètres sur la parcelle cadastrée Commune de Bastogne 1<sup>re</sup> Division Section E un building "route de Marche 71" n° 1126M6 d'une contenance de 12 a 37 ca, telle que reprise sur le plan dressé par le géomètre expert Monsieur Luc CAPRASSE en date du 05/02/2018 ;

et aux autres clauses et conditions reprises dans le projet d'acte du Comité d'Acquisition du Luxembourg (Conseil communal du 13 novembre 2018).

- Autorisation donnée au Collège communal pour introduire une action en référé à l'encontre de Monsieur Pascal DELPERDANGE, afin de le contraindre à donner plein accès aux bâtiments aux auteurs de projet suite au marché public lancé par Idélux dans le cadre du centre de référence du vélo, et de leur permettre de poser tous les actes nécessaires à l'accomplissement de leur mission tels que prises de mesures et photographies ; d'autoriser le Collège communal à introduire une action en expulsion devant la Justice de Paix à l'encontre de Monsieur Pascal DELPERDANGE et sa société la sa Naturâne pour la libération du site de la gare du Sud ; de désigner Maître Antoine GRÉGOIRE, dont le cabinet est établi au 21, Avenue Blonden à 4000 LIÈGE, afin d'introduire les actions susmentionnées et de représenter la Ville de Bastogne (Conseil communal du 3 décembre 2018).

## **TAXES ET REDEVANCES**

Le service gère les recours contre des taxes communales devant le Collège communal et du contentieux fiscal auprès des cours et tribunaux, relatifs à :

- la taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés ;
- la taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité ;
- la taxe sur les pylônes et mâts affectés à un système global de communication mobile (GSM) ou à tout autre système d'émission et/ou réception de signaux de communication ;
- la taxe sur les commerces de nuit ;
- la taxe sur les immeubles inoccupés.

Au cours de l'année 2018, les règlements suivants ont été adoptés par le Conseil communal :

- taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers pour l'année 2019 ;
- centimes additionnels au Précompte Immobilier pour l'année 2019 ;
- taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice 2019 ;
- mines, minières et carrières - compensation régionale 2019.

## **RÈGLEMENTS DE POLICE - VOIRIES**

- La Police fédérale a sollicité un avis du Conseil communal pour le placement d'une caméra de surveillance ANPR sur le réseau autoroutier de la Ville de Bastogne (Conseil communal du 20 mars 2018).

- Principe du déclassement du sentier vicinal n° 44 (Conseil communal du 26 décembre 2018).

## ASSURANCES

Le service gère les contrats d'assurance, les déclarations et les suivis des sinistres avec l'assureur (Éthias).

## CONVENTIONS

- Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau funérarium par la Maison Gierens, une convention a été conclue pour la mise à disposition de la salle de cérémonie pour l'organisation de funérailles non confessionnelles et de la chambre froide, pour cause d'utilité publique à la Ville de Bastogne selon ses besoins et sous certaines conditions (Conseil communal du 6 février 2018).
- Location du rez-de-chaussée et du sous-sol de la maison sise rue des Remparts, 53, à l'ASBL Coeurs Sans Frontières n° BCE 453.362.162, dont le siège social est établi à 6600 BASTOGNE, rue des Hêtres, 78, afin d'y installer un magasin de vente de textiles en seconde main. Le loyer est fixé à 400 € (hors charges) pour une durée initiale de trois ans (Conseil communal du 25 juin 2018).
- Suite à la réalisation de l'accroche RAVeL vers le lotissement de la petite Bovire, la SNCB a modifié la concession domaniale n° 403255001 afin d'y inclure la superficie nécessaire à la réalisation de l'accroche. La superficie de terrain occupé passe de 488,74 m<sup>2</sup> à 529,24 m<sup>2</sup> et la redevance d'occupation reste inchangée. Cette modification fait l'objet de l'avenant n° 403912002 (Conseil communal du 25 juin 2018).

## DIVERS

En date du 9 février, la Commune du Lac de la Haute-Sûre (Grand-duché du Luxembourg) a délivré un permis de bâtir pour la construction de quatre éoliennes à Watrange (Grand-duché du Luxembourg) à quelques kilomètres des premières entités de Bastogne. La Commune, ayant un intérêt à agir, a décidé d'introduire un recours auprès du tribunal administratif du Grand-duché du Luxembourg par l'entremise du cabinet d'avocat "KRIEGER Associates".

# SERVICE ENSEIGNEMENT

Nadine FREDERICK – 061 24 09 45, Nadine SONNET – 061 24 09 06

et Maryline ANTOINE - 061 24 09 64

Email: [enseignement@bastogne.be](mailto:enseignement@bastogne.be)

Michaël PICARD (chauffeur), Anne-Françoise CONRARD, Marie-France FLAMANT, Bernadette DEMOULIN et Fabienne LAFORGE (convoyeuses)

-----

Bastogne est un centre scolaire fréquenté par plus de 6.000 élèves. Pouvoir organisateur de l'enseignement officiel subventionné, la Commune joue un rôle primordial puisqu'elle a sous sa responsabilité directe les écoles fondamentales rurales, l'Institut Communal d'Enseignement Technique (ICET) et l'Académie

Communale de Musique (ACM).

La majorité des parents des villages ont compris que l'épanouissement de l'enfant, du petit enfant en particulier, allait de pair avec le dynamisme de son milieu rural.

En permettant aux écoles de subsister et de se développer dans les villages, le pouvoir communal souhaite offrir un service de proximité performant et attrayant et contribuer ainsi à la qualité de la vie au village.

Bien conscient de la richesse de l'école au village, le service Enseignement offre sa collaboration la plus étroite possible au personnel enseignant et met tout en œuvre pour répondre aux souhaits des parents.

Depuis septembre 2016, l'école communale fondamentale de Mageret a ouvert l'immersion en anglais dès la 3<sup>ème</sup> maternelle. L'immersion est une méthode efficace d'apprentissage des langues. Elle consiste à plonger les élèves dans un bain de langues, en faisant de la seconde langue un outil de communication pour apprendre les différentes matières du programme scolaire. L'enfant apprend à la fois des matières et une langue étrangère, sans alourdir son programme de cours.

L'immersion en anglais est organisée à ½ temps, durant l'année scolaire 2019/2020 en 3<sup>ème</sup> maternelle, 1<sup>ère</sup> primaire, 2<sup>ème</sup> primaire et 3<sup>ème</sup> primaire.

#### **LE SERVICE ENSEIGNEMENT ASSURE :**

- la gestion quotidienne et le suivi administratif des dossiers inhérents au service enseignement ainsi que les dossiers liés aux compétences spécifiques de l'échevin de l'Enseignement ;
- la consultation journalière et la mise en application des circulaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- l'accueil et le relais d'informations pour les enseignants, les parents, etc. ;
- au niveau de l'enseignement fondamental :
  - la rédaction des accusés de réception des candidatures (fondamental, ICET, ACM) ;
  - le recrutement des enseignants, relations avec le FOREM – obligations PRIMOWEB ;
  - la rédaction des documents chômage, mutuelle, dimona, attestations de revenus, attestations des allocations familiales, attestations diverses, tableaux, listings, etc. ;
  - la gestion des dossiers de demande d'engagement des aides complémentaires puéricultrice, assistante maternelle, psychomotricienne, éducateur, etc. (A.P.E., P.T.P., etc.) ;
  - la gestion des dossiers des enseignants temporaires dans des emplois non vacants, temporaires dans des emplois vacants, A.P.E., P.T.P., définitifs (dossiers traitements, ONEM, mutuelle, allocations familiales, programme PAGE, etc.), à l'entrée en fonction, à la fin des fonctions et à la fin de chaque mois ;
  - la gestion des interruptions de carrière et de travail à temps partiel ;
  - la médecine du travail (MENSURA) ;

- la gestion des congés et des absences ;
- la gestion des congés de maladie (CERTIMED) ;
- la gestion des dossiers d'accidents de travail ou sur le chemin du travail des enseignants ;
- l'encodage des dossiers d'accident scolaire des élèves du fondamental, de l'ACM, de l'ICET, de l'école des devoirs, de la halte garderie et des plaines de jeux ;
- la gestion des formations continuées des enseignants ;
- la gestion des dossiers de restructuration des écoles, des mises en disponibilité, des réaffectations, des rappels à l'activité, de disponibilité précédant la pension de retraite (DPPR), d'admission à la retraite, etc. ;
- la notification des emplois vacants et des appels aux candidats ;
- la gestion des dossiers de nomination des enseignants ;
- la gestion des dossiers de fonction de promotion, de fonction de sélections ;
- le calcul et la répartition du capital-périodes en maternel et en primaire, de l'augmentation de cadre en cours d'année scolaire en maternel ;
- la gestion des dossiers de subventions-traitements, des dossiers DRSI (DIMONA et déclaration des risques sociaux), PRIMVER (gestion des structures et du cadre de l'enseignement fondamental), PWEB (gestion des disponibilités pour des fonctions dans l'enseignement), SM (gestion des dossiers subventions surveillance de midi), PUERI (gestion des recrutement des puériculteurs) des dossiers de subventions pour manuels scolaires et logiciels scolaires, PILOTAGE (plan de pilotage) ;
- le contrôle des dépêches ;
- l'établissement et la préparation des points à inscrire à l'ordre du jour et les dossiers à présenter au Collège communal et au Conseil communal (en relation directe avec le Directeur général) ;
- la rédaction et la dactylographie des délibérations ;
- l'organisation (calendriers, autorisations, feuilles de routes, facturations, etc.) des déplacements en bus communal sollicités par les écoles (piscine, gymnastique, excursions, classes de découvertes, visites expositions, musées, échanges interscolaires, etc.), par les services communaux ;
- l'organisation du service de transport scolaire (MET -TEC) et la gestion des documents de transport scolaire (circuits, listes des élèves, encodage avis d'entrée et de sortie, facturation) ;
- la gestion des déclarations ONSS (DIMONA) ET DRSI ;
- la gestion des bons de commandes, des appels d'offres (manuels scolaires, fournitures classiques, logiciels scolaires) ;
- la gestion des licences REPROBEL ;

- Déclarations AFSCA pour les 9 écoles fondamentales ;
- l'organisation et le secrétariat des réunions (ordres du jour, convocations, procès- verbaux) : Commission Paritaire Locale (COPALOC) de Bastogne, Conseils d'entité et de proximité, Conseils de participation, Directions et enseignants.
- au niveau de l'Institut Communal d'Enseignement Technique et de l'Académie Communale de Musique :
  - l'établissement et la préparation des points à inscrire à l'ordre du jour et des dossiers à présenter au Collège communal et au Conseil communal (en relation directe avec le Directeur général) ;
  - la rédaction et la dactylographie des délibérations ;
  - la gestion des dossiers de nomination des enseignants, des fonctions de promotions, des fonctions de sélections et des dossiers de candidatures.

### **GESTION DU PLANNING DES DÉPLACEMENTS DU CHAUFFEUR DE BUS**

Celui-ci assure :

- le ramassage scolaire des élèves des écoles communales fondamentales de Rachamps, Noville, Arloncourt, Moinet, le matin, le soir et le mercredi midi, dans le cadre d'une convention qui lie la Commune avec le TEC ; le transport des élèves afin de les conduire aux cours de langues (regroupement des élèves), d'éducation physique, de psychomotricité, à la piscine, aux expositions, au théâtre, en excursion, etc. ;
- le transport des enfants pendant les vacances dans le cadre de la Plaine communale.

### **GESTION DU PLANNING DES DÉPLACEMENTS DES CONVOYEUSES**

Celles-ci assurent la sécurité lors des débarquements/embarquements des enfants :

- dans le bus communal, circuit 9621 qui dessert les écoles de Rachamps, Noville, Moinet et Arloncourt ;
- dans le bus TEC, ligne 163 B5 qui dessert les écoles de Mageret et de Wardin sur le circuit Bastogne, Mont, Neffe, Mageret, Bizory, Benonchamps, Harzy et Wardin ;
- dans le bus TEC, ligne 163 B4 qui dessert les écoles de Wardin et de Mageret sur le circuit Bastogne, Marvie, Bras, Wardin, Harzy, Benonchamps et Mageret.

### **CHIFFRES 2019**

Pour l'année scolaire 2019-2020, la population scolaire, **au 1<sup>er</sup> octobre 2019**, dans le fondamental était de 665 élèves (262 en maternel et 403 en primaire) répartis dans les trois écoles communales fondamentales de :

Mageret (implantations de Mageret et Marvie) ;

Noville (implantations Foy, Noville et Rachamps) ;

Wardin (implantations de Lutremange, d'Arloncourt, Moinet et Wardin).

## **RÉPARTITION DE LA POPULATION SCOLAIRE ET DES MEMBRES DU PERSONNEL**

IMPLANTATION	MATERNEL (en 26°)	PRIMAIRE en (24°)
<b>ÉCOLE FONDAMENTALE DE NOVILLE - Directrice : Martine COBRAVILLE – 24P DEF</b>		
<b>NOVILLE</b>	<b>34</b> Dominique PIERRE (20 P DEF) Anita DEWALQUE (25 P DEF maladie) Noémie FRENOY (1 P TEV + 25 P TENV DEWALQUE) Christel VANDE WIELE (6P TEV)	<b>46</b> Séverine KAIRIS (12 P DEF + 10 P TEV) Aurélie LENAERTS (2 P TEV) Dominique SCHUMER (6 P DEF maladie) Vanessa JUMET (12 P TENV MEYER + 6 P PO) Karine DUJARDIN (6P DEF déplacée Mageret) Lisa CIMINO (6 P TEV – 6 P TENV SCHUMER – 6 P TENV QUOITIN)
<b>FOY</b>	<b>28</b> Sandrine DEMEUSE (26 P DEF maladie) Laurence JONKEAU (13 P TEV) Céline PONDANT (13 P TEV + 13 P TENV DEMEUSE) Shirley MACORS (13 P TENV DEMEUSE)	<b>52</b> Renée MASSEN (19P DEF) Véronique DEMEUSE (24P DEF) Joëlle HILSON (24P DEF) Aurélie LENAERTS (5P TENV MASSEN) Christelle EVRARD (8 P DEF déplacée Mageret) Emilie ANNET (6 P PO)
<b>RACHAMPS</b>	<b>26</b> Francine KRACK (13 P DEF) Laurence SIMON (26 P DEF) Laurence JONKEAU (13 P DEF)	<b>29</b> Jean-François PONCIN (24P DEF) Kéziban YUKSEL (18 P DEF) Lisa CIMINO (6P TENV YUKSEL)
<b>ÉCOLE FONDAMENTALE DE MAGERET - Directrice : Sandrina THONUS – 24 P DEF</b>		
<b>MAGERET</b>	<b>69</b> Françoise DEWEZ (13 P DEF) Stéphanie PIERLOT (13 P DEF) Anita DEWALQUE (1 P DEF maladie) Marie GRESSE (13 P TEV (en attente validation DEF) + 13 P TENV DEWEZ) Monica CLARK (13 P TEV) en <u>ANGLAIS</u> Maureen PIETTE (6 P TENV PIERRE + 6P	<b>69</b> Fabienne CORNET (24 P DEF) Karine DUJARDIN (24 P DEF dont 6 de NOVILLE et 6 de MARVIE) Christelle EVRARD (24P DEF dont 8 de FOY et 4 d'ARLONCOURT) Monica CLARK (12 P TEV) en <u>ANGLAIS</u> Hilde DE PAPE (24 P TENV ABINET) en

		TENV RIES + 1P TENV DEWALQUE + 13P TEV) Ophélie DEFOY (13 P TEV)		<u>ANGLAIS</u>
<b>MARVIE</b>	<b>36</b>	Chantal REMY (13 P DEF) Christel MEUNIER (13 P DEF + 13 P TEV) Marie VAN DE WIELE (13 P TEV + 13 P TENV REMY)	<b>59</b>	Danièle PIRENNE (24 P DEF) Vanessa MAYON (24 P DEF) Stéphanie CLEMENT (12P TENV TUMSON + 12P TENV LOUIS) Dominique SCHUMER (6 P DEF maladie) William TABAR (6 P TENV SCHUMER + 6 P PO)
<b>ECOLE FONDAMENTALE DE WARDIN - Directeur : Patrick TABAR – 24 P DEF</b>				
<b>WARDIN</b>	<b>38</b>	Anne-Françoise RIES (20 P DEF) Angélique SMETS (26 P DEF) Edith CORMAN (13 P DEF) Christel VANDE WIELE (6 P TEV)	<b>81</b>	Isabelle LAFONTAINE (24 P DEF) Dominique SCHUMER (12 P DEF maladie) Nadine GREGOIRE (18 P DEF) Michèle BOMBOIR (12 P DEF) Martine PIERSON (12 P DEF) Aurélié LENAERTS (4 P TENV GREGOIRE + 12P TENV BOMBOIR) Mathilde COLLARD (12P TENV SCHUMER + 12 P TENV LOUIS)
<b>LUTREMANGE</b>	<b>11</b>	Isabelle HINCK (13P DEF) Sagaya HEINZIUS (13P DEF)	<b>28</b>	Bruno LUTGEN (24P DEF) Sylvie COLLIGNON (12P TEV) Audrey HINCK (12 P PO)
<b>MOINET</b>	<b>20</b>	Michèle PARISSÉ (13 P DEF) Delphine WUIDART (13 P TENV HEINZIUS + 13 P TENV CORMAN)	<b>0</b>	-
<b>ARLONCOURT</b>	<b>0</b>	-	<b>39</b>	Ingrid RASKIN (24P DEF) Marie-Christine QUOITIN (18P DEF) Martine TUMSON (12P DEF) Christelle EVRARD (4 P DEF déplacée MAGERET) Emilie ANNET (2P TENV GREGOIRE + 4P PO)

## AIDES COMPLÉMENTAIRES

### Primaire

Seconde langue : Brigitte JANOT en anglais, Isabelle MOLHAN et Swann MAHIEU en néerlandais et anglais.

Éducation physique : Quentin GUIOT, Guillaume GRUSLIN, David VINCENT et Michaël DISLAIRE.

Educatrice : Laetitia BODET.

Citoyenneté: Catherine AHN, Isabelle LEGARDEUR, Aurélie MOURIAME, François KRACK , Guillaume GRUSLIN et Michaël DISLAIRE.

Religion catholique : Isabelle LEGARDEUR, Catherine AHN et Mathilde HENNEAUX.

Morale : Aurélie MOURIAME, François KRACK.

Religion protestante : Marie-Rose GERARD.

Religion orthodoxe : Oana PETREUS.

Religion musulmane : Abdelkarim DERFOUFI.

### Maternel

Psychomotricité : Julie ARENS, Françoise KRAK et Guillaume GRUSLIN

Assistantes maternelles – Puéricultrices : Laurence BOVY (APE), Cathy CHISOGNE (PO), Sophie TARTE (PO), Marie PECHE (PTP), Caroline CHERPION (PTP), Annick DABE (PTP), Christine STERPENICH (PTP), Laetitia VERBIST (APE) et Colline KUNE (APE).

### Garderies, temps de midi et nettoyage des locaux scolaires

Des personnes assurent à temps partiel l'accueil extrascolaire le matin et le soir, la surveillance du temps de midi, la distribution des repas, la remise en ordre des réfectoires et l'entretien des locaux scolaires des écoles communales fondamentales.

- Mageret : Brigitte DOMINIQUE (garderie matin, entretien et temps de midi), Marylène KOEUNE (garderie soir et temps de midi), Rosa MICHEL (entretien), Stéphanie TABART (garderie soir, temps de midi) et Laurence GEORGES (garderie soir, temps de midi) ;
- Marvie : Anne-Lise THIELEN (temps midi, entretien, garderie matin et soir), Jean-Claude CLÉMENT (temps de midi), Ekram EL ASSARI (temps de midi), Joelle DEHARD (garderie soir et entretien 9h) et Laurence GEORGES (entretien 4h) ;
- Noville : Isabelle ZIADA (temps de midi et garderie du soir 15h30-17h30), Christina GUILLAUME (garderie), Vanessa DUMONT (entretien), Mireille DEGIVES (temps de midi et entretien) et Bernadette DEMOULIN (temps de midi et bus communal) ;
- Rachamps : Chantal CRÉMER (entretien), Françoise RASKIN, Christelle HALLEUX (temps de midi et garderie matin), Vanessa BUTTIENS (temps de midi) ;



- Foy : Nicole LUC (entretien), Cindy LEONARD (temps de midi), Milouda BACHIRI (temps de midi), Deborah BUFFIN (garderie du soir), Bernadette DEMOULIN (garderie matin et soir) ;
- Arloncourt : Marylène ANDRÉ (entretien), Brigitte HAAG (temps de midi), Bernadette PHILIPPIN (garderie matin et soir) et Cindy KLAIR (temps de midi) ;
- Wardin : Sylviane HUET (garderie matin et soir), Sandrine DEGIVES (entretien, Béatrice GUEBELS (entretien), Anne-Françoise CONRARD (temps de midi et entretien), Vinciane BREVER (temps de midi et garderie matin et soir) et Sophie TARTE (temps de midi) ;
- Lutremange : Béatrice GUEBELS (entretien et temps de midi) et Isabelle TALBOT (garderie matin et soir et temps midi) ;
- Moinet : Gilda FERON (entretien), Christel DE COSTER (entretien) et Chantal STASSIN (garderie matin et soir et temps de midi).

**POPULATION SCOLAIRE À LA RENTRÉE SCOLAIRE (1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018)**

<b>IMPLANTATION</b>		<b>MATERNEL (26 P*)</b>		<b>PRIMAIRE (24 P*)</b>	
<b>École fondamentale de Noville - Directrice : Martine COBRAVILLE - 24 P</b>					
Noville	32	Dominique PIERRE (20 P) Anita DEWALQUE (6 P) Camille GEORGES (13 P) Dépl. Foy Noémie FRENOY (26 P) Magali LEJEUNE (13 P) Maladie	42	Séverine KAIRIS (22 P) Marie-Claire MEYER (18 P) Vanessa JUMET (12 P + 4 P) Christelle EVRARD (6 P) Dépl. Mageret Karine DUJARDIN (6 P) Dépl. Mageret Nadine GRÉGOIRE (4 P) Congé 4 P Aurélie LENAERTS (4 P)	
Foy	24	Sandrine DEMEUSE (26 P) Laurence SIMON (13 P)	53	Renée MASSEN (19P) Véronique DEMEUSE (24P) Joëlle HILSON (24P) Aurélie LENAERTS (6+5P) Martine TUMSON (6P) Congé	
Rachamps	25	Francine KRACK (13 P) Laurence SIMON (13 P) Laurence JONKEAU (13 P)	25	Jean-François PONCIN (24P) Kéziban YUKSEL (12P)	
<b>École fondamentale de Mageret - Directrice : Sandrina THONUS - 24 P</b>					
Mageret	60	Françoise DEWEZ (13 P) Stéphanie PIERLOT (13 P) Monica CLARK (13 P) Anglais Marie GRESSE (26 P) Maureen PIETTE (13 P) Magali LEJEUNE (13 P) Maladie	55	Fabienne CORNET (24 P) Karine DUJARDIN (18 P) Christelle EVRARD (18 P) Monica CLARK (12 P) Anglais Catherine ABINET (24 P) congé mission	
Marvie	29	Chantal REMY (26 P) maladie Christel MEUNIER (20 P) Anita DEWALQUE (6 P) Maureen PIETTE (13 P) Delphine WUIDART (13 P)	55	Danièle PIRENNE (24 P) Vanessa MAYON (24 P) Stéphanie CLÉMENT (24 P) Caroline LOUIS (12 P) Congé Késiban YUKSEL (12 P) Congé Émilie ANNET (6 P)	
<b>École fondamentale de Wardin - Directeur : Patrick TABAR - 24 P</b>					
Wardin	42	Anne-Françoise RIES (20 P) Angélique SMETS (26 P) Édith CORMAN (13 P) Absente Anita DEWALQUE (6 P) Séverine CRAVATTE (13 P)	81	Isabelle LAFONTAINE (24 P) Dominique SCHUMER (24 P) Malade Nadine GRÉGOIRE (18 P) Michèle BOMBOIR (18 P) Martine PIERSON (12 P) Aurélie LENAERTS (6 P) Mathilde COLLARD (24P)	
Lutremange	10	Isabelle HINCK (13P) Sagaya HEINZIUS (13P)		Bruno LUTGEN (24P) Caroline LOUIS (12P) Sylvie COLLIGNON (12P)	
Moinet	23	Michèle PARISSÉ (13 P) Édith CORMAN (13 P) Camille GEORGES (13 P)	0		
Arloncourt	0		44	Ingrid RASKIN (24 P) Marie-Christine QUOITIN (24 P) Martine TUMSON (18 P) Émilie ANNET (6 P)	

\* P : périodes de cours par semaine

## AIDES COMPLÉMENTAIRES

### Primaire

- Seconde langue : Ginette KOBBS et Brigitte JANOT en anglais, Hilde DE PAPE en néerlandais.
- Éducation physique : Pascal GÉRARD, Hélène WIERTZ, Quentin GUIOT, Olivia BURIE, Guillaume GRUSLIN et David VINCENT.
- Éducateur : Laetitia BODET.
- Citoyenneté : Catherine AHN, Isabelle LEGARDEUR, Aurélie MOURIAME, François KRACK, Guillaume GRUSLIN et Geoffrey HOYAUX.
- Religion catholique : Isabelle LEGARDEUR, Catherine AHN et Marie WUIDAR.
- Morale : Aurélie MOURIAME, Geoffrey HOYAUX et François KRACK.
- Religion protestante : Marie-Rose GÉRARD.

### Maternel

- Psychomotricité : Marylène GEORGES (congé), Julie ARENS, Françoise KRACK et Guillaume GRUSLIN.
- Assistantes maternelles - puéricultrices : Laurence BOVY, Cathy CHISOGNE, Laurence GEORGES, Sophie TARTE, Marie DAUTRELOUX (fin 31/12/18), Françoise GOLOP, Carolina NUNEZ- FERNANDEZ, Coraline GENART et Laëtitia VERBIST.

### Garderies, temps de midi et nettoyage des locaux scolaires

Des personnes assurent à temps partiel l'accueil extrascolaire le matin et le soir, la surveillance du temps de midi, la distribution des repas, la remise en ordre des réfectoires et l'entretien des locaux scolaires des écoles communales fondamentales.

- Mageret : Brigitte DOMINIQUE (garderie, entretien et temps de midi), Marylène KOEUNE (garderie et temps de midi), Rosa MICHEL (entretien), Stéphanie TABART (garderie, temps de midi) et Vanessa BUTTIENS (temps de midi).
- Marvie : Anne-Lise THIELEN (temps midi, entretien, garderie), Patricia DE CRAYE (temps de midi, entretien) et Jean-Claude CLÉMENT (temps de midi).
- Noville : Virginie ROUSSEL (temps de midi), Isabelle ZIADA (garderie du soir 17h), Christina GUILLAUME (garderie), Vanessa DUMONT (entretien), Mireille DEGIVES (temps de midi) et Bernadette DEMOULIN (temps de midi et bus communal).
- Rachamps : Chantal CRÉMER (entretien), Françoise RASKIN (garderie le soir et temps de midi), Anastacia PECKER (temps de midi) et Christelle HALLEUX (temps de midi et garderie matin).
- Foy : Nicole LUC (entretien), Lydiane CLAESSENS (garderie), Cindy LEONARD (temps de midi), Milouda BACHIRI (temps de midi), Amel ARFAOUI (temps de midi) et Deborah BUFFIN (garderie du soir).
- Arloncourt : Marylène ANDRÉ (entretien), Brigitte HAAG (temps de midi), Bernadette PHILIPPIN (garderie) et Cindy KLAIR (temps de midi).
- Wardin : Sylviane HUET (garderie), Sandrine DEGIVES (entretien, temps de midi), Béatrice GUEBELS (entretien), Anne-Françoise CONRARD (temps de midi) et Vinciane BREVER (temps de midi et garderie).
- Lutremange : Béatrice GUEBELS (entretien et temps de midi) et Isabelle TALBOT (garderie et temps

midi).

- Moinet : Gilda FERON (entretien), Christel DE COSTER (temps de midi), Lydiane CLAESSENS (temps de midi) et Chantal STASSIN (garderie matin et soir).

## **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Sandrine LOUIS - 061 24 09 04, Charlène MAQUA - 061 24 09 62,

Remy ANNET - 061 24 09 67 et Sabrina MARTIN - 061 24 09 52

[grh@bastogne.be](mailto:grh@bastogne.be)

La Direction des ressources humaines est chargée de la gestion humaine, administrative et financière de l'ensemble du personnel communal (contractuel et statutaire).

Le service accompagne le personnel communal depuis l'entrée en service jusqu'au terme de la carrière professionnelle au sein de l'Administration. Il développe les ressources humaines au sein de l'Administration pour permettre l'épanouissement professionnel de chacun des quelques 220 agents membres du personnel.

### **ACTIVITÉS DU SERVICE:**

Administration du personnel :

- Gestion et calcul du traitement du personnel communal (à l'exception des enseignants) et des mandataires ;
- Gestion et suivi des subsides et des conventions liées au personnel ;
- Gestion des congés (vacances, maladies, accidents, etc.) et du temps de travail via le système de pointeuse, identique dans les différents sites communaux ;
- Production de documents administratifs pour l'ONEM, le FOREM, les mutualités, l'Office des Régimes Particuliers de Sécurité Sociale (ONSS), les allocations familiales, etc. ;
- Enregistrement, suivi et contrôle des données individuelles et collectives du personnel ;
- Préparation et suivi du budget pour les frais de personnel ainsi que l'élaboration du plan d'embauche et sa mise en œuvre ;
- Application des dispositions légales et réglementaires : statuts administratif et pécuniaire, règlement de travail, cadre du personnel...

Développement des Ressources humaines :

- Elaboration de descriptions de fonctions, élaboration de fiches de poste et évaluation des collaborateurs ;
- Gestion de l'emploi, recrutement, évolutions de carrière, promotions et mutations ;
- Gestion des remplacements du personnel absent ;
- Gestion et tenue à jour d'une base des candidatures, classement par catégories (ouvrier, employé, auxiliaire professionnelle...) ;
- Gestion des demandes de stage et d'étudiants ;
- Développement des compétences : conférences et formations obligatoires et continuées des collaborateurs;

Améliorations des conditions de travail :

- Gestion de la santé, de la prévention et de la sécurité en collaboration avec la médecine du travail, le service de santé administratif ;
- Prévention des risques psychosociaux et des maladies professionnelles ;
- Gestion des relations avec les syndicats, les autorités de tutelle, etc.

## **CENTRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF COMMUNAL (CTAC)**

Rue de l'Arbre, 6 (Parc d'Activités Économiques 1)  
061 26 26 00 | ctac@bastogne.be

### **DIVISION COMMUNALE DU PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURES**

#### **EQUIPE ADMINISTRATIVE**

Fabrice PIERLOT - 061 26 26 60

*Coordination et planification de l'organisation du département des travaux et de l'environnement et des services techniques, élaboration des rapports stratégiques, gestion du personnel du département, du budget et collaboration à la définition du plan de formation du personnel dans leur domaine d'activité*

Philippe THILL - 061 26 26 76

*Suivi, encadrement et contrôle des travaux réalisés par la brigade (fiche travail, planning, fournitures, problèmes, congés, absences, etc.) ; suivi, encadrement et contrôle des chefs d'équipe de la brigade ; suivi, encadrement et contrôle des travaux réalisés par les sous-traitants ; présence sur le terrain ; gestion du patrimoine communal ; gestion des voiries agricoles et forestières ; gestion des déchets ; gestion du matériel ; gestion des aspects logistiques liés aux manifestations ; suivi de l'entretien des plaines de jeux ; gestion du déneigement*

Sophie LAMBERT - 061 26 26 33

*Suivi administratif des dossiers ordinaires et extraordinaires (investissements) ; gestion des dossiers subventionnés et des contacts avec les pouvoirs subsidiants ; secrétariat et archivage des différents avis urbanistiques et environnementaux ; suivi des décisions de Collège, Conseil et administrations, passation des marchés publics ordinaires et extraordinaires et suivi administratif de la procédure tous services confondus*

Luc CAPRASSE - 061 26 26 35

*Gestion des dossiers d'investissement (organisation des projets ordinaires et extraordinaires, suivi des dossiers financiers et planification des budgets) ; suivi des décisions du Collège et du Conseil ; suivi et classification de l'inventaire du patrimoine (voiries, bâtiments) ; avis techniques sur les permis d'urbanisme*

de lotir ; géomètre communal (levés de terrains et mesurages) ; coordination "sécurité /santé" niveau B ; gestion des impétrants et surveillance de leurs travaux ; gestion des contacts avec Orès, la SWDE, VOO, Proximus et suivi de leurs investissements et gestion des déneigements

Cédric LEBOUTTE - 061 26 26 38

Suivi des chantiers ; étude de projets (bâtiments, écoles, édifices de culte, locaux culturels, etc.) ; marquage routier ; gestion des déneigements et conseiller en mobilité (jusqu'en septembre 2018)

Pascal JOYEUX - 061 26 26 37

Suivi des chantiers ; étude de projets (voiries, aménagement d'espaces publics, égouttage, aqueducs, entretien et rénovation de bâtiments) ; coordination "sécurité/santé" niveau B (chantiers de bâtiments et voiries) ; suivi de dossiers inscrits aux plans triennaux ; gestion des impétrants et surveillance de leurs travaux

Loïc ANTOINE - 061 26 26 34

Dessins techniques (bâtiments, voiries, espaces publics) ; étude de projets (bâtiments, voiries, espaces publics, égouttage) ; suivi des chantiers jusqu'à la réception ; petit patrimoine et gestion des radars préventifs

Sonja MATHIEU - 061 26 26 78

Secrétariat général du responsable du service travaux ; gestion des demandes de travaux (publics, services communaux et associations) et encodage des fiches de travail pour les équipes techniques ; logistique des manifestations organisées par les services communaux ou les associations ; suivi des dégâts aux biens communaux ; suivi des contrats "article 60" en collaboration avec le CPAS et communication

Christelle ROSIÈRE - 061 26 26 00

Gestion des doléances relatives à l'éclairage public ; secrétariat du service des employés ; traitement du courrier, des signataires et suivi des points du Collège ; accueil des visiteurs ; suivi et gestion des demandes d'intervention des impétrants sur le territoire communal ; collaboration au PCDN ; encodage de l'enlèvement des conteneurs des particuliers, des heures prestées par le personnel ouvrier ; gestion de la pointeuse ; suivi des dossiers de déclaration de classe 3

Karine THIELEN - 061 26 26 30

Réception et accueil téléphonique ; gestion des congés, des congés maladies, des heures supplémentaires, du personnel employé et ouvrier ; responsable des bons d'achats, des facturations, de la réception, du secrétariat, de la facturation des sous-traitants du service d'hiver, de la mise à jour des factures

Florence HENRION - 061 26 26 32

Secrétariat général du manager des services techniques et de l'Échevin des Travaux ; secrétariat du service des employés ; rédaction et gestion des rapports de réunion ; gestion du tableau de bord et du rapport d'activités ; organise et coordonne, la collecte, le traitement et la transmission des informations ; assure le suivi des emails, des courriers et des demandes

Lou RATHS - 061 26 26 38

Support administratif et secrétariat du service technique (entrée en fonction en octobre 2018)

## ÉQUIPE TECHNIQUE

Philippe JACQMIN, Pierre BREVERS (chefs d'équipe),  
Laurent LAFORGE, Luc FRAZELLE, Ismaël KUS, Jonathan PARMENTIER et René POUGIN  
(voirie - manifestations : entretien des voiries communales, réalisation de dalles et de coffrages à la demande et transport du matériel - camps scouts, chapiteaux communaux, matériel manifestations, etc.)

Dany PHILIPPIN (chef d'équipe),  
Bruno CHARNEUX, Jean-Paul COLLARD, Louis MEINGUET (jusqu'en septembre), Jean-Paul MOLITOR,  
Anne-Mélissa PAQUAY, Alexandre PUCHELLE (jusqu'en septembre) et Rudy ROOS (bâtiments : petit  
entretien et aménagement des bâtiments communaux - écoles, bâtiments administratifs, Centre sportif, etc.)

Dominique COLLET (signalisation)

André LEONARD (chef d'équipe),  
Dylan LUISTERMANS et Alain MAYON (cimetières : entretien des 19 cimetières de la commune,  
mise en conformité avec la législation de la Région wallonne - pelouse de dispersion, columbarium,  
cavurne, parcelle des étoiles, etc.)

Thierry SPIROUX (chef d'équipe),  
René ENSCH (maintenance : entretien du charroi communal - véhicules et machines)

Alain LUYTEN (magasinier : gestion du stock de matériel pour l'ensemble du CTAC, mise à disposition du  
public de panneaux routiers, interdictions de stationnement, barrières nadars, etc.)

Gérard MONSEUR et Patrick TORDEUR  
(entretien des bâtiments communaux - Centre sportif et Espace23)

## VOIRIES ET PARKINGS

### Rues Glate et Tivoli

La rénovation des rues Glate et Tivoli est un chantier subsidié par la DGO4, dans le cadre du programme de revitalisation urbaine (2 € investis par le privé = 1 € de subside régional pour la réfection des abords de l'investissement immobilier privé - ici le bâtiment de l'entreprise TOUCHÈQUE à l'angle de la rue Tivoli et de la rue Glate). Il s'agit d'une rénovation d'un montant de 175.416,85 € TVAC.

Ce chantier a été réalisé au printemps 2018 par l'entreprise Englebert (Luzery, 238 à 6600 Bastogne). Par ailleurs, l'éclairage public a également été remplacé durant ce chantier par ORES pour un montant de 13.011,37 € TVAC.

### Nids de poule

Comme chaque année, un marché est attribué pour diverses réparations de voiries sur tout le territoire communal.

L'entreprise DEUMER sa (Fontenaille, 5 à 6660 Houffalize) a été l'attributaire d'un :

- marché pour l'ancienne commune de Wardin, pour un montant de 36,300 € TVAC ;
- marché global pour 72.992,60 € TVAC ;
- marché pour la réparation de voirie située sur le tracé de courses cyclistes. Ces travaux ont été réalisés avant chaque course pour un montant de 29.997,28 € TVAC ;
- marché pour la réparation des nids de poule pour l'année 2019 pour un montant de 97.140,58 € TVAC.

#### Wicourt

Il s'agit de la réfection de la voirie entre la chapelle et la fin du village vers Houffalize (Neufmoulin) avec la création de trois plateaux ralentisseurs et d'un trottoir en dalles de gazon du côté droit.

Le marché a été attribué à l'entreprise ENGLEBERT (Luzery, 238 à 6600 Bastogne) en 2018 pour un montant de 355.967,18 € TVAC. Les travaux sont prévus pour le printemps 2019.

#### Bizory - Oubourcy

Ces travaux ont consisté au réempierrement partiel du chemin entre le Bois de la Paix et Oubroucy, le réasphaltage de l'autre partie avec la création de fossés et la plantation d'une haie.

La petite voirie dans Bizory qui conduit à la chapelle sera également rénovée par un revêtement en béton, avec la création d'un fossé drainant et la plantation d'une haie.

Attribué à l'entreprise LAMBERT Frères sa (rue de la Chapelle, 5 à 6687 Bertogne) pour un montant de 148.293,97 € TVAC, le dossier est subsidié par la Direction Générale de l'Agriculture à hauteur de 70%.

#### Isle-le-Pré et Bizory

Un empierrement a été réalisé sur les voiries agricoles d'Isle-le-Pré (et d'une portion de Bizory) par l'entreprise DEUMER sa (Fontenaille, 5 à 6660 Houffalize) pour un montant de 21.884,62 € TVAC.

#### Route de Marche

4.650.000 € ont été dégagés par la Région wallonne pour la concrétisation de ce chantier de rénovation d'envergure, à travers duquel l'objectif de la Commune était d'améliorer la sécurité routière, la mobilité sur cet axe routier principal et que les infrastructures y soit également un vecteur important d'attractivité.

La première phase de ce chantier, géré par le Service Public de Wallonie (SPW), a débuté en 2018. Celle-ci consistait en la création d'une bretelle de sortie de la N4 et la création d'un rond-point au bout de la route de Marche.

#### Avenue Philippart

L'entreprise MATHIEU sa (Wicourt, 2 à 6600 Bastogne) a réalisé les travaux de réfection du revêtement de la voirie pour un montant de 46.860,52 € TVAC.

#### Ancienne commune de Villers-la-Bonne-Eau

La voirie entre le carrefour de Losange et l'entrée de Villers-la-Bonne-Eau a été rénovée. Des aménagements pour la récolte des eaux de surface dans Lutrebois, à hauteur du cimetière, ont également



été installés. L'entreprise ENGLEBERT (Luzery, 238 à 6600 Bastogne) a mené le chantier pour un montant de 110.322,67 € TVAC.

#### Pont de Livarchamps

Le pont de Livarchamps étant limitrophe entre les deux territoires, les communes de Fauvillers et de Bastogne se sont partagées le coût des travaux de rénovation, à savoir 86.072,78 € TVAC (43.036,39 € ont été pris en charge par Bastogne).

L'entreprise MATHIEU (Wicourt, 2 à 6600 Bastogne) a réalisé les travaux, qui ont compris également la création d'une échelle à poisson et la pose d'un revêtement hydrocarboné sur la voirie recouvrant le ruisseau.

#### Route de Neufchâteau

L'ensemble de la voirie a été rénovée en profondeur - voirie, trottoirs, égouts, éclairage, abords, installation de mobilier urbain, etc. - par l'entreprise ENGLEBERT (Luzery, 238 à 6600 Bastogne) pour un montant de 1.909.203,35 € TVAC, dont 828.279,48 € pris en charge par la Commune (rénovation des trottoirs et achat du mobilier urbain).

Ce projet d'envergure est le fruit d'une collaboration entre la Commune, le SPW (prise en charge de 937.190,98 €), l'Intercommunale SPGE-AIVE (prise en charge d'un montant de 143.732,88 €) et le Service Technique Provincial.

#### Luzery

L'entreprise BN Travaux (Michamps, 54 à 6600 Bastogne) a réalisé des travaux afin de créer un accès RAVeL et a placé une sécurisation en "S" au carrefour. Le montant du chantier s'est élevé à 27.711,71 € TVAC.

#### Grand'rue

Comme chaque année, une rénovation des trottoirs et des parkings de la Grand'rue a été réalisée. Le chantier a été attribué à l'entreprise DEUMER sa (Fontenaille, 5 à 6660 Houffalize) pour un montant total de 99.784,34 € TVAC.

#### Quartier de l'Indépendance

Les travaux de rénovation du Quartier de l'Indépendance, commencés en 2017, se sont poursuivis en 2018. Le chantier a été attribué à l'entreprise DEUMER sa (Fontenaille, 5 à 6660 Houffalize) pour un montant de 1.737.109,28 € TVAC, subsidié à hauteur de 50% par la Région wallonne.

#### Extension du Zoning 1

Ce chantier d'ampleur, géré par l'intercommunale IDELUX, a débuté en 2018. Ces travaux d'extension se concrétisent dans le cadre du dossier revamping, visant la redynamisation de la zone industrielle. Le montant total de ces travaux est estimé à 1.400.000,00 €, avec une part communale de 325.000,00 €.

#### Carrefour Mont - Wardin - Marvie - Neffe

Le carrefour entre les routes de Mont - Wardin - Marvie - Neffe a été sécurisé par l'installation de pistes cyclables suggérées et une stabilisation des accotements. Ces travaux, d'un montant de 279.274,31 € TVAC (subsidé à hauteur de 184.976,64 € par la Région wallonne), ont été réalisés par l'entreprise LAMBERT Frères sa (rue de la Chapelle, 5 à 6687 Bertogne).

#### Lutremange - chemin communal

Un revêtement hydrocarboné a été posé sur le chemin communal de Lutremange par l'entreprise LAMBERT Frères sa (rue de la Chapelle, 5 à 6687 Bertogne), pour un montant de 9.518,42 € TVAC.

#### Servitude à l'avenue Philippart

L'entreprise MATHIEU sa (Wicourt, 2 à 6600 Bastogne) a été désignée pour la création d'une servitude à l'arrière de l'avenue Philippart pour un montant de 13.042,32 € TVAC.

#### Rue des Charmes

Une portion de la rue des Charmes a été empierrée par l'entreprise LAMBERT Frères sa (rue de la Chapelle, 5 à 6687 Bertogne) pour 694,54 € TVAC.

#### Rachamps - Montanchamps

La route de Montanchamps a été réempierrée par l'entreprise BN Travaux (Michamps, 54 à 6600 Bastogne) pour un montant de 15.730,00 € TVAC.

#### Wardin

Une voirie communale située à Wardin a fait l'objet d'un raclage. Réalisé par l'entreprise DEUMER sa (Fontenaille, 5 à 6660 Houffalize), celui-ci a coûté 3.018,70 € TVAC.

#### Rues Astrid et Léopold

Une couche de revêtement supplémentaire a été posée sur les rues Astrid et Léopold par l'entreprise ENGLEBERT (Luzery, 238 à 6600 Bastogne) pour un montant de 6.717,92 € TVAC.

#### Hemroulle

Un chemin communal a été empierré par l'entreprise BN Travaux (Michamps, 54 à 6600 Bastogne) pour un montant de 3.413,00 € TVAC.

#### Terrain de Foot de Mageret

Les deux accès au terrain de Mageret ont été aménagés par l'entreprise Les Enrobés du Gerny sa (rue du Parc Industriel à 6900 On) pour un montant de 4.899,76 € TVAC.

Le parking, quant à lui, a été raclé par l'entreprise DEUMER sa (Fontenaille, 5 à 6660 Houffalize) pour un montant de 6.940,56 € TVAC.

### Rue des Piche Cacayes

Un marché de travaux a été attribué à l'entreprise ENGLEBERT (Luzery, 238 à 6600 Bastogne) pour créer un revêtement des trottoirs pour un montant de 15.666,48 € TVAC.

### Benonchamps

Le pont de Benonchamps a été réparé en 2018 par l'entreprise PIGNON sa (rue des Ardoisières, 10 à 6690 Vielsalm) pour un montant de 7.132,95 € TVAC.

### Bras

Le marché de travaux pour la réfection des voiries à Bras (bas du village) a été attribué l'entreprise ENGLEBERT (Luzery, 238 à 6600 Bastogne) pour un montant de 118.553,99 € TVAC.

### Chemin de Rosières

Le marché de travaux relatif à la pose d'un revêtement pour l'extension du chemin de Rosières a été attribué à l'entreprise THIRY Laurent (Chemin de Martelange, 38 à 6640 Cobraiville), pour un montant de 32.455,23 € TVAC.

### Extension du parking du CTAC

Le marché a été attribué à l'entreprise ENGLEBERT (Luzery 238 à 6600 BASTOGNE) pour un montant de 50.421,91 € TVAC.

### Aménagement du parking de la Porte de Trèves

Ce marché a été attribué en décembre 2018 à l'entreprise Englebert (Luzery 238 à 6600 BASTOGNE) pour un montant de 20.848,30 € TVAC.

### Parking (Carrefour Market)

L'espace pelouse entre le petit parking derrière le muret de la rue des Quatre Bras et la zone arrière du parking du centre commercial Porte de Trèves a été empierré par l'entreprise Raphaël CALAY (Arloncourt, 153 à 6600 Bastogne) pour un montant de 9.180,27 € TVAC.

## **SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET ÉQUIPEMENTS**

### Radars préventifs

Achetés en 2017 pour 75.000 €, les 28 radars préventifs ont été installés tout au long de l'année 2018, principalement aux entrées de villages.

### Radars répressifs

En collaboration avec la zone de Police, la Commune de Bastogne s'est dotée de trois radars répressifs afin d'améliorer la sécurité sur son territoire. La part communale de ce marché est de 90.206,58 € TVAC. Ces boîtiers et radars ont été installés en fin d'année 2018.

### Installation de onze aménagements de sécurité

Un marché global de onze aménagements de sécurité a été attribué à l'entreprise HALLOY sprl (rue de l'Abattoir, 45 à 5580 Rochefort) pour un montant total de 142.243,58 € TVAC :

- création d'un dispositif ralentisseur à l'entrée du village de Cobru, en venant de Foy ;
- création de bandes sonores à hauteur du cimetière de Foy ;
- création d'un coussin berlinois et d'un rétrécissement de voirie à l'entrée du village de Lutrebois, en venant de Marvie ;
- réalisation de bandes sonores au carrefour de Moinet en venant de Al-Hez ;
- création d'un plateau ralentisseur et de bandes sonores sur la route de Noville, en venant de Vaux ;
- réalisation de bandes sonores au carrefour du centre de Rachamps et d'un plateau ralentisseur sur la route venant de Bastogne ;
- création d'un plateau ralentisseur à l'entrée du village de Recogne, en venant de Monaville ;
- surélévation du carrefour de Senonchamps ;
- création de bandes sonores à l'entrée du village de Vaux, sur la route venant de Noville ;
- rénovation de rampes de plateaux au chemin des Maies et à la rue des Remparts.

### Recogne

Trois bacs à fleurs ont été installés à Recogne, sur la route venant de Cobru, suite à une demande des riverains de marquer l'entrée de la zone habitée afin d'y ralentir la vitesse des automobilistes.

### Foy

Trois bacs à fleurs ont été installés à l'entrée de Foy, en venant du feu rouge, suite à une demande des riverains de marquer l'entrée de la zone habitée afin d'y ralentir la vitesse des automobilistes.

### Place Jean-Baptiste Falise

Des bacs à fleurs ont été installés suite à une demande des riverains de marquer l'entrée de la zone habitée afin d'y ralentir la vitesse des automobilistes.

### Marché de marquage

Comme chaque année, un marché de marquage a été lancé. Le marché 2018 a été attribué à l'entreprise LAMBERT Marquages (rue Principale, 21 à 4560 Terwagne) pour un montant de 18.335,40 € TVAC. Ces différents marquages ont été réalisés tout au long de l'année sur le territoire communal.

### Abris de vélos

Fournis par l'entreprise PONCELET Signalisation (rue de l'Arbre Saint-Michel, 89 à 4400 Flémalle), des abris de vélos ont été installés sur la place McAuliffe pour un montant de 1.664,60 € TVAC.

### Abribus

De nouveaux abribus ont été achetés à l'entreprise VIRAGE sa (rue de la Croix Limont, 21 à 5590 Ciney) pour la Pépinière, Marvie et Noville (coût : 107.157,60 € TVAC).

### Filets d'eau et égouttage

Outre la fourniture de divers filets d'eau pour les particuliers, les services techniques interviennent également tout au long de l'année afin de procéder au curage des égouts situés sur le domaine public.

En 2018, ceux des rues du Porche et des Écoles ont, notamment, été curés.

À Oubourcy, l'entreprise BN Travaux (Michamps, 54 à 6600 Bastogne) a fourni et posé plusieurs mètres de filets d'eau pour un montant de 14.736,90 € TVAC.

À Moinet et à Rachamps, l'entreprise Raphaël CALAY (Arloncourt, 153 à 6600 Bastogne) est intervenue pour un aqueduc et d'autres travaux de tranchées pour un montant de 8.854,18 € TVAC.

À Neffe, des travaux d'égouttage ont été réalisés par l'entreprise LAMBERT Frères sa (rue de la Chapelle, 5 à 6687 Bertogne) pour 3.956,70 € TVAC. L'entreprise a également réalisé des travaux dans la rue de Musy pour un montant de 18.452,50 € TVAC.

À Luzery, suite à des inondations, des travaux de terrassement et la pose d'une canalisation en pvc à hauteur du pont du RAVeL ont été réalisés par l'entreprise BN Travaux (Michamps, 54 à 6600 Bastogne) pour un montant de 6.267,80 € TVAC.

À la rue des Trinitaires, l'entreprise Raphaël CALAY (Arloncourt, 153 à 6600 Bastogne) a reçu l'attribution d'un marché de travaux de réparation des égouts pour un montant de 5.445,00 € TVAC.

## ÉCOLES

### Marvie

Subsidié à hauteur de 70% via le programme prioritaire de travaux (PPT), le chantier d'extension et de rénovation de l'école de Marvie a été attribué à l'entreprise AGS Construct sprl (rue du Bourg, 12 à 6666 Wibrin) pour le montant de 385.621,87 € TVAC. Les travaux ont bénéficié également d'une subvention de 60% du solde de l'investissement subventionnable non couvert par le subside PPT à charge du Fonds des bâtiments scolaires de l'Enseignement Officiel Subventionné.

### Mageret

Le parking de l'école a été aménagé pour un montant de 8.171,25 € TVAC par l'entreprise BN Travaux (Michamps, 54 à 6600 Bastogne).

De nouveaux châssis (un coulissant et un fixe) ont remplacé les deux châssis coulissants de la salle de gym. Le chantier a été attribué à la menuiserie HORMAN sa (Rosière-la-Petite, 9 à 6640 Vaux-sur-Sûre) pour un montant de 10.523,62 € TVAC.

### Athénée royal

L'objectif était d'équiper la piste d'athlétisme de l'Athénée royal d'un éclairage afin que l'antenne bastogarde du club de Dampicourt puisse poursuivre ses entraînements l'hiver. Après l'obtention du permis d'urbanisme et la réalisation du projet d'éclairage, le marché public de travaux a été attribué à l'entreprise Gilles NICOLAS (rue du Général Desobry, 261 à 6600 Bastogne) pour un montant de

31.964,50 € TVAC.

#### Lutremange

Le préau a été rénové par l'entreprise GEORGES Bruno (chaussée de Bastogne, 26 à 6640 Sibret) pour 10.700€ TVAC, ainsi que les abords (muret) de l'école par l'entreprise BN Travaux (Michamps, 54 à 6600 Bastogne) pour 17.355,40 € TVAC.

#### Michamps

Des travaux de réfection de la toiture de l'école ont été réalisés par l'entreprise Toiture GEORGES Bruno (chaussée de Bastogne, 26 à 6640 Sibret) pour un montant de 1.754,50 € TVAC.

### **MAISONS DE VILLAGE ET DE QUARTIER**

#### Lutrebois - salle du "Bûcher"

Dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural (PCDR), la salle du village de Lutrebois a été réaménagée. Les travaux ont consisté en la création de salles polyvalentes, l'aménagement d'un espace extérieur avec la création de onze places de stationnement (dont une pour personne à mobilité réduite), l'installation d'une table de pique-nique et la plantation d'une prairie fleurie et d'arbres fruitiers.

Le chantier a été attribué à l'entreprise Benoit JONKEAU sa (Taverneux, 48 à 6660 Houffalize) pour un montant de 139.115,42 € TVAC. L'entreprise Gilles NICOLAS (rue du Général Desobry, 261 à 6600 Bastogne) a réalisé la mise en conformité électrique du bâtiment au montant de 6.207,66 € TVAC.

#### Senonchamps

La cour de la maison de village a été rénovée par l'entreprise ENGLEBERT (Luzery, 238 à 6600 Bastogne) pour 20.547,01 € TVAC.

#### Arloncourt

Une maison de village a été construite à côté de l'école. Le marché public a été passé en 2016 et attribué à l'entreprise GRANDJEAN (rue de la Fagne d'Hi, 1 à 6600 Bastogne) pour un montant de 615.620,31 € TVAC, subsidié par le PCDR à 80%.

#### Petite Bovire

Les châssis de la maison de quartier de la Petite Bovire ont été remplacés en avril 2018 par la menuiserie Philippe ANTOINE (rue du Puits, 5 à 6687 Bertogne) pour un montant de 11.622,05 € TVAC.

#### Cobru

L'entreprise Ansul (Industrialaan, 35 à 1702 Grand-Bigard) a réalisé des travaux de mise en conformité de la maison de village pour un montant de 2.722,50 € TVAC.

### Rachamps

Un marché pour l'isolation acoustique de la salle de village de Rachamps a été attribué à JBP Mat (Amberloup, 125 à 6680 Sainte-Ode) pour un montant de 2.830,67 € TVAC.

### American Legion

Divers travaux de réparation ont eu lieu à la salle de quartier de l'American Legion. La société Thermilux (Noville, 443 à 6600 Bastogne) a réalisé le traitement des sels et de l'humidité pour un montant de 4.486,03 € TVAC et l'entreprise Serviplast (rue du Marché couvert, 42 à 6600 Bastogne) s'est chargée de la réparation et du remplacement de l'étanchéité de la toiture plate de l'annexe de la cuisine pour un montant de 1.364,88 € TVAC.

## **BÂTIMENTS COMMUNAUX**

### Gare du Nord

Un marché de travaux prévoyant la rénovation complète du bâtiment (toiture, châssis, façade, électricité, isolation, ventilation, etc.) a été passé en 2016 et attribué à l'entreprise Sacotralux (route du Vieux Chêne, 7 à 6660 Houffalize). Pour des raisons d'organisation et en concertation avec Habilux, occupant les lieux, le chantier a débuté au mois d'avril 2017 par la rénovation de la toiture et de la façade ainsi que par le remplacement des châssis. En 2018, ces travaux se sont conclus par la pose d'une enseigne sur la façade avant du bâtiment. Le montant total des travaux s'est élevé à 99.745,58 € TVAC.

### Académie Communale de Musique

Des stores solaires sur les fenêtres de toiture ont été posés par l'entreprise GEORGES Bruno (Chaussée de Bastogne, 26 à 6640 Sibret) pour un montant 12.705,00 € TVAC.

La menuiserie ANTOINE Philippe (rue du Puits, 5 à 6687 Bertogne) a également installé une isolation acoustique au plafond de la "classe Rock" pour 13.007,50 € TVAC.

Fin décembre, un marché conséquent de mise en conformité du bâtiment a été approuvé au Conseil du 26 décembre 2018. Ces travaux, estimés à 220.518,35 € TVAC, bénéficient d'un subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### Cœur sans Frontières

"Cœur sans Frontières" a installé son magasin dans le bâtiment communal situé à la rue des Remparts, 53. Une mise en conformité électrique y a été réalisée par l'entreprise Gilles FRÈRES (Mageret, 287 à 6600 Bastogne) au montant de 9.882,25 € TVAC. L'entreprise PIGNON sa (rue des Ardoisières, 10 à 6690 Vielsalm) y a également entrepris des travaux de rénovation divers pour un montant de 20.533,70 € TVAC.

D'autres rénovations ont également été réalisées en interne, via la brigade communale.

### RES Vaux-Noville

Les vestiaires du football de la RES Vaux-Noville ont été rénovés par l'entreprise GRANDJEAN (rue de la Fagne d'Hi, 1 à 6600 Bastogne) pour un montant total de 40.623,82 € TVAC.

### Maison Mathelin

Après des travaux de mise aux normes, le revêtement du sol de la Maison Mathelin a été renoué par l'entreprise PIGNON sa (rue des Ardoisières, 10 à 6690 Vielsalm) pour un montant de 21.946,98 € TVAC.

### Crèche "Comme trois pommes"

La crèche a été fournie en barrières de sécurité pour un montant de 1.633,06 € TVAC par la menuiserie CHARNEUX (rue en Fraiture, 8 à 6680 Sainte-Ode).

### "Pause Grenadine"

Les entreprises Serviplast (rue du Marché couvert, 42 à 6600 Bastogne) et Thermilux (Noville, 443 à 6600 Bastogne) sont intervenues dans le bâtiment de la halte accueil afin de résoudre des problèmes d'étanchéité, pour un montant de 5.838,25 € TVAC.

### Syndicat d'Initiative

Suite à un accident, des travaux de sécurisation et de réparation ont été réalisés par les entreprises Vitrierie DECKER (rue de la Citadelle, 5 à 6600 Bastogne) et JS Menuiserie (Michamps, 45 à 6600 Bastogne) aux montants respectifs de 547,16 € TVAC et 1.159,29 € TVAC.

### Logements du CPAS

Le service bâtiment de la brigade communale intervient régulièrement dans les différents logements régis par le CPAS. Des entreprises interviennent également lorsque les travaux sont plus conséquents.

### Portes d'entrée diverses

Un marché de travaux, d'un montant de 33.220,77 € TVAC, a été adjugé pour le remplacement de différentes portes d'entrée et fenêtres :

- maison de village de Lutrebois - attribué à la Menuiserie HORMAN (Rosière-la-Petite, 9 à 6640 Vaux-sur-Sûre) ;
- Syndicat d'Initiative - attribué à la Menuiserie HORMAN (Rosière-la-Petite, 9 à 6640 Vaux-sur-Sûre) ;
- stand de tir - attribué à la Menuiserie HORMAN (Rosière-la-Petite, 9 à 6640 Vaux-sur-Sûre) ;
- rue des Remparts, 53 - attribué à la Menuiserie ANTOINE Philippe (rue du Puits, 5 à 6687 Bertogne).

### Réparation d'un store solaire au CTAC

Un store solaire au CTAC a été réparé par l'entreprise Ruban Jaune (route de Marche, 159 B à 6600 Bastogne) au montant de 1.448,10 € TVAC.

## **BATIMENTS DU CULTE**

### Église Saint-Pierre

Le résultat des études attribuées en 2017 est à présent dans les mains de la commission et administration



du patrimoine. Il doit permettre de décider de la meilleure façon de restaurer la voûte.

Madame BERTRAND Christine (rue de la Baraque, 127 B à 1348 Louvain-la-Neuve) a réalisé l'étude, qui comprenait également :

- les analyses des déformations (par le bureau ROSSIGNOL - Haloup, 4 à 6880 Bertrix), pour le montant d'offre contrôlé de 31.581,00 € TVAC ;
- une phase d'études préalables, réalisée par Hygrométrie et plomb à l'ISSEP (rue du Chera, 200 à 4000 Liège) pour le montant d'offre contrôlé et corrigé de 25.543,10 € TVAC.

#### Travaux de toitures

L'entreprise Toitures BAUVIR (route de Neufchâteau, 157 à 6600 Bastogne) a été désignée attributaire d'un marché global de travaux de toitures d'un montant de 36.239,50 € TVAC reprenant différentes églises : Arloncourt, Benonchamps, Bourcy, Foy, Lutrebois, Mageret, Michamps, Moinet, Recogne, Vaux-Noville, Villers-la-Bonne-Eau, Wardin et Wicourt.

#### Église de Rachamps

La toiture de l'église de Rachamps a été rénovée en octobre 2018 par l'entreprise GEORGES Bruno (chaussée de Bastogne, 26 à 6640 Sibret).

### **PETIT PATRIMOINE**

#### Hemroulle - rénovation du bac à eau

Ces travaux ont consisté aux actions suivantes : rénovation du bac d'eau ; nettoyage à haute pression des pavés et réparation des joints ; réparation de la conduite d'alimentation du bac d'eau, pose de gaine, création d'une chambre de visite et remise à niveau du site ; nettoyage de la végétation et nouvelles plantations ; curage du ruisseau en amont ; installation d'un panneau d'information et d'un banc.

L'entreprise BN Travaux (Michamps, 54 à 6600 Bastogne) a réalisé les travaux pour un montant total de 18.894,15 € TVAC.

#### Recogne - rénovation du lavoir

Ces travaux ont consisté aux actions suivantes : rénovation des éléments linéaires du bac d'eau ; nettoyage à haute pression des pavés et réparation des joints ; nouvelle alimentation réalisée par une prise d'eau, sablage, rejointoyage et hydrofuge du mur et du lavoir ; démoussage et rénovation de la toiture du lavoir ; installation d'un panneau d'information et d'un banc.

L'entreprise BN Travaux (Michamps, 54 à 6600 Bastogne) a réalisé les travaux en août pour un montant total de 33.236,28 € TVAC.

#### Monument Boggess - rénovation

Ces travaux ont consisté aux actions suivantes : sablage du monument extérieur, hydrofuge et traitement anti-graffiti ; fourniture et pose d'un banc et d'un panneau d'information ; taille et élagage des arbres.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Jean PIGNON (rue des Ardoisières, 10 à 6690 Vielsalm) pour un montant total de 12.088 € TVAC.

#### Wicourt - rénovation du bac à eau

Ces travaux ont consisté aux actions suivantes : rénovation des murs de la placette, décapage, sablage, réparation et hydrofuge ; sablage et nettoyage des bacs d'eau ; démolition des couvres murs en béton d'une partie du mur, sablage et rénovation du solde ; pose de pavés en béton et de pavés en pierre ; aménagement de l'alimentation en eau ; démolition des deux murets en brique et installation d'un panneau d'information et d'un banc.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Nuts Construct (Mageret, 29 à 6600 Bastogne) pour un montant final de 23.759,49 € TVAC.

#### Fontaine de la Grand'rue

La fontaine située dans la Grand'rue a fait l'objet d'un nettoyage par la brigade communale. Un boîtier électrique a également été installé par l'entreprise BP Pelouses (Foy, 24 à 6600 Bastogne) pour un montant de 1.085,61 € TVAC.

### **ENTRETIENS ET EMBELLISSEMENTS**

#### Parc Élisabeth

L'entreprise BP Pelouses (Foy, 24 à 6600 Bastogne) a réalisé l'entretien des sentiers et du parking et y a posé de la dolomie pour un montant de 34.405,33 € TVAC.

#### Portiques

130 portiques fleuris ont été installés aux entrées des villages par l'entreprise Virages (rue de la Croix Limont, 21 à 5590 Ciney) pour 105.146,02 € TVAC.

#### Fleurissement

Les portiques des entrées des villages et les cimetières ont été fleuris par Florilux Garden sprl (Bras, 630 à 6600 Bastogne) pour 44.103,24 € TVAC.

Les entrées de ville, quant à elles, ont été fleuries par Moments Subtils (rue du Sablon, 141 à 6600 Bastogne) pour 37.809,91 € TVAC.

#### Quartier de l'Indépendance - achat d'une œuvre d'art

Afin de compléter l'ensemble du chantier de rénovation, une œuvre d'art a été créée par les artistes Martine FEIPEL et Jean BECHAMEIL, pour un montant de 58.300,00 € TVAC.

#### Neffe - placette

La placette de Neffe a été réaménagée par la brigade communale. L'entreprise EFFEL (rue de Liège, 84 à 4800 Verviers) a fourni deux tables de pique-nique et trois bacs à fleurs pour 3.518,47 € TVAC.

### Taille des haies

Un marché global pour la taille des haies communales et l'entretien du Bastogne War Museum a été attribué à l'entreprise Serviplast (rue du Marché Couvert, 42 à 6600 Bastogne) pour un montant de 19.765,71 € par an.

## **ÉQUIPEMENTS**

### Bus communal

En juillet, un nouveau bus communal a été réceptionné et mis en circulation. Le véhicule a été fourni par l'entreprise IVECO BELGIUM NV (Gossetlaan, 28 A 3 à 1702 Groot-Bijgaarden) pour un montant de 231.142,50 € TVAC.

### Balayeuse

En été, la Commune a fait l'acquisition d'une nouvelle balayeuse. Le marché a été attribué à l'entreprise ITM SUD sprl (rue Guillaume Fouquet, 34 à 5032 Isnes) pour un montant de 81.083,31 € TVAC.

### Hydrocureuse

Une nouvelle hydrocureuse, mise en circulation depuis l'été, a été achetée à l'entreprise ITM SUD sprl (rue Guillaume Fouquet, 34 à 5032 Isnes) pour 266.563 € TVAC.

### Conteneurs en plastique

150 conteneurs en plastique de 1100 litres ont été achetés pour remplacer l'ensemble des conteneurs métalliques, qui devenaient obsolètes. Le marché a été attribué à l'entreprise Edson MJP sprl (rue A. Masset, 2 B à 4340 Awans) pour un montant de 41.109,75 € TVAC.

### Porte-conteneur

Suite au déclassement d'un camion benne, une remorque "porte-conteneur" a été achetée à l'entreprise GOOSSE Établissements (Bourcy, 132 à 6600 Bastogne) pour un montant de 22.649,99 € TVAC.

### Chariot élévateur frontal thermique

Un chariot élévateur frontal thermique a été acheté à l'entreprise Manutention Service (rue du Bois Lardinois, 62 à 6960 Manhay) pour un montant de 29.511,90 € TVAC. La livraison est prévue en 2019.

### Déneigement et semoir à sel

Sur le budget ordinaire, le service de déneigement a été renouvelé pour trois ans. Parallèlement, les services travaux se sont équipés d'un nouveau semoir à sel d'un montant de 6.962,34 € TVAC.

## **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

En 2018, une extension de l'éclairage public a été réalisée à Luzery, au Chemin de Rosières (2.394,53 € TVAC), au Clos du Luthier (3.998,36 € TVAC), à Marvie (2.382,42 € TVAC) et au Quartier de Renval au

niveau du rétrécissement "Despontin", au Chemin de Renval et au niveau du ralentisseur à la rue de l'Étang (6.403,22 € TVAC). Un candélabre accidenté au Centre sportif a également été remplacé pour un montant de 1.074,31 € TVAC.

## **PLAINES DE JEUX**

### Mise en conformité

Une mise en conformité des plaines de jeux communales a été réalisée par l'entreprise TVB (rue de l'Arbre, 20 à 6600 Bastogne) pour un montant total de 30.517,50 € TVAC. Celle-ci a été combinée avec des réparations réalisées en interne par la brigade communale.

### Achat d'agrès

De nouveaux agrès pour les plaines de jeux communales ont été achetés à l'entreprise ALLARD Sport (zoning de Weyler, 28 à 6700 Arlon) pour un montant de 3.077,03 € TVAC.

### Centre sportif

Les boiseries de l'aire multisports du Centre sportif ont été remplacées/réparées par l'entreprise TVB (rue de l'Arbre, 20 à 6600 Bastogne) pour un montant de 4.807,33 € TVAC.

### Équipements urbanistiques

À Hardigny, le nouveau lotissement a été équipé au niveau urbanistique par l'entreprise Terrassements LESAGE Francis (Mont, 1 A à 6661 Houffalize) pour un montant de 10.200,30 € TVAC.

À Arloncourt, plusieurs aménagements urbanistiques ont été effectués, dont l'évacuation des eaux de surface par l'entreprise LAMBERT Frères sa (rue de la Chapelle, 5 à 6687 Bertogne) pour 17.923,73 € TVAC.

## **DIVERS**

### Renval

Partenariat public/privé, un projet de construction de bâtiments logements/espaces communautaires et associatifs a été étudié par DLA PIPPER GLOBAL LAW FIRM pour un montant de 12.390,40 €.

### Place de la Bastognette

Deux chalets ont été démolis par l'entreprise BN Travaux (Michamps, 54 à 6600 Bastogne) pour un montant de 2.637,80 € TVAC.

### Intervention de la brigade communale

À côté de ses fonctions de base et usuelles, comme l'assainissement et la propreté, la préparation des manifestations, l'entretien et le maintien du cadre de vie des habitants de la ville, la brigade communale intervient quotidiennement dans diverses tâches.

Plusieurs empierrements ont d'ailleurs été réalisés par le service Voiries, en plus des réparations ponctuelles des nids de poule présents sur le domaine public. Le service Environnement est, quant à lui, sollicité pour tout ce qui ressort du taillage des haies et des arbres communaux, ainsi que l'arrosage et l'entretien des bacs à fleurs et parterres, parsemés sur tout le territoire communal. Le service bâtiment est également très actif et intervient régulièrement pour diverses tâches, notamment dans les nombreux bâtiments communaux, comme les écoles, des logements du CPAS, les salles de village/quartier, etc.

## **ENVIRONNEMENT**

environnement@bastogne.be

### **ÉQUIPE ADMINISTRATIVE**

Fabienne FOULON (éco-conseillère) - 061 26 26 77 et

Jean-François PIROTTE (conseiller en environnement) - 061 26 26 78

Gestion des primes à l'épuration individuelle et de la Règlementation Générale Permis Environnement (RGPE - déclarations de classe 3, permis d'environnement, permis uniques, etc.) ; participation à la commission de gestion du Parc Naturel de la Haute Sûre et Forêt d'Anlier et aux réunions de comité du Contrat de Rivière Ourthe ; gestion des infractions environnementales (concertation avec la médiatrice pour les peines alternatives) ; gestion des déchets (sensibilisation, statistiques et calcul des coûts) ; gestion de l'agenda local (mise en place de la plateforme interservices) ; divers (autorisations jeux de hasard, détention de pigeons, armes, etc.).

Jean KLEIN - 061 26 26 74

PCDN (coordination, élaboration des actions, contacts avec le DNF et associations environnementales) ; Plan Maya (élaboration des actions et suivi sur le terrain) ; organisation de la semaine sans pesticides et de la semaine de l'arbre ; gestion de divers dossiers de protection de la nature ou d'aménagement d'espaces naturels ; réalisation d'actions de sensibilisation auprès des écoles ; gestion de la campagne de nettoyage des espaces publics "Be WAPP" ; gestion des collectes de déchets dangereux.

Anne LAMBERT - 061 26 26 71

Suivi administratif des eaux et forêts (empierrement, curage fossés, curage ruisseaux, travaux forestiers, vente de bois, chasses) ; collaboration au PCDN ; gestion des bons de commande et réception des factures pour le service Environnement.

Nathalie VAN DAELE - 061 26 26 79

Gestion du Plan Communal de Développement Rural (PCDR - secrétariat, suivi des dossiers, contacts avec la Fédération Rurale de Wallonie, visites sur le terrain) ; suivi administratif et financier des aménagements et entretiens des voiries agricoles ; organisation de la taille des haies chez les agriculteurs et de la collecte des

bâches agricoles ; gestion de l'ASBL Force Verte ; collaboration avec l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) ; organisation et coordination de la Fête du Sacrifice avec les différentes communautés musulmanes ; suivi des heures prestées lors de travaux d'intérêt général (contacts avec les Maisons de Justice) ; coordination de la campagne "Été solidaire, je suis partenaire" et rénovation du Petit Patrimoine Populaire Wallon.

## ÉQUIPE TECHNIQUE

Jacky LOUIS (chef d'équipe),  
Murat ALTAS, Franky BLEY, Stany BLEY, André GEORGES, Fabrice HABAY et Éric HIRSOUX  
(assainissement : collecte des double-sacs, des conteneurs commerçants, ramassage des encombrants auprès des particuliers, collecte des déchets lors des foires aux camelots et des manifestations).

Jean-Louis GILLET (chef d'équipe),  
Thomas ALBERT, Ghislain CHARNEUX, Daniel DEGIVES, Florian GELDERMANS,  
Christophe GUEBENNE, Caroline KATALINA, Nicolas LEDUC, Pierre LIFRANGE, Daniel MARON et  
Alain MEINGUET (plantations : entretien des 340 espaces verts - pelouses, prairies, parterres, bacs à fleurs, etc. - de la commune, taille des haies et arbres communaux, plantations de haies, entretien des deux RAVeL, gestion et pose des toiles pour potence et affichage des avis communaux).

Raphaël PALIGOT (chef d'équipe),  
Georges GUILLAUME, Sébastien MERCHE, Benoît ROSSION et Dany SATIN (environnement : entretien du RAVeL, débroussaillage et élagage des chemins communaux, collecte des bâches agricoles et collaboration à la Fête du Sacrifice).

Jacky LOUIS (chef d'équipe),  
Alain ANTOINE, Johan BAUVIR, Yassin BILGIN, Lukman DIKMEN, Jacquy GEORGES, Gustave GUILLAUME,  
Jonathan HAUBLAIN, Damien JONCKHEERE, André LAFORGE, Abdesslam LOUELMOUTI, Nicolas MATHIEU, Patrick MAYON, Florian MERGEAI, Robin NIAHOUA, Dimitri TASSIN et Alix VOLCKAERTS  
(propreté : vidange quotidienne des poubelles en ville et hebdomadaire dans les villages, évacuation des dépôts sauvages fouillés par les agents constatateurs et passage de la balayeuse).

## PROTECTION ET CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

### Primes Zones Humides

Conscients en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle qu'il convient de prendre toute une série d'initiatives visant à assurer la conservation et la sauvegarde de la biodiversité de la faune de la flore, ainsi que de protéger et/ou d'améliorer la qualité de l'eau, des sources et des fanges du plateau de Bastogne, le Collège des Bourgmestre et Echevins octroie depuis 2003 une prime communale pour la protection des zones humides.

La prime est fixée à 25 € l'are par an, avec un maximum de 125 € par an et par propriétaire de parcelles situées sur le territoire de notre commune. Elle est octroyée pour une durée de 5 ans, pour autant que les conditions d'octroi soient respectées durant ce laps de temps. La parcelle fait l'objet d'un contrôle de la part des agents communaux chaque année.

En 2019, 12 propriétaires bénéficient de cette prime pour une superficie protégée totale de près de 4 ha 20a

### PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE DE BASTOGNE

L'amélioration du cadre de vie des habitants ne peut, et ne doit d'ailleurs pas, être le fait exclusif des services communaux. Il doit être également fait par et en collaboration avec la population. C'est dans ce cadre que depuis 1998, Bastogne a mis en place un Plan Communal de Développement de la Nature dans lequel les bénévoles prennent toute une série d'initiatives visant à préserver la nature.

#### **Ce Plan a notamment ainsi permis en 2019 :**

- Une Initiation aux techniques de greffage en collaboration avec le laboratoire des Prairies de Michamps le 25/03/2019
- Opération "Un bébé, un arbre" : distribution de près de 100 arbres fruitiers (pruniers) aux parents des enfants nés dans l'année à l'occasion de la Ste Catherine ;
- Bienvenue en Commune Maya : distribution de 30 arbustes mellifères aux nouveaux habitants à l'occasion de la Ste Catherine
- Remise d'un arbre aux mariés et aux cohabitants légaux de l'année : distribution d'une trentaine d'arbres fruitiers aux mariés de l'année à l'occasion de la Ste Catherine
- Distribution de vivariums de papillons : 10 vivariums et 10 recharges à l'attention des écoles primaires tous réseaux confondus distribués après les vacances de Pâques
- Kits d'élevage d'oeufs de grenouille, : 12 aquariums distribués dans les écoles primaires après les vacances de Pâques
- Soirée "Ecoute brame du cerf" : 28 personnes ont participé à cette soirée organisée le 20/09
- Participation à la journée environnement organisée par l'Athénée royal de Bastogne en avril 2019. Accueil de 4 classes pour une sensibilisation à la protection de la nature
- Sensibilisation aux zones humides : 2 classes ont été accueillies en juin 2019 pour des animations organisées en collaboration avec le Parc Naturel de la Haute Sûre – Forêt d'Anlier.

- Lutte contre les plantes invasives : près de 30 zones de Berces du Caucase ont été traitées durant les mois de mai, juin et juillet 2019. Par ailleurs nous bénéficions de l'aide du SPW pour lutter contre les Berces le long du Ravel Bastogne-Gouvy (plus précisément le long du tronçon Bizory-Bourcy)
- Découverte du jardin naturel du CTAC : comme chaque année en collaboration avec plusieurs bénévoles du PCDN nous avons accueilli des classes pour leur faire visiter le jardin naturel du CTAC. 12 classes ont été accueillies durant le mois de mai et septembre 2019. Ce fut l'occasion de leur faire découvrir notre mare naturelle, le rucher didactique, le mur en pierre sèches, les bandes fleuries et l'hôtel à insectes.
- Exposition « Ces animaux qui nous font peur ». Cette exposition s'est déroulée du 25/04 au 03/05/2019 et a accueilli 23 classes totalisant 454 élèves. Celle-ci a été organisée en collaboration avec le Centre Touristique de Daverdisse, le CRIE de Spa, le Musée de la forêt de Namur, le Musée de Liège

### **Salon Bastogne nature admise – Dimanche 02/06/2019**

Le thème « Bastogne, nature admise » est volontairement vague et général. Il concerne toutes les personnes qui, de par leurs activités et leurs réalisations, assurent la protection, la conservation, l'information, l'observation, la restauration de notre patrimoine naturel, à proximité immédiate des habitations ou en pleine nature, que ce soit au sol, dans les airs ou dans les milieux aquatiques. En gros, il pourrait être synthétisé ainsi : la nature, ça me concerne, ça nous concerne tous dans notre vie de tous les jours.

Créé en 2015, ce Salon se veut évolutif.

C'est ainsi que la première année seules les associations de protection et de sensibilisation y étaient conviées. La deuxième année, quelques producteurs du terroir y avaient participé et le Trait de la Haute Ardenne nous rejoignait et organisait son concours annuel à l'occasion du Salon. La troisième année, nous avons eu le plaisir d'accueillir un vrai marché de produits du terroir avec la participation de 16 producteurs ainsi que pour la toute première fois une animation spécifique à l'attention des enfants à travers une balade contée dans le Parc Elisabeth.

En 2019, nous avons poursuivons résolument notre souhait d'étoffer au maximum le salon. Outre la présence, pour certaines depuis le début, d'associations environnementales, la partie Marché du Terroir se développe de plus en plus. Cette année, des démonstrations de débardage et de maréchalerie seront ajoutées au programme. Comme à l'accoutumée, deux conférences ont été organisées dans l'après midi, avec des prestations remarquées et appréciées de Bastogne [#armoney](#) et du Rallye de Trompes de Chasse de la Croix Mambourg. Bien d'autres activités ont été programmées par ailleurs au cours de la journée, avec une découverte de jardins naturels, une balade contée dans le parc, un spectacle de théâtre en matinée, une initiation aux techniques de pêche, etc.... En 2019, ce sont 65 associations et producteurs du terroir qui nous ont rejoint dans le Parc Elisabeth

### **Plantations - Distribution**

- Distribution à la population de 3 000 arbustes de la région wallonne le 23/11/2019
- Distribution de 500 sachets de graines de fleurs mellifères dans le cadre du Salon « Bastogne, nature admise »

### **Printemps sans Pesticides**

- Une projection du film "Bye Bye Pesticides" le mercredi 03/04/2019 à 19h00 dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Bastogne, et animation du débat qui suivra par l'auteur Mr Erik FRETTEL
- Une conférence sur les pesticides dans les maisons le mardi 09/04/2019 à 19h30 dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Bastogne animée par Madame Aurélie MELCHIOR de l'ASBL "Eco-Conso »
- Une conférence sur le thème "Un jardin plein de vies" le mercredi 24/04/2019 à 19h30 dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Bastogne animée par Madame Chantal CARDON de



|  
l'ASBL "Vent sauvage"

## **Actions de sensibilisation en matière de déchets**

### Grand Nettoyage de Printemps (Be WAPP)

Participation pour la 4<sup>ème</sup> fois depuis que la Commune adhère à cette opération de l'ensemble des écoles primaires et maternelles, tous réseaux confondus, de la Commune de Bastogne, soit 16 écoles ou implantations. Cette opération a mobilisé 130 classes, soit 2 117 élèves.

A cela s'ajoute 15 comités de quartiers et/ou associations ainsi que des représentants de familles soit 405 personnes.

Le total des participants pour la commune de Bastogne à la 5<sup>ème</sup> édition du Grand Nettoyage de Printemps les 28, 29 et 30/03/2019 se monte donc à 2 522 participants

Quantités collectées :

- 1 000 kg de PMC (essentiellement des cannettes),
- 200 kg de pneus,
- 3.500 kg de déchets divers.

### World Clean'est Day

Pour la seconde année, à l'initiative de la Jeune Chambre Economique Mondiale, relayée au niveau de Bastogne par la section locale, participation de la commune de Bastogne au World Clean'est Day qui s'est déroulé le samedi 21/09.

Une équipe d'agents constatateurs était présente ainsi qu'une équipe du service propreté pour épauler et encadrer les bénévoles souhaitant participer à cette journée (15 personnes).

## **CELLULE DES AGENTS CONSTATATEURS**

Jean KLEIN et Pascal LEBRUN - 061 26 26 74,

Cindy DUGAILLIEZ et Olivier GÉRARDY - 061 26 26 70,

Ludovic MEUNIER et Éliane WINAND - 061 26 26 73

[agentsconstatateurs@bastogne.be](mailto:agentsconstatateurs@bastogne.be)

## **PROCÈS-VERBAUX ET CONSTATS ADMINISTRATIFS**

155 procès-verbaux ont été rédigés pour des infractions environnementales :

- 50 dossiers ont été traités directement par le Substitut du Procureur du Roi (PV contre X), dont 12

avec amendes, 11 dossiers classés sans suite et 25 dossiers toujours en cours.

Les agents collaborent étroitement avec le Substitut du Procureur du Roi de Neufchâteau et identifient de plus en plus de contrevenants suite à l'utilisation de leur carte bancaire ou de leur carte de fidélité (des commerces), le substitut délivrant des réquisitoires pour ce faire ;

- 3 dossiers ont été traités par l'agent sanctionnateur régional ;
- 102 dossiers ont été traités par l'agent sanctionnateur zonal et ont abouti à :
  - 46 amendes ;
  - 4 dossiers sans suite ;
  - 52 dossiers dont nous ne connaissons pas encore la finalité (amende, sans suite, médiation, hors délai ???).

Pour rappel, le délai de traitement des procès-verbaux est de 6 mois sous peine de nullité.

314 constats administratifs ont été dressés pour d'autres sanctions administratives et sont traités par l'agent sanctionnateur zonal dont :

- 294 dossiers ont abouti à une amende ;
- 4 dossiers ont été annulé ;
- 16 dossiers dont nous ne connaissons pas encore la finalité (amende, sans suite, hors délai ???) dont 10 dossiers concernent des infractions d'arrêt et de stationnement.

Pour rappel, le délai de traitement des constats administratifs est d'1 an sous peine de nullité.

La majorité des constats concerne des infractions d'arrêt et de stationnement (307).

Outre le traitement des procès-verbaux et des constats administratifs, qui demandent chacun une à deux heures de travail (enregistrement, recherche, rédaction, envoi, classement), les agents constatateurs tentent d'assurer une permanence quotidienne afin de répondre aux appels téléphoniques et de leur permettre d'effectuer le travail administratif.

## **SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES ET INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES**

Selon les priorités fixées par le Collège Communal.

### Propreté publique

524 missions ont été réalisées, dont :

- 279 missions en matière de recherche de dépôts sauvages ainsi que 45 missions concernant l'entretien de domaines privés. Les contrôles sont effectués 3 demi-journées par semaine. Cela représente approximativement 696 endroits de découvertes de dépôts, 22% des dépôts ont abouti à un procès-verbal.

- 78 missions de contrôle relatifs au tri des déchets ou sortis en dehors des heures réglementaires (double sac, PMC et cartons). Les contrôles sont effectués 2 demi-journées par semaine. Il s'agit principalement de sensibilisation au tri des déchets (prise de contact en direct ou petit mot dans la boîte aux lettres), accompagnée d'un suivi avec vérification de la bonne compréhension des remarques lors des tournées suivantes, avec l'établissement d'un constat administratif en cas de récidive ;
- 17 contrôles de conteneurs commerçants effectués de manière ponctuelle, principalement suite au passage du camion ayant rencontré des soucis lors du ramassage (conteneur cassé, mal trié, etc.) ou suite à des plaintes du voisinage ;
- 43 missions en matière d'affichage sauvage sur le domaine public (affiches placées sans autorisation communale) : repérage, prise de contact avec les organisateurs pour les faire enlever dans un laps de temps imparti, établissement d'un constat administratif en cas de non respect du délai. Le contrôle est effectué 1 demi-journée par semaine ;
- 54 contrôles axés sur les incivilités diverses. Il s'agit principalement de la prévention concernant les déjections canines, les mégots de cigarette jetés sur la voie publique, l'incinération, les dépôts de tonte de pelouse, les haies non taillées empiétant sur les voiries, le tri des déchets dans les camps scouts, la participation à Be Wapp, la propreté des grands feux, etc.

Les agents ne sont malheureusement toujours pas autorisés à visionner les images des caméras de surveillance placées sur la voie publique.

#### Arrêt et stationnement

La cellule effectue des contrôles 2 à 3 demi-journées par semaine. 205 missions ont été effectuées.

509 avertissements ont été délivrés autant oralement que par écrit et 307 constats administratifs ont été dressés.

Les agents ont mené plusieurs missions de prévention et de sensibilisation, surtout vis-à-vis de la problématique de stationnement dans les zones bleues (rues des Remparts et de Neufchâteau) et lors de la sortie des écoles.

Les agents verbalisent à présent les véhicules étrangers suite à un accord avec le commissaire Philippe Gobert du Centre de Coopération Policière et Douanière qui leur transmet la DIV étrangère.

Ils n'ont malheureusement pas encore accès au programme de vérification de la validité des cartes PMR.

#### Tranquillité publique

Les agents constatateurs sont sur le terrain 4 demi-journées par semaine pour veiller à la tranquillité publique. 302 missions ont été effectuées, dont :

- 197 patrouilles, effectuées à pied ou en voiture, principalement dans les lieux touristiques et sur le

RAVeL. Il s'agit principalement de prévention ;

- 27 vérifications d'autorisations d'occupation du domaine public (terrasses, démarcheurs, chantiers, etc.) ;
- 55 concernant la sécurité publique (arbre tombé, vélo roulant sur le trottoir, encadrement de cortège, etc)
- plusieurs rappels des obligations aux propriétaires d'animaux divaguant, principalement des chiens sans laisse ;
- Quelques suivis de plainte.

#### Conservation de la nature

185 missions ont été effectuées, dont :

- 15 en matière de lutte contre les plantes invasives. Il s'agit principalement du recensement et de l'élimination de la Berce du Caucase et du recensement de la Renouée du Japon (information transmise à la Cellule Interdépartementale Espèces Invasives de Namur) ;
- 1 écharonnage ;
- 12 relatives à la lutte contre les animaux invasifs et nuisibles (principalement le suivi de la progression du castor) ;
- 15 concernant le bien-être animal (suite à une plainte). La plupart des dossiers sont transmis soit à la Police, soit directement à l'Unité du bien-être animal ;
- 87 dans le cadre des campagnes de stérilisation des chats errants organisées régulièrement sur le territoire. La semaine qui les précède, les habitants des quartiers/villages concernés sont prévenus par un toutes-boîtes les invitant à garder leur chat à leur domicile ou à les identifier. Les cages de capture sont déposées sur le domaine public le matin et récupérées en fin de journée. Après avoir vérifié si les chats capturés ne sont pas identifiés (auquel cas, ils sont relâchés), les agents conduisent les animaux auprès des vétérinaires. Les chats sont libérés le lendemain sur le lieu de leur capture.  
64 chats errants ont été stérilisés (35 mâles et 29 femelles) et 29 chats domestiques, relâchés immédiatement ;
- Une cinquantaine concernant la gestion du chenil communal : lorsque des personnes de la zone de Police Centre Ardenne (Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Légglise, Neufchâteau, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre) trouve un chien, ils peuvent se présenter à l'un des postes de Police (ou chez un vétérinaire) de la zone afin de vérifier si le chien est pucé et ainsi pouvoir entrer en contact avec le propriétaire. Si le chien n'est pas pucé, les policiers l'amènent au chenil de Bastogne où il est hébergé et pris en charge durant quatre à cinq jours, durant lesquels les agents recherchent activement ses propriétaires (via la page Facebook, notamment). Passé ce délai, si personne ne s'est manifesté, le chien est évacué par la Croix Bleue de Floriffoux et proposé à l'adoption après le délai d'attente légal de 15 jours. Depuis la création de la page Facebook en 2016, le nombre de chiens évacués vers le refuge animalier de Floriffoux a fortement diminué. De nombreux habitants de la commune contactent les agents via cette page pour signaler qu'ils ont retrouvé un chien errant ou que leur animal a disparu. Souvent, les chiens ne restent que quelques heures avant d'être récupérés par leurs propriétaires. Enfin, les agents collaborent étroitement avec la Police locale dans le cadre de la gestion des chiens trouvés. Tous les chiens non pucés récupérés par leurs propriétaires doivent être en ordre d'identification dans les quinze jours, faute de quoi un procès-

verbal est dressé pour défaut d'identification par la Police.

29 chiens ont été hébergés au chenil (5 ont été évacués vers le refuge de Floriffoux et 24 ont été récupérés par leur propriétaire) ;

- l'organisation de la quinzaine du bien-être animal : faisant suite à l'entrée en vigueur de l'obligation légale de puçage et de stérilisation des chats domestiques en Région wallonne en 2018, la Commune a proposé de renouveler la quinzaine du bien-être animal, fin avril en l'étendant au puçage des chiens. Ainsi, les habitants de Bastogne ont reçu, sur inscription, un bon de réduction d'une valeur de 30 € à faire valoir durant le mois de mai sur la stérilisation/castration et/ou le puçage de leur(s) chat(s) ou encore le puçage de leur(s) chien(s) auprès des douze vétérinaires partenaires. Cette opération a permis de pucer et/ou stériliser/castrer 68 chats ainsi que de pucer 10 chiens durant le mois de mai ;
- la gestion des autorisations de détention de chiens de catégorie 1 : tout propriétaire de chien(s) considéré(s) comme dangereux (American staffordshire Terrier, Pitbull Terrier, Bull Terrier, English Terrier Dogue argentin, Mastiff (toute origine), Rottweiler, Mâtin brésilien, Tosa Inu, Akita Inu, Ridgeback Rhodésien, Dogue de Bordeaux, Band Dog ou croisement avec une de ces races) est tenu de le déclarer à l'Administration communale, muni de sa carte d'identité, d'un extrait de casier judiciaire, de la preuve d'assurance et du passeport du chien. Pour rappel, toute autorisation de détention ne dispense en rien de l'obligation pour le maître de tenir le chien en laisse et celui-ci doit porter la muselière lorsqu'il se trouve sur le domaine public. L'autorisation de détention peut à tout moment être retirée par le Bourgmestre sur base du rapport de la Police en raison du comportement agressif du chien ou du propriétaire. L'euthanasie de l'animal peut également être requise s'il se montre particulièrement agressif, qu'il a mordu à plusieurs reprises et sur base d'un rapport du vétérinaire mandaté par la Commune.

## **AUTRES MISSIONS**

### Contrôle des horodateurs et comptage des tirelires (2 à 3 demi-journées par semaine)

93 missions effectuées pour un résultat de :

- 1.597 taxes dressées ;
- 1.272 taxes dressées à des belges ;
- 325 taxes dressées à des étrangers (20% des taxes dressées).

Les agents constatent que le disque de stationnement gratuit d'une demi-heure est bien présent et fortement utilisé.

Le service comptabilité adressent à présent un rappel aux propriétaires des véhicules étrangers suite à un accord avec le commissaire Philippe Gobert du Centre de Coopération Policière et Douanière qui transmet la DIV étrangère aux agents.

### Encadrement des enterrements (environ 50 enterrements par an)

L'encadrement d'un enterrement demande un minimum de 30 minutes (si les agents n'effectuent que l'entrée à l'église) et un maximum de 2h30 (comprenant l'entrée et la sortie de l'église ainsi que la marche

jusqu'au cimetière) selon le nombre de personnes présentes, le type de cérémonie, l'officiant, etc.

#### Service à la population

Les agents se rendent régulièrement auprès des personnes sans mobilité afin leur faire signer le document de renouvellement de carte d'identité ou d'autres documents primordiaux.

14 missions de ce type ont été effectuées.

#### Recensements divers

La cellule des agents constatateurs réalise divers recensements tout au long de l'année.

### **SUPPORT PONCTUEL DES AGENTS DANS DIFFÉRENTS DOSSIERS COMMUNAUX**

Certaines missions sont attribuées aux agents afin de soutenir les employés d'administration : support aux avis d'expulsion, gestion de la fourrière, du marché aux camelots, des cimetières, de la caserne, du Domaine des Marcassins, des tonnelles, du PCDN, de la nature, etc.

#### Interventions ponctuelles et/ou sur demande

Un peu moins de 300 missions ont été effectuées :

- déclarations d'abattage, élagage d'arbres en urgence ;
- contrôles des zones de débardage ;
- relevé des véhicules abandonnés, suivi de mise en fourrière ;
- suivi d'expulsion et gestion des clés de la caserne et du stockage ;
- recensement des immeubles abandonnés et des panneaux publicitaires ;
- distribution des tonnelles ;
- gestion des cimetières en cas d'absence du responsable et de la Foire aux camelots ;
- accompagnement d'un service provincial sur le terrain ;
- gestion du PCDN ;
- dossiers concernant le service Environnement ;
- distribution des rouleaux de doubles sacs et de PMC à la population.

• .

## **SERVICE URBANISME**

Mike MINET (Chef de service) - 061 26 26 40, Catherine GILLET - 061 26 26 42,  
Bernard VANDENDYCK- 061 26 26 53, Thomas VANDENDYCK - 061 26 26 46  
[urbanisme@bastogne.be](mailto:urbanisme@bastogne.be)

## **PERMIS D'URBANISME, D'URBANISATION ET INTÉGRÉS**

187 dossiers ont été déposés en 2019 et 124 unités de logement ont été octroyées par le Collège communal. La promotion en immeubles à appartements reste soutenue puisque 5 nouveaux bâtiments ont été validés (chiffre 2018 : 6 immeubles) pour un total de 42 unités de logement (chiffre 2018 : 69 unités de logement).

En ce qui concerne les projets d'urbanisation, le Collège communal a délivré 3 permis d'urbanisation pour un total de 6 lots.

## **INFORMATIONS NOTARIALES**

589 renseignements notariaux ont été fournis et 61 divisions de biens ont reçu un avis du Collège communal.

## **DOSSIERS ANALYSÉS DANS LE CADRE DE LA COLLABORATION AVEC LE SERVICE ENVIRONNEMENT**

11 analyses urbanistiques relatives à des demandes de permis unique ont été effectuées par le service.

## **QUARTIER NOUVEAU "CHENÊT VEVY"**

Le service a en charge le suivi de l'opérationnalisation du projet. Pour rappel, à terme, c'est environ 650 logements durables qui seront réalisés, mais aussi la création :

- d'une nouvelle connexion en mode doux permettant de relier le quartier au RAVeL et au centre-ville (une grande coulée verte est également prévue dans le nouveau quartier) ;
- d'une zone d'activités économiques destinée à des petites entreprises ;
- d'infrastructures à caractère d'utilité publique : crèche, maison de repos, maison de village, école fondamentale, ferme pédagogique, voitures partagées, etc.

## **URBANISATION DU SITE DE RENVAL**

Le service a en charge l'urbanisation des terrains communaux situés à Renval. Ceux-ci devraient permettre la réalisation de 62 à 92 logements. Le permis d'urbanisation a été délivré par le Fonctionnaire délégué le 26 septembre 2019.

## **COMMISSION CONSULTATIVE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ (CCATM)**

Le service a préparé et animé l'ensemble des réunions de la commission.

## **INVENTAIRE CENTRALISÉ DES ADRESSES ET DES RUES EN WALLONIE (ICAR)**

Le service collabore à l'enrichissement et à la vérification des données du portail régional.

## SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL

Le service a en charge le suivi de l'élaboration du Schéma de Développement Communal.

## PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ

Le service participe au comité d'accompagnement du plan de mobilité.

## **SERVICE ÉNERGIE**

Philippe WUIDART - 061 26 26 39  
[energie@bastogne.be](mailto:energie@bastogne.be)

En 2018, le service s'est chargé du/de :

- suivi des entretiens (40) et des dépannages de chaudières et du chauffage (56) ;
- suivi des consommations des bâtiments communaux (relevé des compteurs et des factures) ;
- la programmation et changement des horaires des écoles via Internet (47) ;
- suivi des dossiers PEB déposés avec le permis d'urbanisme (60) ;
- l'aide aux personnes pour les primes "énergie" avec le Guichet Énergie.

## **ARCHIVES**

Sabine JAMOTTE - 061 24 06 51  
[archives@bastogne.be](mailto:archives@bastogne.be)

Les archives de la Commune sont installées dans les sous-sols du Centre Technique et Administratif Communal. Elles sont triées et répertoriées sur ordinateur, service par service, et classées ensuite dans des boîtes.

Ce service comprend uniquement les archives des différents services communaux, il ne comporte pas de documents historiques concernant Bastogne (anciennes photos, etc.).



# CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

Rue des Récollets, 12 A  
061 24 09 20 | [cpas@bastogne.be](mailto:cpas@bastogne.be)

Jean-Michel GASPART (Président) - 061 24 09 27, Dimitri COLLET (Directeur général) - 061 24 09 25  
et Christina ANTOINE (Travailleur social en chef) - 061 24 09 56

## ACCUEIL

Chantal DEGRAND'RY - 061 24 09 00  
[accueil@bastogne.be](mailto:accueil@bastogne.be)

### ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ET DU PUBLIC

Les appels téléphoniques sont nombreux et leur fréquence varie en fonction des manifestations et des événements. L'accueil du public consiste à renseigner toute personne et l'orienter vers le service adéquat.

### PERMIS DE CONDUIRE - SACS POUBELLES - DISQUES DE STATIONNEMENT

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 :

- 1.097 permis de conduire ont été délivrés ;
- 16.040 rouleaux de sacs poubelles bio, 14.343 rouleaux de sacs poubelles à fraction résiduelle (3.281 de 50 litres et 11.062 de 60 litres) et 7.205 rouleaux de sacs PMC ont été distribués ;
- 2.888 rouleaux de sacs poubelles bio, 7.234 rouleaux de sacs poubelles à fraction résiduelle (1.250

de 50 litres et 5.984 de 60 litres) et 1.963 rouleaux de sacs PMC ont été vendus, ainsi que 31 rouleaux de sacs pour les tontes de pelouse et 37 sacs pour les éternites ;

- 1.871 jetons pour le P'tibus de la Croix-Rouge ont été vendus.

## SERVICE ADMINISTRATIF

Dany TUMSON - 061 24 09 28, Marie-Claire TABAR - 061 24 09 58, Gwenaëlle TALBOT - 061 24 09 57,  
Myriam COLINET - 061 24 09 14, Alicia LOUIS - 061 24 09 56,  
Christel JEANMART et Amélie MICHAUX - 061 24 09 53  
[cpas-admin@bastogne.be](mailto:cpas-admin@bastogne.be)

## SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL

Aurélie WUIDART - 061 24 09 10, Marie DECHAMBRE - 061 24 09 24,  
Caroline HENRIET - 061 24 09 69, Victoria SEVRIN - 061 24 09 68, Catherine POITOUX (remplacée par  
Maïté LAMBERT et Marine BERTRAND) - 061 24 09 44 et Coralie DEWALQUE - 061 24 09 42  
[cpas-ssg@bastogne.be](mailto:cpas-ssg@bastogne.be)

Dans le contexte du droit à l'aide sociale, le CPAS a pour mission d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité.

Pour ce faire, les assistantes sociales du service social général assurent :

- la réception des demandes de Droit à l'Intégration Sociale (DIS), d'aides sociales, d'aides urgentes ou d'informations générales, etc. ;
- l'instruction des dossiers (DIS, aides sociales, avances sur les allocations sociales, etc.) qui leur sont confiés ;
- l'orientation des personnes vers les services spécialisés internes ou externes au CPAS, si besoin.

Ce service est amené à gérer des tâches nombreuses et variées. Une permanence sociale est prévue chaque jour de la semaine pour toute demande d'aide sociale et/ou administrative.

En 2018, 1.255 demandes d'aide sociale ont été traitées, dont 235 DIS.

## FONDS MAZOUT

Victoria SEVRIN - 061 24 09 68  
[fondsmazout@bastogne.be](mailto:fondsmazout@bastogne.be)

## CATÉGORIE 1 : LES PERSONNES AYANT DROIT À UNE INTERVENTION MAJORÉE D'ASSURANCE MALADIE INVALIDITÉ

Afin de réserver l'intervention de chauffage aux personnes socio-économiquement faibles, il est exigé que le montant annuel des revenus bruts du ménage ne dépasse pas 18.730,66 €, majoré de 3.467,55 € par personne à charge<sup>2</sup>.

Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus :

- lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfants à charge) bénéficiant du statut de "bénéficiaire d'une intervention majorée" (BIM) ;
- lorsque l'ensemble du ménage est BIM.

## CATÉGORIE 2 : LES PERSONNES AUX REVENUS LIMITÉS

Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 18.730,66 €, majoré de 3.467,55 € par personne à charge. Le revenu cadastral non indexé des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

## CATÉGORIE 3 : LES PERSONNES ENDETTÉES

Dans cette catégorie, il s'agit des personnes qui remplissent la double condition suivante :

- bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes (cf. loi de 12/06/1991 relative au crédit à la consommation, articles 1675/2 et suivants du code Judiciaire) ;
- qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

Au 31 décembre 2018, le service a recensé 507 demandes d'intervention, pour un montant de 57.880,90 €.

## **MÉDIATION DE DETTES**

Catherine CRINS - 061 24 09 11, Annabel GAUTHIER - 061 24 09 23  
et Ingrid PIROTTE - 061 24 09 55  
[cpas-mediation@bastogne.be](mailto:cpas-mediation@bastogne.be)

---

<sup>2</sup> Par personne à charge, on entend un membre de la famille qui dispose de revenus annuels nets inférieurs à 3.270 € (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfants).

Agréé et soutenu par la Région wallonne depuis juin 2000, le service permet aux personnes surendettées de retrouver un équilibre financier et, dans la mesure du possible, de rembourser leurs créances tout en continuant à vivre dans des conditions conformes au respect de la dignité humaine.

Une permanence est assurée tous les mardis et jeudis, de 8h30 à 12h. En dehors de ces périodes, les rendez-vous sont possibles.

Sur l'année 2018, 50 dossiers ont été ouverts et 99 gestions budgétaires ont été traitées.

Un total de 80 dossiers ont été traités au cours de l'année, dont 38 dossiers clôturés.

## **INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE**

Sophie HORMAN - 061 24 09 78, Quentin DEWEZ - 061 24 09 74, Marguerite WILKIN - 061 26 26 13,  
Anne-Laure BOURCY - 061 24 09 22 et Amandine LEONET - 061 24 09 11  
[cpas-insertion@bastogne.be](mailto:cpas-insertion@bastogne.be)

L'insertion socio-professionnelle fait partie des missions légales des CPAS. Il s'agit d'avoir une vision globale des personnes et de pouvoir effectuer avec elles un travail qui va de l'insertion sociale à l'insertion professionnelle lorsque cela est possible.

Si l'insertion socio-professionnelle au sens large fait partie intégrante des services du CPAS de Bastogne depuis de nombreuses années, ce dernier désirait s'inscrire davantage dans l'insertion sociale. C'est chose faite depuis mai 2011 avec l'engagement d'un travailleur chargé de développer cet aspect. L'insertion sociale a pour objectifs prioritaires de rompre l'isolement social, de permettre une participation à la vie sociale et culturelle, de promouvoir la reconnaissance sociale, d'améliorer le bien-être et la qualité de vie ainsi que de favoriser l'autonomie.

Depuis avril 2018, Marguerite WILKIN, éducatrice spécialisée, est venue renforcer l'équipe ainsi que les ateliers d'insertion sociale. Dans ce cadre, le service travaille avec différents partenaires mettant en place des ateliers répondant aux besoins des bénéficiaires.

En collaboration avec les CPAS de Sainte-Ode et de Vaux-sur-Sûre, le FOREM et la Région wallonne (convention-cadre), le service a mis en place le projet "Pass à l'Emploi". Divers modules de formation sont proposés aux bénéficiaires des CPAS afin de les aider dans leur chemin vers l'emploi : remobilisation, orientation, recherche d'emploi, permis de conduire, etc. Ces modules, répartis sur l'année, sont organisés et animés par des opérateurs de la région (La Trêve, Emploi Mode d'emploi, CEPPST, SOS dépannage, Idéal Coiffure, etc.). Les trois travailleurs sociaux assurent la coordination des modules et le suivi individuel des stagiaires.

En 2018, 45 bénéficiaires ont participé au "Pass à l'Emploi" (37 bénéficiaires de Bastogne, cinq de Sainte-Ode et trois de Vaux-sur-Sûre).

215 personnes ont été suivies en 2018 par le service, qui a permis une cinquantaine de mises à l'emploi, dont 50 articles 60 et un article 61.

## **DISTRIBUTION DES DENRÉES ALIMENTAIRES**

Aurélié WUIDART - 061 24 09 10 et Marie DECHAMBRE - 061 24 09 24  
[cpas.ssg@bastogne.be](mailto:cpas.ssg@bastogne.be)

Depuis janvier 2012, le CPAS de Bastogne groupe son stock de denrées avec l'ASBL Saint-Vincent de Paul. Une convention a été créée dans ce sens. Le CPAS fournit une attestation aux personnes ayant des revenus en-dessous du seuil de pauvreté. Munis de cette attestation, les ménages peuvent se rendre à l'ASBL Saint-Vincent de Paul afin d'obtenir un colis alimentaire.

En 2018, en moyenne 110 familles se sont présentées aux distributions de denrées alimentaires auprès de l'ASBL Saint-Vincent de Paul et 2.872 colis ont été distribués aux familles munies de l'attestation FEAD délivrée par le CPAS.

Durant l'année 2018 :

- le CPAS a délivré 187 attestations FEAD ;
- 4.409 personnes ont bénéficié des colis, dont 2.872 avec attestations.

## **PARTICIPATION ET ACTIVATION SOCIALE DES PERSONNES USAGÈRES DES SERVICES DU CPAS**

Aurélié WUIDART - 061 24 09 10 et Marie DECHAMBRE - 061 24 09 24  
[cpas.ssg@bastogne.be](mailto:cpas.ssg@bastogne.be)

Tout au long de l'année, des interventions financières sont envisagées afin que les enfants participent à des activités scolaires ou parascolaires encadrées, bénéficient de matériel de puériculture, de lunettes, d'abonnement de bus scolaire, etc.

Durant le mois de juillet, le service a accompagné un groupe de 47 personnes, principalement constitué de familles, à Han-sur-Lesse pour visiter le parc animalier et les grottes. En novembre, il a organisé une journée à l'Euro Space Center de Redu avec un groupe similaire. En décembre, ce fut une journée à Ploopsa Indoor destinée au plaisir des enfants de zéro à dix ans. Ces activités ont rencontré beaucoup de succès !

60 tickets "article 27" ont été distribués aux bénéficiaires du CPAS. Ces tickets leur permettent de s'adresser auprès des différents partenaires culturels conventionnés avec l'ASBL Article 27 et de payer un tarif préférentiel de 1,25 €.

Des tickets "prix réduit" à des festivals tels que le Baudet'Stival ont également profité au public du CPAS.

Fin août, 115 colis scolaires ont été distribués aux enfants de maternel, primaire et secondaire.

Enfin, le service a fait l'acquisition d'un écran à placer dans la salle d'attente et qui est destiné à promouvoir les activités organisées par le CPAS.

En 2018, dans le cadre du subside pauvreté enfantine, dix personnes ont bénéficié d'aides sociales, pour un montant total de 1.312,4 €. Ces aides ont principalement permis à des enfants d'avoir leur abonnement de bus, une nouvelle paire de lunettes ou du matériel de puériculture.

Dans le cadre de l'épanouissement social et culturel, cinq personnes ont bénéficié d'aides sociales pour un montant total de 1.256,87 €.

## **SERVICE PENSIONS - ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES**

Christel JEANMART - 061 24 09 53  
[cpas-ssg@bastogne.be](mailto:cpas-ssg@bastogne.be)

Ce service s'occupe de l'introduction des demandes :

- de pension ;
- d'allocation ou d'avantage social pour les personnes handicapées ;
- d'allocation ou d'avantage social pour les personnes âgées ;
- de carte de stationnement.

Une permanence est assurée le lundi matin sur rendez-vous, de 8h30 à 12h.

En 2018, 30 dossiers ont été introduits, dix dossiers GRAPPA, pension de survie et pension salariés ont été traités et quinze dossiers pour les personnes handicapées ont été ouverts.

## **GUIDANCE SOCIALE ÉNERGÉTIQUE**

Catherine POITOUX (remplacée par Maïté LAMBERT) - 061 24 09 44 et Caroline HENRIET - 061 24 09 69  
[cpas-energie@bastogne.be](mailto:cpas-energie@bastogne.be)

Le service Énergie répond à deux missions : l'une préventive et l'autre, curative. Il s'agit d'aider les personnes en difficulté de paiement à gérer leur budget et à trouver des solutions afin de faire face aux factures d'énergie. Il s'agit également de mettre en place des projets de prévention visant l'utilisation rationnelle de l'énergie. Ces actions sont destinées aux bénéficiaires du CPAS, mais également à la population locale.

Pour fonctionner, le service Énergie dispose de subsides :

- de la Fédération Wallonie-Bruxelles - le PAPE (Plan d'action préventive en matière d'énergie) ;
- du SPP Intégration sociale - le fonds social du gaz et électricité (FSGE) ;

- de la Fédération Wallonie-Bruxelles - le Fonds Social de l'Eau, mis en place par la Société Publique de la Gestion de l'Eau.

De janvier à décembre 2018, environ 146 demandes sont passées par le service Énergie, dont certaines aides ponctuelles et d'autres nécessitant une décision du centre de santé et de services sociaux (CSSS).

Lors des permanences ou des rendez-vous, le service :

- négocie les plans d'apurement avec les fournisseurs d'énergie ;
- intervient financièrement pour l'achat d'électroménagers ou d'appareils moins énergivores (remboursable ou non) ;
- explique et suit les placements de compteur à budget ;
- met en place la demande d'octroi du tarif social ou du statut de client protégé auprès des fournisseurs d'énergie ;
- demande le droit de tirage envers la SWDE ;
- accompagne les personnes lors des rechargements des cartes des compteurs à budget ;
- compare les différents prix des fournisseurs d'énergie via des comparateurs en ligne, etc.

En 2018, 26 demandes ont été introduites.

Dans le cadre du plan préventif, le service a :

- réalisé des visites à domicile dans le but de donner des conseils sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, en collaboration avec des professionnels ;
- organisé des ateliers sur l'utilisation rationnelle de l'énergie ;
- commandé et distribué les "kits énergie".

### **RECHARGEMENT DES COMPTEURS À BUDGET**

Une station est installée à l'accueil du CPAS pour le rechargement des cartes prépayées destinées aux compteurs à budget placés par le distributeur d'électricité chez les personnes en défaut de paiement ou protégées par le CPAS. Le rechargement a lieu tous les jours, de 8h30 à 17h.

## **RESTAURANT SOCIAL "COTÉ JARDIN"**

Caroline HENRIET - 061 24 09 69  
[cpas-ssg@bastogne.be](mailto:cpas-ssg@bastogne.be)

En collaboration avec la Croix-Rouge et l'AID Habilux, le restaurant social permet aux personnes en difficulté financière de se nourrir tous les mercredis et vendredis, de 11h30 à 13h30, moyennant deux euros (un euro pour les enfants).

1.573 repas ont été servis sur l'année 2018, soit une moyenne mensuelle de 131 repas.

## SERVICE "SAMARITEL"

Amélie MICHAUX - 061 24 09 53  
[cpas-ssg@bastogne.be](mailto:cpas-ssg@bastogne.be)

Le samaritel est un appareil permettant d'alerter un proche ou les services de secours en cas de problème. L'installation et le premier mois d'utilisation coûtent 30 € et une redevance mensuelle de 13,63 € est demandée.

Le service assure une assistance aux personnes isolées, âgées, handicapées ou en difficulté passagère et qui utilisent cet appareil.

Au 31 décembre 2018, le service recensait 95 abonnés.

## LOGEMENTS

Anne-Laure BOURCY - 061 24 09 22, Coralie DEWALQUE - 061 24 09 42  
et Lucas BOMBOIR - 061 26 26 15  
[logements@bastogne.be](mailto:logements@bastogne.be)

Le service Logements du CPAS de Bastogne est gestionnaire de 30 logements sociaux sur la commune de Bastogne dont treize du CPAS et 17 de la Commune. Dans cet ensemble de logements, on peut en distinguer différents types :

- logement d'urgence : le logement est mis à disposition pour une première durée de quatre mois, renouvelable une fois, pour donc une durée maximum de huit mois. Une convention de mise à disposition précaire d'un logement d'urgence est donc signée entre le locataire et le propriétaire du logement ;
- logement de transit : le logement est mis à disposition pour une première durée de six mois, renouvelable une fois, pour donc une durée maximum d'un an. Une convention de mise à disposition précaire d'un logement de transit est donc signée entre le locataire et le propriétaire du logement ;
- logement d'insertion : le logement est mis à disposition pour une première période de un an et demi, renouvelable une fois, pour donc une durée maximale de trois ans. Un contrat de bail pour un logement d'insertion est donc signé entre le locataire et le propriétaire du logement ;
- logement avec bail normal : soumis à la réglementation de la loi sur les logements, un contrat de bail est signé pour la location de ce type de logement comme cela se fait dans le privé.

Le CPAS dispose de cinq logements d'urgence, neuf logements de transit, neuf logements d'insertion et sept logements avec des baux de résidence principale.



Il existe également un logement d'urgence (rue de la Californie, 2) qui est en rénovation. Un projet de rénovation pour deux logements d'insertion dans l'ancien presbytère de Noville est également en cours depuis cette année 2018.

Afin de travailler de manière cohérente et en concordance avec tous les locataires, le service essaie de mettre en place une méthodologie d'action. Il effectue toutes les démarches administratives relatives à la location du logement : rédaction des conventions et des contrats de bail, les reprises des énergies et les relevés des compteurs, les calculs de loyer, les états des lieux, etc.

À côté de ce travail administratif, les assistantes sociales veillent à mettre en place un accompagnement social individuel grâce à des visites à domicile et des rendez-vous au bureau. Elles effectuent également les démarches avec les locataires pour trouver un autre logement.

Durant l'année 2018, le service a inscrit douze entrées pour les logements (réalisées dans les logements du CPAS).

Depuis le mois de juillet, des permanences sont mises en place. Il y en a eu 24 en 2018, pour un total de 133 rendez-vous programmés.

## **PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS)**

Valérie PEIFFER (Chef de projet) - 0496 56 01 02 - 061 24 09 53  
[pcs@bastogne.be](mailto:pcs@bastogne.be)

Dans un contexte de précarisation et d'exclusion croissante, la Commune de Bastogne a répondu à l'appel à candidatures lancé aux communes en février 2013 par la Direction interdépartementale de la Cohésion Sociale (DiCS) auprès des communes wallonnes du Secrétariat Général du SPW.

En décembre 2013, la Région wallonne approuvait le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de Bastogne.

Le PCS, instauré pour une durée de cinq ans (2014-2019), grâce au soutien de la Région wallonne, a donc pour principal objectif de coordonner et développer un ensemble d'initiatives pour que chaque personne puisse vivre dignement sur la Commune de Bastogne.

L'objectif de ce plan est double :

- assurer le développement des quartiers ;
- lutter contre toute forme de précarité.

Pour y parvenir quatre axes de travail sont définis :

- l'axe insertion socioprofessionnelle ;
- l'axe logement ;
- l'axe santé et traitement des assuétudes ;
- l'axe interculturel et intergénérationnel.

Le plan d'actions de cohésion sociale est basé sur l'accès de tous les citoyens de la commune aux droits fondamentaux de compétence régionale, c'est-à-dire :

- le droit à un revenu digne ;
- le droit à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale ;
- le droit à un logement décent et à un environnement sain ;
- le droit au travail ;
- le droit à la formation ;
- le droit à l'épanouissement culturel et social.

Afin de définir son plan, la commune a réalisé un diagnostic de cohésion sociale pour chacun des axes concernés en réunissant tous les acteurs œuvrant sur l'entité dans ces différents axes de travail.

La finalité du PCS est, quant à elle, d'améliorer le plus possible le bien-être de tous les citoyens.

## **ACTIONS MENÉES EN 2018**

### Mise en réseau - coordination

Les objectifs sont de/d' :

- favoriser le travail en réseau, le partenariat, les synergies entre les partenaires PCS et l'inclusion des nouveaux ;
- susciter la mise en place d'actions répondants aux attentes et besoins de la population, assurer leur mise en place en concertation avec les partenaires ;
- mutualiser les moyens, susciter des projets fédérateurs, éviter les doublons ;
- suivre administrativement le plan mené aux cours des cinq années ;
- faire vivre le PCS au sein de la commune en dynamisant le réseau des opérateurs existants, en communiquant régulièrement sur les avancées des actions, en informant la population des actions menées et en évaluant avec les partenaires et les autorités communales la pertinence des actions ;
- évaluer le plan d'actions 2014-2018 ;
- poursuivre la mise en relation avec les autres PCS ;
- développer la synergie entre Mithridate et le PCS.

Mise en œuvre :

- coordination des réunions de concertation : présentation des partenaires du PCS, échanges d'information, de pratiques, identification des besoins, etc.
- amélioration de la communication et de la cohésion entre les services sociaux : centralisation et diffusion des informations ;
- valorisation des partenaires via la rubrique "Zoom sur" du Nuts info ;
- communication régulière vers le site Internet et la presse de différents projets ;
- participation aux réunions inter-PCS et de la DICS ;
- gestion financière et administrative du plan ;
- évaluation des actions entreprises dans le plan pour les années 2014-2018 ;

- mise en place d'un plan d'actions commun avec Mithridate.

### Insertion socio-professionnelle

Les objectifs sont de :

- favoriser le droit à l'accès numérique, aux technologies de l'information et de la communication ;
- favoriser le droit à la mobilité pour les publics précarisés (demandeurs d'emploi, etc.) ;
- renforcer l'offre et la concertation en matière d'alphabétisation.

Mise en œuvre :

- coordination de l'Espace Public Numérique ;
- mise en place d'ateliers d'aide à la recherche d'emploi via Internet ;
- coordination du service d'Écrivain public ;
- organisation d'une conférence sur les dangers d'Internet (novembre 2018) ;
- recherche de moyens financiers pour le projet inter-PCS d'aide au permis de conduire pratique ;
- mise en place d'un groupe de travail par rapport au soutien à l'alphabétisation des habitants d'un quartier de logements publics ;
- organisation d'une conférence sur les dangers d'Internet avec Olivier BOGAERT (novembre 2018).

### Logement

Les objectifs sont d'améliorer :

- la synergie entre les acteurs du logement ;
- l'accès au logement pour tous.

Mise en œuvre :

- coordination de la plate-forme logement ;
- participation à une journée d'étude sur l'accès au logement pour tous organisée par le CRI Lux.

### Santé

Les objectifs sont de :

- garantir l'accès au traitement des assuétudes ;
- garantir un accès équitable aux soins de santé ;
- lutter contre la pénurie des médecins généralistes ;
- sensibiliser le grand public à des thématiques de santé publique ;
- favoriser l'inclusion des personnes porteuses d'handicap, atteintes de démence, souffrant de problèmes de santé.

Mise en œuvre :

- soutien à l'ASBL Solaix dans la mise en place de kits bien-être à destination de leurs usagers ;
- soutien dans la mise en place d'ateliers de prévention des chutes chez les seniors en collaboration avec Énéo ;
- soutien à la mise en place de la plate-forme "Pôle animateurs en matière de prévention des assuétudes" ;
- coordination du projet "Ensemble, Alzheimer est plus léger" ;
- organisation d'un événement fédérateur autour des troubles cognitifs "Les souvenirs au présent" (novembre 2018) ;
- appel à candidature au label "Handicity 2018" ;
- soutien à l'ASBL "Sisters Ange" dans la recherche de financement ;
- soutien à l'ASBL "Time for Lyme" dans la mise en place d'un groupe de paroles et d'actions ;
- soutien à la JCI dans l'organisation d'une conférence sur le burn-out ;
- soutien au CCCA dans l'organisation du salon des aînés ;
- organisation d'une réunion avec l'ensemble des médecins généralistes de Bastogne afin de cibler leurs besoins et leurs perspectives en matière d'attractivité et de médecine générale ;
- introduction de l'appel à projet "Logement tremplin" du Ministre COLLIN et gestion administrative.

#### Lien social, intergénérationnel et interculturel

Les objectifs sont de/d' :

- renforcer la cohésion sociale par des projets fédérateurs intergénérationnels, interculturels, d'éducation permanente et de solidarité de proximité ;
- sensibiliser à la diversité culturelle et à la rencontre de l'autre ;
- favoriser la dynamisation sociale du quartier de l'Indépendance ;
- encourager l'accès à la culture pour tous ;
- encourager une politique hospitalière.

Mise en œuvre :

- organisation de la deuxième quinzaine interculturelle (mars 2018) ;
- coordination avec Énéo du Réseau d'Échanges de Savoirs (RES) ;
- redynamisation du jardin collectif du CPAS - coordination du groupe de travail ;
- soutien au CCCA dans l'organisation du salon des aînés (octobre 2018) ;
- poursuite du groupe de travail fédérant les actions mises en place au sein du quartier avec les habitants ;
- poursuite du travail de partenariat entamé avec le Centre culturel et le CPAS ;
- adoption par le Conseil communal de la motion "Commune hospitalière" ;
- mise en place d'un groupe de travail composé d'associations et de citoyens concernés et sensibilisés par la question de l'accueil des migrants et dégager un plan d'actions.

#### Coopération internationale

Les objectifs sont de développer la solidarité internationale.

Mise en œuvre :

- introduction de l'appel à projets à Wallonie Bruxelles International - coopération internationale ;
- gestion administrative du dossier "Zemsgo" au Burkina Faso ;
- coordination des réunions du comité de pilotage (cinq fois par an).

## **ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE**

### **LES POUSSINS DE RENVAL - MAISON COMMUNALE D'ACCUEIL DE L'ENFANT**

Domaine de Renval

061 68 99 47 | [poussinsderenval@bastogne.be](mailto:poussinsderenval@bastogne.be)

Nathalie VANDAELE (Directrice - assistante sociale),  
Véronique TOUSSAINT, Carine VERDUYCKT, Mélissa DECKER,  
Nathalie FERON, Jessica HENKINET et Julie POITOUX (puéricultrices),  
Fabienne ROLAND (aide au repas et ménage)

Ouverte depuis mars 2007, la Maison Communale d'Accueil de l'Enfant, les Poussins de Renval, accueille chaque jour une quinzaine d'enfants de zéro à trois ans dans ses installations situées à Renval.

L'équipe se compose d'une directrice, d'une assistante sociale, de six accueillantes de formations différentes (puéricultrices, aspirantes en nursing et institutrice maternelle) et d'une personne en charge des repas, de l'hygiène et de l'entretien des locaux.

En 2018, la structure a pu faire bénéficier 36 familles d'un accueil à temps partiel ou complet pour leur tout-petit.

Sous la houlette de l'ONE, les Poussins de Renval fonctionnent selon une pédagogie dite de "groupe d'âges mélangés". Vivant dans un même espace quotidien, les petits (bébés de zéro à un an) apprennent des grands (de un à trois ans) et les grands, des petits, au travers des différentes activités proposées.

Plusieurs animations sont proposées durant l'année selon différents thèmes mensuels (le printemps, les couleurs, Halloween, le goût, l'automne, Pâques, Saint-Nicolas, Noël, les animaux, etc.) :

- des activités quotidiennes : la lecture, la psychomotricité, le chant, le dessin, la peinture, les bricolages, la danse et la promenade ;
- des activités spécifiques ouvertes à tous (théâtre, spectacle, après-midi Halloween, Carnaval, Saint-Nicolas), etc.

## **LA JARDINIÈRE - ACCUEILLANTES CONVENTIONNÉES DU CPAS**

Rue du Vivier, 58 (entrée via la rue des Récollets)

[lajardiniere@bastogne.be](mailto:lajardiniere@bastogne.be)

Yolande GENON, Jennipher SCIUS - 061 24 09 26  
et Bernadette TABAR - 061 24 09 21

Les accueillantes prennent en charge les enfants dans une infrastructure familiale et sécurisée. La priorité est donnée aux enfants de moins de trois ans. Conventionnées, celles-ci ont un rôle essentiel dans la socialisation de l'enfant, dans son développement, la construction de sa personnalité, son éveil. Elles sont des partenaires privilégiées dans l'éducation des enfants, en relation avec les parents.

La Jardinière, ce sont 27 accueillantes, dont deux couples de deux co-accueillantes (deux accueillantes qui travaillent ensemble), qui sont soutenues par trois assistantes sociales. En moyenne 200 enfants sont encadrés par une accueillante via le service.

La Jardinière, c'est aussi un service de proximité qui assure une formation continue aux accueillantes, soit en soirée, soit en journée complète.

En 2018, différents thèmes ont été abordés : l'aménagement de l'espace au moment de l'accueil et du départ des enfants et l'intégration des réflexes moteurs primordiaux.

Avec une équipe de l'ONE, des réflexions ont été menées sur les moments du change et du repas. Celles-ci ont permis aux accueillantes d'ajuster leurs pratiques professionnelles.

Les accueillantes mettent leur expérience personnelle et leurs acquis professionnels au service de l'accueil des petits.

La Jardinière a conclu une convention avec la bibliothèque et la ludothèque communale et travaille également en collaboration avec une psychomotricienne qui se rend au domicile des accueillantes.

Durant l'année 2018, le service a travaillé sur l'introduction progressive d'un statut d'accueillante salariée. Il s'agit d'un projet pilote de l'ONE d'une durée de deux ans qui permet aux accueillantes qui bénéficient de ce statut d'avoir un revenu fixe dans le cadre d'un contrat de travail à domicile.

## **LA PAUSE GRENADINE - HALTE ACCUEIL COMMUNALE**

Avenue Mathieu, 22 R

061 28 79 96 | [pausegrenadine@bastogne.be](mailto:pausegrenadine@bastogne.be)

Françoise LIGNIAN (directrice et ergo-psychomotricienne), Valérie DELAET et Claire HOGGE (puéricultrices),  
Marie LIGNIAN (institutrice préscolaire), Coralie BIANCO (jusqu'en juillet),  
Késia BOURG (aspirante en nursing, depuis juillet), Fabienne GALERIN (éducatrice)  
et Myriam DUFOUR (entretien des locaux)

En 2018, 72 enfants ont été accueillis à la Pause Grenadine.

À ce nombre, il faut ajouter les enfants qui ont participé aux différents ateliers et activités proposés à la Pause Grenadine, comme la "Saperlipapote" (lieu de rencontre parents-enfants) où une moyenne de dix enfants sont accueillis chaque mardi matin.

Depuis janvier 2018, la Pause Grenadine travaille avec une équipe stable, ce qui permet de constituer des binômes par journée et d'introduire la notion de "référent" pour l'enfant.

Le lundi et le vendredi, l'équipe accueille les stagiaires de la section aspirant en nursing de l'Athénée royal de Bastogne.

La halte accueil privilégie la formation continuée du personnel. Celle-ci est axée sur les besoins rencontrés dans le service et ses projets spécifiques :

- groupe de travail avec l'ONE sur "encore plus de vert" ou comment mieux investir les espaces extérieurs dans l'accueil des jeunes enfants. Fin juin, une journée en différents ateliers pratiques au Crié à Saint Hubert a été organisée ;
- formation Loczy : trois matinées de présentation et d'échanges sur l'approche Piklérienne (accompagnant l'enfant vers l'autonomie) ont permis à l'équipe de mener une réflexion sur la mise en place de ces pratiques dans son milieu d'accueil ;
- groupe de travail avec l'ONE sur l'aménagement de l'espace ;
- avec le réseau des haltes accueils de la Province, participation à des journées de formation sur le développement de l'enfant (module de base).

### Activités 2018

- Comportement éco-responsable : repas zéro déchet, couches et lingettes lavables, activités et jeux en extérieur (l'équipe a dû abandonner la fabrication maison des produits d'entretien, ceux-ci n'ayant pas été validés par l'ONE, ni par le conseiller en sécurité en milieu collectif).
- Inclusion : terminé en avril, l'accueil d'At. se fait depuis dans un Institut Médico-pédagogique (IMP) à Luxembourg. Une excellente collaboration a eu lieu entre le Service d'Aide Précoce (SAP) d'Ettelbruck (échanges), Le Tisserand (visite et renfort pour assurer un accueil de qualité pour At.<sup>3</sup> et les autres enfants) et les parents (cellule d'accompagnement). À la demande d'un parent, la Pause Grenadine a également reçu une psychologue du Centre de Ressources Autisme de Liège (CRAL), afin de réaliser des observations en vue de pouvoir poser un diagnostic plus précis sur un enfant accueilli et qui demande sans doute une prise en charge plus spécifique. Des échanges réguliers avec Andage ont également lieu : tous les lundis matin, Sandrine (bénéficiaire d'Andage) assure l'entretien des jeux, l'espace Snoezelen du centre de jour est mis à disposition des enfants accueillis à la Pause Grenadine, etc. Enfin, dans le cadre du projet FSE "inclusion des enfants porteurs de handicap", un voyage d'étude de deux jours à Lausanne a été programmé afin de visiter des structures qui pratiquent l'inclusion des enfants porteurs de handicap.
- Soutien à la parentalité : grâce au subsidé ONE, la "Saperlipapote" se déroule tous les mardis matin de 9h à 11h, dans les locaux de la consultation de l'ONE. Dans le cadre de l'animation de cet atelier,

---

<sup>3</sup> Pour respecter son anonymat, At. est utilisé pour nommer un enfant différent accueilli par la Pause Grenadine

une convention de partenariat a été établie entre l'ONE, les jeunes musicales de la Province de Luxembourg et la Pause Grenadine. Une dizaine de familles participe à ces ateliers chaque mardi. Une mixité sociale est constatée, mais sur le long terme ce sont surtout des familles "privilegiées" qui sont les plus présentes. Le service Sésame a marqué son intérêt pour cette activité et souhaite y intégrer certaines familles plus précarisées. À côté de cet atelier, la Pause Grenadine accueille les enfants de quatre familles suivies par le Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ). Des réunions régulières entre les différents services sont organisées en vue d'accompagner au mieux ces parents dans leur mission éducative.

- Réinsertion sociale et professionnelle : depuis le mois de janvier, la Pause Grenadine accueille les enfants de quatre mamans qui sont en formation. Elle dépanne également certains parents qui ont un emploi précaire.
- Projet d'accueil et Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) pour les parents : le projet d'accueil, retravaillé en juillet, a été validé par le pouvoir organisateur et l'ONE. Le règlement d'ordre intérieur sera également remanié en 2019.
- Dehors par tous les temps : la Pause Grenadine favorise les activités en extérieur.
- Activités culturelles : en mars, la Pause Grenadine a accueilli le spectacle "TAama" dans le cadre des activités de l'ONE (30 familles ont participé). En juillet, les familles (35) ont pu assister au concert du groupe "Pas la langue en poche", organisé par les Jeunes musicales de la Province de Luxembourg, dans le cadre du Gaume Jazz Festival. Ces spectacles se sont déroulés à l'Académie Communale de Musique et se sont clôturés par un goûter.

#### Collaborations

- Région Wallonie-Bruxelles : poursuite du travail avec la Chacof.
- Province : la Pause Grenadine se réunit tous les deux mois avec les autres haltes accueils de la province (échanges de bonnes pratiques, formations).
- Commune : la halte accueil a de nombreux partenaires communaux actifs dans le domaine de la Petite Enfance. Une collaboration existe également avec l'ASBL Anim'Jeunes, avec laquelle la Pause Grenadine organise un stage d'été pour les enfants de deux ans et demi à six ans.

#### Subsides

Pour fonctionner, outre la participation financière des parents, la Pause Grenadine peut compter sur des subventions (réparties sur les salaires du personnel et sur les animations musicales de la Saperlipapote) émanant du Fonds Social Européen (FSE - "Réinsertion sociale et professionnelle", "Inclusion des enfants porteurs de handicap"), de l'ONE ("Soutien à la parentalité" et "Lieux de rencontre enfants et parents") et de la consultation de l'ONE (animations espace rencontre).

### **COMME TROIS POMMES**

Rue de la Chapelle, 72 R 1

061 61 41 81 | commetroispommes@bastogne.be

Marine GUILLAUME (Directrice - infirmière en santé communautaire),  
Laurence LHERMITTE, Emilie NOISSET, Élodie STILMANT, Bénédicte THEIS, Cindy GABRIEL, Clodia LOUIS,  
Amandine LEGRAND (accueillantes),



Murielle STERNOTTE, Jacqueline GASANA (aide au repas et ménage).

D'une capacité d'accueil de 25 enfants (âgés de zéro à trois ans), la crèche Comme trois pommes a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

L'équipe se compose d'une directrice (infirmière en santé communautaire), de sept accueillantes de formations différentes (puéricultrices, aspirante nursing et éducatrices spécialisées) et de deux personnes en charge des repas, de l'hygiène et l'entretien des locaux.

Depuis son ouverture, la crèche accueille au fil du temps de plus en plus d'enfants afin d'arriver à sa capacité maximum : 25 équivalents temps pleins. Au 1<sup>er</sup> juillet, une dizaine d'enfants pouvait profiter des nouveaux locaux (taux d'occupation de 17%).

En décembre 2018, la crèche affichait un taux d'occupation de 60% avec 30 enfants inscrits. Une liste d'attente commune à la crèche Comme trois pommes et aux Poussins de Renval est mise en place depuis janvier 2018.

La crèche fonctionne en pédagogie verticale, c'est-à-dire un seul groupe d'âges mélangés. Les enfants évoluent au sein d'un même groupe d'enfants d'âges différents. Ce mélange d'âges est une richesse pour l'équipe, mais aussi et surtout pour les enfants, qui vont apprendre à reconnaître et respecter les différences. Cette approche favorise l'activité autonome des enfants.

Pour assurer aux enfants une sécurité affective indispensable à son développement, la structure a mis en place un système de personne de référence. La continuité peut donc être garantie en réduisant le nombre de figures d'attachement ou personnes qui prennent soin du bébé régulièrement.

À la suite d'une demande de la crèche pour l'achat de matériel, un don de 1.500 € a été octroyé par l'ONE de Bastogne.

Plusieurs activités ont été proposées aux enfants/aux familles durant la demi-année de fonctionnement :

- des activités quotidiennes (intérieures et extérieures) : psychomotricité, peintures, lecture, chant/danse, dessin, promenade, jeux de manipulation, jeux d'imitation ;
- des activités spécifiques : visite de Saint-Nicolas et rencontre avec toutes les familles.

La crèche Comme trois pommes a conclu une convention avec la bibliothèque de Bastogne. Ainsi, les enfants ont la chance d'avoir de nouveaux livres à découvrir tous les mois.

## **SERVICE FAMILLE, ENFANCE ET PETITE ENFANCE**

Coordination

Vincent BARTHELEMY - 061 24 09 77, Jessica BRACQUEZ - 061 24 09 08

Aurore HARTMAN - 061 24 09 73

Amel ARFAOUI, Amélia MERGNY, Anastasia PECKER, Anne-Chantal LEBRUN,  
Coralie BIANCO-LEVRIN, Justine COBRAVILLE et Laetitia BODET

Le service traite l'ensemble des dossiers concernant la population âgée de zéro à seize ans (avec des exceptions). Il répond à la demande relative à l'occupation des enfants pendant leur temps libre en mettant en place des activités variées et éducatives pour chacun.

### **LES ACTIVITÉS LUDIQUES DE SECONDE LANGUE**

En vue de préparer les enfants à leur futur apprentissage scolaire en langue, le service leur propose 1h30 par semaine d'anglais. Les activités se veulent ludiques et sont donc axées sur le jeu.

Le mercredi après-midi, les enfants sont accueillis par des enseignants diplômés ou des personnes ayant une grande maîtrise de la langue et des compétences dans l'animation des enfants.

Trois niveaux d'apprentissage, répartis en trois locaux, sont proposés afin de permettre aux enfants de poursuivre leur apprentissage.

En 2017-2018, 51 enfants ont été accueillis de la troisième maternelle à la sixième primaire. L'équipe s'est composée de trois professeurs pour encadrer quatre classes et quatre niveaux (Jeannine NADIN, Thomas LECLEF et Emmanuel VIERENDEELS).

### **L'ÉCOLE DES DEVOIRS (EDD)**

L'école des devoirs accueille les enfants de six à quinze ans tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire, de 16h à 18h. L'objectif est d'aider les enfants dans la réalisation des devoirs, dans la compréhension des matières vues en classe et qu'ils comprennent tous les enjeux pour évoluer. C'est une alternative à l'échec scolaire et au décrochage dès le plus jeune âge.

Chaque jour, entre 70 et 100 enfants (tous réseaux confondus) sont accueillis et encadrés par une équipe de sept animateurs, dont six éducateurs/animateurs et un logopède (cf. ci-dessus "Agents de terrain").

Un système d'accueil extrascolaire (pour les enfants qui ne font pas leurs devoirs) est également ouvert de 16h à 16h30.

L'EDD s'adresse en priorité aux enfants les plus fragilisés de notre société. Elle doit œuvrer pour que chaque enfant qui la fréquente à l'un ou l'autre moment de son parcours scolaire progresse et réussisse dans l'acquisition de son autonomie. Tout enfant a le droit de bénéficier d'une éducation de qualité.

Ouvert à l'ensemble des écoles de Bastogne, l'EDD permet à l'enfant de participer aux activités de langues organisées par la Commune (les parents ne doivent pas assurer les trajets et l'accueil entre l'école et les activités de langues).

Le mercredi après-midi, l'EDD propose aux enfants de deux ans et demi à douze ans, des activités récréatives (en période scolaire, de 11h45 à 17h30). Les animateurs sont présents pour permettre aux enfants du maternel et du primaire de s'occuper de manière constructive. Les activités sont diverses : culturelles, ludiques, sportives ou autres. Ces après-midis favorisent l'intégration des différentes catégories sociales et permettent aux enfants de vivre en groupe, en communauté. Une collation est comprise dans la participation.

Chaque mercredi, entre 60 et 80 enfants participent aux activités ludiques et sont encadrés par sept animateurs.

## **LA COORDINATION EXTRASCOLAIRE**

Secteur régi par le décret Accueil Temps Libre (ATL) de 2003, les missions de la coordination sont les suivantes :

- coordonner la réalisation de l'état des lieux ;
- assurer le lien avec les opérateurs, les acteurs concernés et la population ;
- impulser un travail en partenariat ;
- aider à la préparation du programme Coordination Locale pour l'Enfance (CLE). Il veillera notamment à ce que les dossiers soient complets et conformes au décret) ;
- faire des propositions, sous la responsabilité de l'échevin, pour une politique d'accueil cohérente et globale ;
- assurer le secrétariat de la CCA (Concertation Communale de l'Accueil).

La coordination permet d'observer les besoins dans le secteur de l'accueil extrascolaire (avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et les vacances scolaires) et amène de la réflexion entre les différents acteurs de terrain, les pouvoirs décideurs et les personnes qui confient leurs enfants afin de répondre à leurs besoins.

Le coordinateur est la charnière de la mécanique et garantit une politique d'accueil de qualité, permettant un épanouissement global de l'enfant, accessible à tous et permettant de concilier vie active et vie de famille.

Douze opérateurs d'accueil sont subventionnés par l'ONE (à raison de 0,20 €/heure/enfant - avec indexation) : Noville, Arloncourt, Mageret, Marvie, Wardin, Foy, Rachamps et Lutremange - subvention de 7.324,18 € ; École Libre de Bourcy - subvention de 1.171,60 € ; Institut Notre-Dame et Saint Joseph - subvention de 7.324,18 € ; "Ile aux bambins" - subvention de 5.190,78 € et "École pour tous" - subvention de 4.875.61 €.

Chaque accueillante a obtenu sa formation de base et chacune poursuit son cursus de formation continuée à raison de 50 heures tous les trois ans.

L'ONE octroie également un subside à la coordination, qui permet d'engager une personne à mi-temps et de subvenir à ses frais de bureau, de déplacement et de téléphonie. Pour la Commune de Bastogne, ce subside s'élève à 26.345,15 € par an.

## **ATELIERS DE PSYCHOMOTRICITÉ**

Tous les jeudis matins, des ateliers de psychomotricité pour les enfants de 18 mois à trois ans sont organisés au Centre sportif où environ quinze enfants différents sont accueillis chaque période.

Ces ateliers étaient à l'origine proposés par la Pause Grenadine pour pallier un manque d'offres face à la demande de son service.

En septembre 2018, cette activité n'a pas été renouvelée.

## **RÉCRÉA'KIDS**

Durant les vacances de Noël et de Pâques, le service organise des stages pour les enfants âgés de deux ans et demi à douze ans, dans les locaux de l'ICET.

Les enfants, qui sont accueillis de 9h à 16h (avec une garderie de 7h à 18h) dans les mêmes conditions financières que la Plaine et la Mobi'Plaine, sont répartis en quatre sections : les minis-loups (pré-maternel et première maternelle), les P'tits-loups (deuxième maternelle), les Arsouilles (de la troisième maternelle à la deuxième primaire), les Délurés (de la troisième à la sixième primaire).

En 2018, il n'y a pas eu de stage durant les vacances d'hiver. Par contre, durant les vacances de Pâques, 123 enfants différents, de deux ans et demi à douze ans, ont été accueillis (neuf jours d'activités).

## **LA CONCERTATION COMMUNALE DE L'ENFANCE**

La concertation est un lieu de rencontres et d'échanges entre toutes les entités concernées par le travail axé sur un public âgé de zéro à trois ans (ONE, la Jardinière, la Pause Grenadine, le CPSE, le SAJ, les crèches, etc.).

Des collaborations et des réflexions sont menées au niveau de la Commune avec ce public.

## ÉDUC2RUE

Rue Gustave Delperdange, 1

Fabrice COCKAERTS - 0498 12 64 77 et Fanny HENNON - 0498 12 64 78

[anim2rue@gmail.com](mailto:anim2rue@gmail.com)

Ouvert le mardi et le jeudi, de 14h à 17h (ou sur rendez vous), le service a été créé en 2005 en réponse à différentes nuisances liées aux jeunes.

Ainsi, les éducateurs de rue poursuivent plusieurs missions :

- une présence sur le terrain : leur rôle consiste à installer un dialogue permanent entre les usagers qu'ils croisent et eux. Ce dialogue se transforme (avec du temps) en relation de confiance, ce qui permet aux éducateurs d'accompagner au mieux leurs usagers ;
- favoriser un comportement citoyen : les éducateurs sont parfois témoins de nuisances ou de conflits entre les personnes. Leur rôle est d'initier une réflexion par le dialogue pour essayer de faire émerger un comportement plus citoyen. Dans un deuxième temps, ils relayent leurs observations vers les services de la ville qui pourront répondre au mieux à ces problèmes ;
- relais d'information : un étudiants cherchant un point d'info, une maman qui s'inquiète pour son enfant, une personne en décrochage social qui souhaite se remettre en ordre, etc. Dans ce cas de figure, ils relayent une information claire et précise sur les questionnements des usagers et les accompagnent dans leurs démarches. Dans un deuxième temps, ils se placent comme un relais pour les services du CPAS et sont un lien entre l'institution et les usagers, sur le terrain ;
- problématiques sociales : dans la rue, les éducateurs rencontrent des personnes qui, au fil d'un dialogue, leur font part de leurs difficultés. Que se soit un problème de solitude, de dépendance, de logement, etc. ils orientent et accompagnent ces personnes vers les services susceptibles de les aider.

En 2018, les éducateurs ont participé à :

- la mise en place de la campagne de prévention sur le thème de la consommation dans les écoles de l'ICET, du Séminaire et l'Athénée (de janvier à avril 2018). L'accompagnement des usagers de stupéfiants se fait au quotidien. Les éducateurs les accompagnent dans leurs démarches (CPAS, Forem, emploi, mutuelle, agence immobilière, hôpital psychiatrique, gynécologue, etc.) ;
- la Mobiplaine 2018 ;
- l'atelier mini-foot de la Maison de Jeunes ;
- l'action "1<sup>er</sup> décembre" via la distribution de supports pédagogiques dans les gares de bus de la ville ;
- l'édition 2018 du Parc en Fête. À l'approche de la fin des examens, les éducateurs vont à la rencontre des tenanciers de café pour les sensibiliser à la vente et la consommation d'alcool chez les jeunes et leur distribuent les différents supports visuels.

Dans le cadre du transfert de compétences, les éducateurs ont mis en place de nouveaux projets et de nouvelles collaborations :

- mise en place d'une chambre d'urgence, avec le CPAS ;
- en partenariat avec le "Plan Fête", mise en place d'un colloque sur la thématique des bonnes pratiques en milieu festif (intervenants et participants) ;
- mise en place d'un bureau de vote à la maison de repos "Résidence Sans Souci" via un appel à projet (14 octobre 2018) ;
- dans le cadre du projet "Été solidaire" de la maison de repos "Résidence Sans Souci", quatre jeunes supplémentaires sont venus pour travailler sur un volet particulier - "la rencontre des services communaux" ;
- formation en premier secours BEPS : les éducateurs de rue sont susceptibles d'intervenir en cas de malaise, il était nécessaire de suivre une formation ;
- mise en place d'un atelier sportif en collaboration avec le service Insertion du CPAS. Dans le cadre de la mise en place d'un CPAS 2.0, les éducateurs essayent d'apporter une touche sportive permettant un échange entre les différents publics de la ville ;
- rencontres avec les partenaires en vue d'informer sur le transfert de compétences et les nouvelles collaborations possibles ;
- relais du service de distribution de repas du CPAS durant les travaux de la route de Neufchâteau.

Le service Éduc2rue se place désormais comme un relais des assistant(e)s sociaux(-ales) du CPAS afin de prolonger l'action sur le terrain ou via des accompagnements plus personnalisés (soutien moral ou accompagnement physique dans les démarches).

## **MITHRIDATE**

Rue Gustave Delperdange, 1

Laurence WENKIN (assistance en psychologie) - 061 26 26 10  
[mithridate@bastogne.be](mailto:mithridate@bastogne.be)

Mithridate couvre la zone de police Centre-Ardenne (Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Léglise, Libramont, Neufchâteau, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre).

Depuis le transfert de compétences opéré en janvier 2018, Mithridate travaille en collaboration avec le PCS de Bastogne, avec lequel un plan d'actions commun a été élaboré.

## **LES NUISANCES SOCIALES**

Tel que repris dans les plans signés par le ministère, il s'agit principalement des nuisances publiques liées à l'usage de drogue, soit : la petite criminalité et les incivilités commises par les usagers marginalisés, le sentiment d'insécurité ressenti par la population et les usagers ainsi que la dégradation de leur cadre de vie.

Des suivis psychologiques et des consultations de guidance de consommateurs et/ou de leur entourage sont

réalisés au sein des bureaux de Mithridate et/ou au domicile des intéressés.

Dans certaines situations, un accompagnement des personnes vers d'autres services sociaux est réalisé dans le cadre d'une remise en ordre administrative ou d'une recherche de logement, par exemple.

Dans un cadre judiciaire, l'assistante suit des personnes pour lesquelles une convention a été signée avec une Maison de Justice dans le cadre d'une mesure de probation (libération conditionnelle, bracelet électronique). Ces personnes ont donc une obligation de suivi et des rapports de fréquentation du service sont régulièrement transmis à l'assistant de justice en charge du dossier de la personne.

Des suivis sont également réalisés en ses bureaux pour des personnes bénéficiant de permissions de sortie ou de congés pénitentiaires.

Dans le cadre des nuisances sociales, Mithridate participe tout au long de l'année à différents comités et plateformes de la région :

- ProxiRélux : regroupe des personnes qui travaillent en réseaux multidisciplinaires dans le but d'offrir des soins de santé mentale centrés sur le milieu de vie ;
- plateformes de concertation regroupant des professionnels de la province de Luxembourg autour de la santé mentale pour adultes ;
- Coordination Luxembourg Assuétudes (CLA) ;
- comité de pilotage "drogue" de l'établissement pénitentiaire de Saint-Hubert ;
- tables-rondes "assuétudes" en province de Luxembourg ;
- projet de redynamisation du quartier d'habitations sociales, au sein de la société de logements sociaux ;
- réunions de tous les Plans Stratégiques de Sécurité et de Prévention (PSSP) de la province au sein du Cabinet du Gouverneur et ce, à l'initiative des conseillers locaux du Ministère de l'Intérieur ;
- "Plan fête", mis en place par le gouverneur provincial ;
- plateforme "Parentalités et assuétudes".

À quelques reprises également, Mithridate a été amené à intervenir auprès de personnes condamnées pour des sanctions administratives. Dans ce cadre, l'assistante a rencontré ces personnes et les a sensibilisées à la consommation d'alcool et/ou de stupéfiants.

Cette année 2018, elle a également poursuivi son travail de prévention sur les consommations au sein des différentes écoles de Bastogne, en collaboration avec les éducateurs de rue.

Des suivis psychologiques sont également réalisés pour des personnes en demande, et dont les problèmes sont dus à ou pourraient causer des nuisances sociales et ce, en collaboration avec les éducateurs de rue.

## **LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE**

Il s'agit ici des nuisances publiques liées aux comportements et réactions inadéquats des jeunes par rapport à la société et aux relations humaines. L'objectif est la "resocialisation" des jeunes en difficulté.

Le service est amené à suivre des jeunes en difficulté (scolaire, familiale, relationnelle, assuétudes, etc.), en ses bureaux, au sein de leur école ou à domicile.

Comme pour son public adulte, Mithridate est amené à suivre ces jeunes de différentes manières :

- les jeunes sous contraintes judiciaires : il s'agit ici des personnes mineures suivies par le Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ) ou le Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) et qui ont l'obligation de venir rencontrer le service, suite ou non à une décision judiciaire ;
- certains jeunes sont directement envoyés vers le service par les établissements scolaires afin qu'un suivi soit mis en place ;
- d'autres jeunes se présentent d'eux-mêmes dans le but qu'un suivi se mette en place ou qu'un accompagnement vers d'autres services sociaux soit réalisé ;
- les parents de jeunes ayant besoin d'un appui et/ou d'un suivi psychologique sont également accueillis par le service.

Tout au long de l'année, Mithridate a participé à différents comités ou plateformes de la région :

- réunions de concertation du réseau "Matilda" (réseau de soins et d'accompagnement à destination des enfants, des adolescents et de leur entourage en province de Luxembourg), instauré dans le cadre de la nouvelle politique des soins de santé mentale pour enfants et adolescents ;
- mise en place d'une plateforme "animateurs" pour la ville de Bastogne. Il s'agit ici de regrouper les différents intervenants en matière d'animation en milieu scolaire et de mettre en place une plateforme afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des différentes écoles de Bastogne. Il est à noter que Mithridate a repris la coordination de cette plateforme.

### **PERSONNE DE CONFIANCE**

Il faut assurer un processus d'évaluation permanente en tenant à jour les dossiers concernant les demandes et en mettant en place un classement propre au service.

Une communication ponctuelle avec les autorités du CPAS et de la Commune est assurée. Il faut également assurer une information régulière aux différents personnels et mettre à disposition un lieu d'écoute et d'accueil.

## **SERVICE D'ENCADREMENT DES MESURES JUDICIAIRES (SEMJA)**

Catherine CAMBIER - 0496 52 67 92 et Régine BEDUWE - 0496 56 01 26

[semja@bastogne.be](mailto:semja@bastogne.be)

135 dossiers ont été traités en 2018 par le service, pour un total de 7.732 heures encadrées. 95% de ceux-ci proviennent de la zone Centre-Ardenne. Une diminution est constatée par rapport à l'année 2017, au cours de laquelle 168 dossiers avaient été traités.

Cette diminution s'explique par le fait que le nouveau juge du tribunal de Police de Neufchâteau est plus enclin à proposer des "formations" à la place des "peines de travail".



Il n'est pas toujours évident pour les agents de travailler avec des personnes provenant de services très différents, ce qui inclut des exigences ou des attentes différentes. La maison de justice se réserve la gestion et l'élaboration du "contrat" avec chaque lieu de prestation.

En 2018, le SEMJA a également participé à deux réunions de la FEDEPAS.

## RÉSIDENCE SANS SOUCI

Chaussée d'Houffalize, 1 A

061 29 31 00 | [residence.sans.souci@bastogne.be](mailto:residence.sans.souci@bastogne.be)

Sylviane PLENNEVEAUX (Directrice) ;

Isabelle DELSOIR (Infirmière en chef), Martine SCHOLTUS (brigadière - service technique) ;

Christine MICHEL (assistante sociale et responsable des marchés publics) ;

Michel NISEN, Julie DEVOS et Caroline BOULY (secrétariat).

Cécile ANTOINE, Ioana BERCI, Murielle CONSTANT, Vanessa GRAINDORGE, Ana-Maria GURAMALTA, LOUVRIER, Constance NDAYUMVIRE, Ingrid OCTAVE, Sébastien PLUMET, Carlos RUIZ CASTRO et Nicole ZELER (infirmier(e)s) ;

Laurine ALLANDRIEU, Vinciane ANNET, Pauline BANDE, Martine BOUCHEZ, Martine COLLET, Aurélie DETAILLE, Razije DURAN, Julie GODART, Isabelle GRATIA, Nelly HARDY, Bernadette JACQUES, Laura JONKEAU, Marie-Thérèse KAISER, Stéphanie KECH, Delphine KEYEUX, Virginie KORNMANN, Marie-Paule KUNE, Isabelle MEINGUET, Annick MOSTADE, Alyson PAULUS, Nadine PIRSON, Coralie RIFFLART, Dorina STANCIULESCU, Patricia STILMANT, Christine THIRY, Vinciane WILEM (aides soignant(e)s) ;

Donatienne MAQUET (kinésithérapeute), Géraldine COLASSE (kinésithérapeute), Laurence DELPERDANGE (Logopède), Céline DESTOCKAY (éducatrice spécialisée), Sophie BEKA (Ergothérapeute) et Mélanie DECLERCK (ergothérapeute) ;

Michel REMACLE (Chef cuisinier), Arlette DUBOURG, Olivier FRAZELLE, Monia GEORGES, Aurélie LEFEVRE, Murielle LEJEUNE, Éléonore LEMAIRE, Suzanne LÉONARD, Véronique LIFRANGE, Marie LUC, Jacqueline PAQUAY, Nicole PEIFFER, Christiane TABAR, Catherine TAILLER et Mathieu WINKIN (restaurant, cuisine et repas à domicile) ;

Jocelyne ANDRÉ, Florence ANNET, Anaïs BOUCHEZ, Maryline GARROY, Mireille GOBERT, Marie-Christine GILLET, Mireille KOEUNE, Carine LAMBERT, Virginie LEMAIRE, Nicole PEIFFER, Françoise PLAINCHAMPS, Luciano SABBATINI et Ludovic TECHY (entretien et buanderie)

Avec un taux d'occupation de 99.08% et une liste d'attente de plus en plus longue (environ 300 personnes), la maison de repos bénéficie d'une bonne réputation que renforcent encore les animations fréquentes organisées par le personnel, les membres du comité les amis de "Sans Souci", les bénévoles, certains groupements locaux et des écoles de la commune.

Dans le courant de l'année 2018, le projet du jardin communautaire a été pris en charge par les résidents, soutenus par les élèves de l'école du Mardasson.

La résidence compte 106 lits, dont 35 lits MRS (Maison de Repos et Soins) et 71 MRPA (Maison de Repos pour Personnes Âgées).

Régulièrement, le service animation organise des excursions et des sorties à l'extérieur pour ses résidents ainsi que des animations à l'occasion des anniversaires et des ateliers cuisine ont vu le jour grâce au jardin.

En 2018, le CPAS a poursuivi le remplacement et l'achat de différents matériels avec, comme objectif, le bien-être et la sécurité des résidents et du personnel.

La nouvelle aile de la maison de repos a ouvert ses portes en juin 2018 et comprend un CANTOU (Centre d'Activités Naturelles Tirées d'Occupations Utiles), une petite unité d'une capacité de treize personnes, qui peut prendre en charge de manière temporaire ou définitive une personne qui présente des problèmes cognitifs ou qui souffre de la maladie d'Alzheimer.

### **REPAS À DOMICILE**

Ce service prépare les repas dans les cuisines de la maison de repos pour les personnes isolées, âgées ou socialement en difficulté. Seuls les repas de midi sont livrés au moyen d'un véhicule de service, à travers toute la commune. Les repas du dimanche, quant à eux, sont livrés le samedi et doivent simplement être réchauffés.

Composé d'un potage, d'une viande, d'un féculent, d'un légume et d'un dessert, le repas coûte 5,90 € à l'utilisateur du service.

En 2018, 27.344 repas ont été acheminés chez les abonnés (26.104 en 2017), soit en moyenne 75 repas journaliers (avec des pics à plus de 90).

### **REPAS DANS LES ÉCOLES COMMUNALES ET LES CRÈCHES**

En 2018, de septembre à décembre, ont été livrés :

- 16.840 repas (8.078 en maternel et 8.762 en primaire) ;
- 13.169 potages.

# AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADL)

Rue du vivier, 58 (siège social) - rue du sablon, 79 (siège d'exploitation)  
[adl@bastogne.be](mailto:adl@bastogne.be)

Élodie BOSENDORF - 061 24 09 41 (remplacée pour son congé de maternité par Claire GAUTHIER à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2019) et Mireille MATHIEU - 061 24 09 65

L'Agence de Développement Local (ADL) est une régie communale ordinaire (RCO) subsidiée par la Région wallonne. Une RCO est un service public déconcentré. Elle a son propre budget mais n'a pas de personnalité juridique distincte de la Commune.

L'ADL se donne comme missions de susciter, faciliter et développer des projets locaux en vue de dynamiser l'activité économique locale. Pour ce faire, l'ADL met en réseau l'ensemble des acteurs privés, publics et associatifs présents sur le terrain et soutient les projets créateurs d'activités économiques.

Depuis juin 2017, et après presque 20 ans au sein de l'Hôtel de Ville, l'ADL a installé ses bureaux dans une cellule commerciale du centre-ville. Il s'agit d'une surface en plein cœur de la Grand'rue, où le flux piéton est le plus dense (flux piéton hebdomadaire 2017 : 25.000).

Depuis son installation dans ses nouveaux locaux, l'ADL bénéficie d'une visibilité et d'une accessibilité optimales (les porteurs de projet trouvent plus facilement le service, le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 notamment). Le contact avec les indépendants comme les porteurs de projet est plus régulier et plus facile. La salle de réunion permet aussi une certaine confidentialité si cela est nécessaire.

Six à dix personnes franchissent les portes de l'ADL chaque jour. Sur certaines périodes, comme en décembre, ce nombre peut être bien plus élevé (notamment pour la vente des chèques commerces). Par exemple, plus de 50 personnes ont rendu visite aux agents le vendredi 27 décembre 2019 !

## **ACTIONS ET DOSSIERS 2019**

### *Relax In Bastogne*

Le projet de Place Making duquel découle l'évènement « Relax'In Bastogne » s'inscrit dans la volonté de soutenir les commerces et indépendants du « Quartier Latin », tronçon de la rue commerçante qui rencontre plus de difficultés. En repensant l'espace public en fonction de ses usagers, l'objectif est que ces derniers réinvestissent cet espace et les commerces avoisinants pendant l'évènement mais aussi le reste de l'année. Afin de répondre au mieux aux attentes des utilisateurs, différentes formes de consultations étaient programmées : enquête en ligne, enquête dans des lieux stratégiques et sur le lieu de l'évènement,

consultation des associations proches de la place.

Du 10 au 24 juillet 2019, la Place Saint-Pierre a donc été aménagée de manière familiale et conviviale avec de l'herbe, un bac à sable, une scène, du mobilier coloré, etc. et des animations qui ont été proposées par les associations et indépendants de la Commune.

Entre 3000 et 4000 personnes ont visité la place durant l'évènement et étaient généralement très positif vis-à-vis de l'aménagement et des animations. De plus, parmi les commerces interrogés, 20% estiment avoir eu une retombée économique de l'ordre de 10%.

### Commémorations du 75<sup>e</sup> anniversaire de la bataille des Ardennes – Actions commerces

L'ADL et la Ville de Bastogne ont voulu impliquer les commerçants dans les événements liés aux commémorations du 75<sup>e</sup> anniversaire de la bataille des Ardennes. Pour ce faire, il leur a été proposé d'apposer des banderoles autocollantes à l'effigie de l'évènement sur leurs vitrines mais aussi d'y faire réaliser une peinture, offerte par la Ville également à hauteur de 50 €. Des sets de table et des sous-bocks eux-aussi à l'effigie de l'évènement ont été distribués aux établissements HORECA et les produits créés par les commerçants expressément pour les commémorations ont été mis en valeur dans la vitrine de l'ADL.

Ces actions ont permis de rendre Bastogne et ses commerces les plus attractifs possibles à un moment où la visibilité de la Ville fut internationale. Plus de 70 commerces et 10 cellules commerciales vides ont été décorés par un peintre et plus de 150 établissements HORECA ont utilisé les sets de table et sous-blocs.

### Marché des artisans et producteurs lors de la nocturne d'hiver des commerçants

Afin de soutenir les commerçants lors de l'organisation de leur nocturne d'hiver et de donner un coup de projecteur sur les artisans et producteurs de notre commune, l'ADL a organisé la 2<sup>e</sup> édition du marché des Artisans et Producteurs au sein de l'Hôtel de Ville. Cet événement était animé par la NUTS Radio, web radio locale, l'occasion de proposer une animation originale et de réaliser des reportages/interviews auprès des producteurs présents durant cette journée et soirée. Cela a permis de promouvoir les artisans et producteurs locaux de notre territoire. En 2019, la priorité avait été donnée aux artisans et producteurs de la commune de Bastogne qui ont été au nombre de 18.

### Action Job Étudiant

À la demande d'Infor Jeunes, l'ADL collabore chaque année à l'organisation de l'Action Job Étudiant à Bastogne. L'action consiste à proposer aux étudiants un après-midi durant lequel ils ont l'occasion de consulter les différentes offres de jobs d'étudiant, de s'inscrire dans les agences intérimaires de la région et de Wiltz, de participer à une simulation d'entretien d'embauche et de rédiger leur CV. Infor Jeunes, l'AMO et le Carrefour Emploi Formation sont également à leur disposition pour les informer sur la législation du travail d'étudiant (répercussions sur allocations familiales, impôts, etc.).

L'édition 2019 s'est déroulée le mercredi 6 mars 2019 et a réuni près de 150 personnes (étudiants et parents).

### Mise à jour du bottin des indépendants de Bastogne

La base de données des commerces et entreprises permet aux agents de déceler les ressources locales, les lacunes et les opportunités nouvelles. Elle est très demandée et appréciée par les citoyens, les investisseurs commerciaux, les demandeurs d'emploi et divers opérateurs. Elle est également précieuse lors de l'envoi ciblé d'information.

Les agents sont donc chargés de tenir à jour cette base de données en s'informant sur les ouvertures, fermetures ou déménagements de commerces.

### Rencontres des acteurs touristiques

Les acteurs touristiques ne connaissent parfois pas tous les atouts de la commune et ne perçoivent souvent

qu'une partie de l'agenda des festivités. Soit, ils n'ont visité qu'un, voire deux musées ; soit ils connaissent l'existence d'un patrimoine mais, ni en détail (le circuit historique, les expositions annuelles, etc.), ni avec exactitude.

Les propriétaires de gîte, quant à eux, ne se connaissent pas. Or, durant la bonne saison, il est judicieux que ceux-ci travaillent en partenariat, histoire de pouvoir échanger des idées et/ou rediriger les touristes vers un autre gîte, si le leur est complet. En 2019, le rendez-vous a été proposé le mardi 7 mai au tout nouveau complexe cinématographique de Bastogne « CineXtra ». Nous avons profité du confort d'une salle de cinéma pour programmer l'intervention d'Anne-So BRAINE sur « les secrets des établissements qui cartonnent » et de Kévin HAZARD de la FTLB sur la marque Ardenne.

Ce fut également l'occasion de leur présenter l'agenda d'été afin qu'ils puissent informer leurs clients. Les propriétaires de gîtes et musées, les guides touristiques en ont profité pour échanger leurs cartes de visite, dépliant et idées.

### Les Apéros d'Élisabeth

Mis en place par l'ADL et le groupe carnavalesque local les Bas'Potes, le projet consiste à organiser en été, un dimanche sur deux, un moment de convivialité pour la population et les touristes de passage. Durant quelques heures, des boissons et produits de bouche du terroir sont proposés en vente, un groupe musical local (différent à chaque rencontre) se produit en concert et des animations sont proposées gratuitement aux enfants.

En 2019, cinq éditions ont été mises en place au parc Élisabeth (les dimanches 30 juin, 14 et 28 juillet, 11 et 25 août) avec, à l'affiche, les concerts des groupes "Los Pepes", "Manon", "Whatever", "Soda" et "Pankart".

De plus, le Centre culturel, le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA), le Conseil des Jeunes, « Au Pays des Merveilles » et les Scouts ont proposé des animations pour les enfants.

Pour la dernière édition, nous comptabilisons plus de 800 personnes venues profiter des activités ou des concerts.

### Week-end du client

Le samedi 5 et le dimanche 6 octobre 2019, partout en Belgique, les clients étaient mis à l'honneur lors d'un week-end dédié au plaisir du shopping. La Journée du Client (Unizo et UCM) et Sunday Shopday (Comeos) unissaient leurs forces à nouveau pour une troisième édition du Week-end du client, partout en Belgique.

L'action permettait à toute personne effectuant un achat chez un des commerces participants de recevoir un cadeau, une ristourne ou une promotion.

L'ADL a motivé les commerçants à s'inscrire à l'opération et en a fait la promotion. Au total, 25 commerces ont participé à l'événement.

#### Commune du Commerce équitable : suivi

Depuis l'obtention du titre de "Commune du Commerce équitable", le Collège communal poursuit ses efforts au travers d'actions intra-communales, notamment par l'achat de pralines et de fleurs équitables à l'occasion de la Fête des Secrétaires ; de jus, de café et de sucre équitables pour les réunions et réceptions.

Cette année, lors de la Semaine du Commerce équitable, l'ADL et le Centre Culturel ont collaboré pour proposer un documentaire, « L'Empire de l'or rouge », suivi d'un débat. Ensemble, l'ADL et le Centre Culturel ont également organisé la rencontre « Pa'potages », une démarche conviviale pour fédérer le réseau des acteurs de terrain sur Bastogne autour d'un bol de soupe maison. Ces deux événements furent l'occasion de faire découvrir des produits équitables et locaux.

### Décoration de l'Hôtel de Ville

L'ADL propose chaque année aux fleuristes de mettre en avant leur savoir-faire en décorant l'Hôtel de Ville pour les fêtes de fin d'année. Une belle vitrine pour les participants, qui sont également mis en valeur via la page Facebook de l'ADL. En 2019, Florilux a été partenaire de l'action.

### Noël des commerçants

Organisé par l'Association des Commerçants, Artisans et Industriels de Bastogne (ACAIB), le « Noël des commerçants » consiste à inciter les gens à faire leurs achats dans les commerces participants à l'action. Durant le mois de décembre, des bons de participation sont en effet donnés, en vue d'un tirage au sort, aux personnes achetant dans ces commerces. Ce concours permet à dix personnes de remporter chacune 400 € en chèques commerces. De cette manière, les vainqueurs dépensent leurs gains dans les commerces de la commune. Les gagnants recevaient également un « Pass culture » du Centre Culturel et des entrées pour les musées de Bastogne.

Pour pouvoir mettre en jeu cette jolie somme, il est demandé à chaque commerce participant d'offrir 80 €.

72 commerces ont participé à l'action 2019 (y compris l'ADL) et 4.000 € ont été collectés et transformés en chèques commerces pour les gagnants.

Comme chaque année, l'ADL a été le partenaire privilégié de l'ACAIB et s'est chargée :

- de la promotion de l'événement auprès des commerçants (courriers, newsletters, réseaux sociaux, relances téléphoniques) et des citoyens (presse, réseaux sociaux) ;
- des contacts avec l'huissier et de la rédaction du règlement du concours ;
- de la distribution des bons de participation et des urnes à tous les commerçants ;
- de faire le relais entre l'ACAIB et le Collège communal ;
- de la mise en place du tirage au sort (préparation de la salle et du drink) ;
- de remettre les lots aux vainqueurs.

### Expositions temporaires dans les bureaux de l'ADL

Depuis plusieurs années, l'ADL propose aux commerces situés à l'extérieur du centre-ville de décorer sa vitrine en fonction de l'actualité. Cette action leur donne de la visibilité et amène une plus value à l'ADL.

La vitrine a notamment été garnie aux occasions suivantes : Legend Boucles (décoration par des passionnés de vieilles voitures), Carnaval (décoration par les groupes folkloriques locaux), Relax In Bastogne en juin (décoration par nous-mêmes), Semaine du commerce équitable (exposition « Commune du Commerce Equitable »), Saint-Nicolas (décoration par le commerce de jouets « Aux pays des Merveilles »), 75<sup>e</sup> anniversaire de la bataille des Ardennes (promotion des articles vendus par les commerçants et exposition d'un tableau sur le thème de la Bataille), Semaine du vélo (Vélociste local – Jimmy Cycles), décoration par l'Ecole Technique communale à l'occasion de leurs Portes Ouvertes...





### Décoration temporaire des cellules commerciales vides

L'ADL propose de faire revivre en permanence les cellules commerciales vides en les reclassant en mini-exposition d'artistes locaux, en vitrine pour les commerçants des villages ou simplement en les décorant sur différents thèmes, notamment lors de gros événements organisés ou soutenus par la Ville. En 2019, quatre opérations ont été menées lors d'évènements (« Legend Boucles », Pat Carnaval et 75e anniversaire de la Bataille des Ardennes) et de manière continue puisque le cercle d'histoire profite d'une cellule vide toute l'année pour exposer des photos, articles ou documents.

Concrètement, il s'agit de proposer aux artisans locaux d'exposer leurs créations (toiles, sculptures, bijoux, etc.) dans les cellules commerciales vides de la ville lorsqu'un événement d'ampleur s'y organise.

Ce genre d'action est bénéfique tant pour les propriétaires d'immeuble (suppression de la taxe sur les surfaces vides), les artisans ou commerces villageois (visibilité au cœur de Bastogne) que pour la Commune (dynamisation de son centre-ville et donc, de son image commerciale).

### Gestion des chèques commerces

L'objectif de ce système est double : soutenir l'économie locale en incitant les habitants à "consommer local" et proposer une alternative aux allocations offertes par la Commune, notamment au niveau des primes et des cadeaux communaux, distribués lors des naissances, mariages, noces d'or, concours, etc. Ces cadeaux sont désormais remis sous forme de chèques commerces.

Lors de la création des chèques commerces le 1<sup>er</sup> juin 2013, 87 commerces s'étaient affiliés. Aujourd'hui, ils sont 138 à accepter ces chèques commerces. L'ADL effectue régulièrement la promotion du système, notamment via le journal communal ou le Vlan, à l'occasion des fêtes.

Le succès est grandissant d'année en année. De plus en plus de particuliers, surtout en période de fêtes, viennent se procurer des chèques commerces à l'ADL ou au Syndicat d'Initiative (accessible le week-end).

Les chiffres sont éloquentes. Depuis le déménagement de l'ADL dans la Grand'rue, la vente des chèques a fait des bonds significatifs. Ont été mis en circulation :

- 30.730 € en 2013 ;
- 62.670 € en 2014 ;
- 62.820 € en 2015 ;
- 69.065 € en 2016 ;
- 88.460 € en 2017 ;
- 106.525 € en 2018 ;
- 115.170 € en 2019.

Participation au comité de suivi de la couveuse d'entreprises Créa-Job et au jury du village des créateurs chez Challenge

Créa-Job, financé par le Fonds Social Européen (FSE) et la Région wallonne, a pour mission de soutenir les demandeurs d'emploi ou bénéficiaires d'une allocation d'attente pour démarrer une activité indépendante. Durant neuf mois, parfois plus, le porteur de projet accepté par l'ASBL mène son activité en couveuse. Hébergé juridiquement et commercialement, ce dernier suit une formation en comptabilité, communication et marketing et, le cas échéant, peut bénéficier d'un prêt de 5.000 € (maximum) pour démarrer son activité.

Chaque mois, l'ADL se rend au siège social de la couveuse (Hotton) pour évaluer les porteurs de projet en comité.

Deux fois par an, elle participe également au jury final du village des créateurs (Challenge).

L'intérêt de ces comités est d'amener, d'une manière générale, l'expertise de l'ADL, mais également de rencontrer des porteurs de projet du territoire communal et des environs afin de leur prodiguer tous les conseils nécessaires au niveau local.

Prime à l'aménagement d'un nouveau commerce dans une cellule vide du centre-ville

Cette prime s'adresse aux nouveaux commerces qui s'installent dans la rue du Sablon, la rue du Vivier, à la place Saint-Pierre et à la place McAuliffe. Celle-ci s'élève à un montant équivalent à 60 % des investissements consentis par le nouveau commerçant (de minimum 2.500 € hors TVA, hors stock et loyer) avec un maximum de 6.000 €.

Les investissements admis sont :

- les travaux de rénovation et d'aménagement de l'intérieur des commerces ;
- les travaux de rénovation de la vitrine et de ses châssis ;
- les investissements mobiliers directement imputables à l'exercice de l'activité (comptoir, étagères, présentoirs, etc.) ;
- la mise en place d'enseignes.

Après avoir rempli un dossier de candidature, le futur commerçant doit venir présenter et défendre son projet devant un jury, qui décide alors de l'octroi ou non de la prime en évaluant :

- la viabilité du projet et la solidité du plan financier ;
- le caractère original du projet ;
- la qualité du projet ;
- la réponse aux besoins du quartier.

En 2019, deux candidats ont reçu la prime maximum de 6.000 €. Il s'agit d'un commerce de robes de cérémonie et d'une épicerie fine axée produits locaux.

L'obtention de cette prime donne également accès à une prime provinciale. Les différentes demandes sont introduites par l'ADL et analysées par la Province de Luxembourg.

Enfin, chaque lauréat de la prime communale bénéficie d'un suivi. Il est invité à partager son début d'expérience en tant que commerçant, les difficultés éventuelles rencontrées, etc. et reçoit en retour les conseils des membres du jury.

#### Soutien à l'Association des Commerçants, Artisans et Industriels de Bastogne (ACAIB)

L'ADL est un soutien permanent à l'ACAIB. Elle intervient aussi bien d'un point de vue administratif (dossiers d'occupation du domaine public, crashmap, etc. lors des nocturnes et braderies), logistique (prêt de tonnelles, etc.) qu'au niveau de la mise en place d'événements (marché des artisans lors de la nocturne, Noël des Commerçants, etc).

L'ADL organise et/ou collabore également à l'organisation de conférences et d'ateliers en fonction des demandes et des besoins des commerçants.

Au quotidien, l'ADL est le relais privilégié de l'ACAIB et de la Commune pour tout ce qui concerne le commerce et les décisions y afférant.

#### Soirée Flexi-Jobs

Une soirée d'information sur les Flexi-Jobs fut organisée par l'Agence Intérimaire ADECCO en partenariat avec Madame DOUDELET, Inspectrice sociale - ONSS DG Inspection. Ce système des flexi-jobs constitue une forme d'occupation qui permet aux travailleurs ou aux personnes pensionnées de gagner des revenus complémentaires soumis à un régime avantageux (ces heures ne sont soumises ni l'impôt ni aux cotisations sociales).

Ce système d'abord créé pour l'horeca a été proposé pour d'autres secteurs d'activité, notamment les boucheries, boulangeries, commerce de détail,... Il présente de nombreux avantages tant pour l'employeur que pour le travailleur. Une quinzaine d'indépendants sont venus se renseigner lors de cette soirée du 15 octobre.

#### Soirée SNI

Dans le cadre de l'action Digital Commerce, le Syndicat Neutre pour Indépendants (SNI) nous a proposé d'organiser à Bastogne une soirée/atelier le 14 novembre à destination des indépendants du territoire.

En pratique, la soirée a permis de présenter des thématiques concrètes autour du Digital (réseaux sociaux, Google My Business, outils de paiement en ligne, gestion d'agenda et de réservation en ligne, communication et publicité via les réseaux sociaux).

L'ADL de Bastogne a invité les commerçants et indépendants de la commune à cet atelier formation

entièrement gratuit. L'occasion pour eux de découvrir les solutions numériques qui leur simplifieront la vie au quotidien.

#### Conférence de presse en vue de promouvoir le bilan 2019 et les actions de fin d'année

Une conférence de presse a été organisée le 22 novembre 2019, ce fut l'occasion d'effectuer un récapitulatif des actions menées par l'ADL durant l'année 2019 et de promouvoir le commerce de Bastogne.

Différentes personnalités étaient présent(e)s afin d'exposer les différents points :

- les actions de l'ADL par Coralie BONNET, Echevine du Commerce et de l'Economie et Elodie BOSENDORF, Agent responsable de l'ADL,
- Etat des lieux du commerce par Alain GAUSSIN, Président de l'Association des Commerçants
- et, les festivités de fin d'année par Karin STILMANT, Présidente du Syndicat d'Initiative.

Cette conférence a été organisée dans un commerce local : « Over The Moon ».

#### Divers

- Soutiens individuels et ponctuels aux indépendants/entreprises (demandes spécifiques, plaintes, rédaction de dossiers d'occupation du domaine public, réunions, etc.) ;
- organisation de soirées d'information à thème (transmission d'entreprise, crowdfunding, réseaux sociaux, etc.) ;
- relevé des surfaces commerciales disponibles sur la commune de Bastogne et contacts avec les propriétaires/agences immobilières ;
- participation régulière à des réunions en lien avec les entreprises/commerces (extension du parc d'activités économiques 1, rénovation de la route de Marche, projets immobiliers, etc.) ;
- formations.

## **INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ICET)**

rue des Remparts, 57

061 21 14 44 - [icet@icet-bastogne.be](mailto:icet@icet-bastogne.be)

Philippe HENROTTE (directeur) ;

Laurent SIMON (sous-directeur) ;

Jean-Michel BOCK (chef des travaux d'atelier) ;

Denis CENNE et Samuel DESERT (chefs d'atelier) ;

Laura BEYLOOS (secrétariat de direction) ;

Isabelle NASSOGNE (économiste) ;

Caroline SIBRET (secrétaire) ;

Anne-Catherine HORMAN, Jacqueline PIERRE, Danielle RAES,  
Mélissa VAGUET et David VINCENT (éducateurs) ;

Ruggiero ALBADORO, David ANDRÉ, Clémentine ANNET, Philippe ANNET, Luc ANTOINE, Chakib ASRI,  
Christelle AUTHÉLET, Sandrine BATHY, Alain BERTE, François BERTRAND, Francis BESSELING,  
Françoise BESSELING, Allison BETTONVILLE, David BOUCHEZ, Damien COLLIGNON, Renaud COMANS,  
Julie CONDROTTE, Nathalie CORMOND, Michel CORNET, Didier CULOT, Alain DEMANET  
Michaël DESSET, Françoise DETAILLE, Elsa DION, Vincent DIRICK, Christophe DORBOLO, Anaïs DOYEN,  
Brigitte DOYEN, Frédéric DUCENE, Éric ETIENNE, Marc GASPARD, Michel GENON, Nicolas GENREITH,  
Laurent GEORGES, Méline GERARD, Bernadette GILLET, Valentine GILLET, Dimitri GODFROID,  
Aude GRAINDORGE, Rita GRÉGOIRE, Stéphanie GROSJEAN, Rachel GUEBEN, Kévin GUILLAUME,  
Ludovic HAMMER, Géraldine HEINEN, Jean-Claude HENQUINET, Marie HUBERT, Stéphanie JEANMART,  
Marc JOURION, Sarah LACASSE, Françoise LAFONTAINE, Fabien LAMBERT, Sabine LAURENT,  
Sarah LEGRAND, Pascal LELOUP, Michel LEMAITRE, Jean-Marie LHOTE, Viktoriia LIAKHOVKA,  
Sylviane LIGOT, Steve LOBET, Philippe LOCKMAN, Guy LOUIS, Sylviane MAGIS, François MAQUET,  
Bernard MONJOIE, Fabrice MOREAU, Isabelle MOSTADE, François MULLER, Vinciane NICOLAS,  
Sarah NIJS, Laurent PAYOT, Jean-Louis PECHON, Pauline PHILIPIN, Alain PRESER, Marine ROCOURT,  
Coralie SCHREIBER, Marie-France SONNET, Gwenaél SPÖTE, Martine TALBOT, Françoise THIRY,  
Michel THIRY, Aurore THOMAS, Émile VAGUET, Pascale VALENTIN, David VINCENT (enseignant(e)s ;

Nelly CROES, Francine DOUCET, Muriel GUISSARD, Viviane MONCOUSIN  
et Nadine SATIN (auxiliaires professionnelles) ;

Patrick Tordeur (maintenance) ;

Pierre BREVERS (concierge)

2018 est marquée par la mise en place du plan de pilotage des établissements scolaires. L'institut est inclus dans la première vague des établissements chargés de mettre en place cette réforme.

Les objectifs principaux de ce plan veilleront à :

- améliorer l'application du règlement. Sentiment d'injustice, harcèlement, incivilités... l'objectif est d'améliorer le bien-être à l'école et le climat scolaire ;
- améliorer les résultats au CE1D (en baisse en français et en mathématique) ainsi qu'augmenter le taux de réussite du CESS en français. L'objectif est d'accroître les résultats des élèves dans différentes matières aux évaluations externes.

Ces objectifs seront accompagnés d'indicateurs et d'objectifs chiffrés à atteindre dans des délais de trois et

six ans. Ce plan sera évalué et réactualisé si nécessaire.

### **ACTIVITÉS À CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE**

- Formation Métré et devis (6 TQ TP)
- Formation Planification de chantiers (5 TQ TP)
- Formation CTA Soumagne (5 P Mec)
- Sensibilisation Manutention (3-4-6 PCGO)
- Animation "Iles de Paix"
- Info Diabète (3 T)
- Épreuves sectorielles (5 P Men)
- Formation Autoform (7 P Diesel)
- Planning familial (3 QEM1 & D2)
- Formation attitude par VOLTA (5 TQEA et 5 QMA)
- Formation CTA Virton (6 TQ EA)
- Formation Cariste (7 P Char et 7 P CGO)
- CAP Emploi Classes terminales
- Épreuve VCA (6 T, 6 TQ, 6 P)
- Conférence : énergie renouvelables (6 QTP)
- Formation PVC CAT Liège (5 TQ IB)
- Information Formation Cadets Pompiers 4<sup>e</sup> année
- Informations section construction (2 C3)
- Formation travaux en hauteur (5 PCGO, 5 et 6 TQ TP et 6 PCGO)
- Formation CTA Soumagne (5 QMA)
- Information Problème surdit  (3 QIB)
- Projet autour de la ville (1 D avec INDS )
- Op ration Info-Profession
- Journ e propret 
- Projet KIN BALL en collaboration avec l'INDS 
- C r monie Cimet re Recogne (5 et 6 T)

### **CONCOURS**

- Participation   Skill Belgium en menuiserie
- Participation   Skill Belgium en construction
- Participation au Mecatronic Contest   Seraing pour les  l ves de 1<sup>re</sup> ann e commune et les 6 TQ EA
- Participation au concours Robotice par des  l ves de (2 C2)
- Participation   l'Electrom canix Challenge par des  l ves de (4 QEM)
- Participation au Technobot pour des  l ves de 2 C2 & 2 C4

### **ACTIVIT S FESTIVES ET/OU LUDIQUES**

- Visite de Saint-Nicolas et f te de la Saint- loi
- Organisation de la f te de Saint-Joseph (section construction)
- Repas de fin d'ann e civile

- Organisation de la journée "Portes ouvertes"
- Repas de fin d'année scolaire
- Animation Mithridate
- Marche Télévie par les élèves de 4 TQ et 4 P
- Marche parrainée pour les 1 C et 1 D
- Vernissage de l'exposition "Stop harcèlement"
- Matinée des métiers pour les élèves de l'INDSé
- Festival de la caricature 4 TQTP, 5 TQTP et 5 Qib
- Animation AMO

## **ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES**

- Organisation et participation au cross de Renvai
- Organisation d'un tournoi de mini-foot pour les élèves de 5<sup>e</sup> année
- Tournoi de mini-foot pour les élèves de 1<sup>re</sup> année
- Voyage de neige pour les élèves de 6 TTR et 6 TQ
- Voyage dans le sud de la France pour les élèves de 7 P
- Excursion pour les élèves de 3<sup>e</sup> année (TTR, TQ et P) à Phantasialand
- Participation au salon "Objectif Métiers" à Libramont
- Participation au "Rétho Trophée" pour les classes terminales
- Visite du salon Batibouw par les élèves de 5 et 6 TQ IB et TP
- Participation au Télévie. Les élèves de 4 TQ et 4 P ont participé à 24 heures de cours.
- Participation des élèves à "Action job étudiant"
- Séjour à Marienthal pour les élèves de D1
- Visite Eurolocks par les élèves de 4 TQEM
- Les élèves de 3 TQEM et 5 P Mec ont participé à une sortie en carting

## **FORMATIONS À DESTINATION DES ENSEIGNANTS**

- Présentation Fischer Technik
- Formation Eplan
- Formation imprimante 3D
- Formation Siemens
- Rencontre avec les conseillers pédagogiques et mise en place de la Certification par unité (CPU) chez tous les professeurs de CT et PP en 4 P et Q en bois et cgo
- Présentation de Solaix aux professeurs
- Formation Invisiobox
- Formation 1<sup>er</sup> secours
- Formation lutte contre l'incendie

## **ACTIVITÉS DIVERSES**

- Conseils des délégués
- Réunion d'intégration
- Concertation PMS
- Ouverture DASPA



- Cross de Renvai
- Souper Saint-Eloi
- Bal organisé pour financer la journée ludique
- Mise en place de cellules d'accompagnement des jeunes professeurs

### **TRAVAUX DIVERS ENTREPRIS PAR/À L'ICET**

- Travaux extérieurs au Musée en Piconrue
- Rénovation de deux locaux du petit pavillon
- Rénovation du marché couvert
- Aménagement de l'atelier charpente par la rénovation de la toiture intérieure
- Construction d'un préau
- Mise en fonctionnement des barrières d'accès au parking
- Remplacement de deux portes d'entrée par des portes automatiques
- Remplacement du système de surveillance et installation de nouvelles caméras
- Mise en conformité du système d'alarme incendie au marché couvert
- Transformation du circuit de chauffage – Indépendance des circuits A et B

### **FORMATION ORGANISÉE**

- FESTO formation

### **MOMENTS IMPORTANTS**

- Journée "Rencontres et Découvertes" (premier dimanche du mois de juin 2018) : les différents sites de l'Institut étaient ouverts au public. Cette journée offre la possibilité à un grand nombre de participants, parents et enfants, de découvrir l'établissement, ses sections et ses options, par la mise au travail des élèves ;
- remise des résultats scolaires des élèves des classes terminales à l'Hôtel de Ville. Les élèves ayant obtenu leur CEB ont également été cités lors de cette cérémonie ;
- exposition pour lutter contre le harcèlement : celle-ci a été mise sur pied et présentée au public à la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Bastogne. Une conférence sur le sujet a également été organisée ;
- match de football professeurs contre élèves : ce match s'est déroulé sur le terrain des Récollets à Bastogne. Cette année, les élèves ont battu sèchement l'équipe des professeurs.

### **QUELQUES CHIFFRES**

489 élèves étaient inscrits dans l'établissement au 15 janvier 2018 dont quatorze en intégration. Ceci représente une nouvelle chute importante du nombre d'élèves puisqu'au même moment durant l'année scolaire précédente, l'école comptait 520 élèves. Une réflexion importante est menée en interne pour comprendre les raisons de la chute constante du nombre d'élèves.

Une nouvelle diminution du NTPP se produira donc pour organiser l'année scolaire 2019 - 2020 avec pour conséquence de nouvelles mises en disponibilité et une réduction du nombre d'enseignants au sein de l'établissement.

Quatre recours contre les décisions des conseils de classe ont été introduits. Quatre conciliations internes ont permis de résoudre les problèmes.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'Institut a ouvert une classe DASPA en collaboration avec le centre d'accueil "Beau Plateau" de Sainte-Ode. L'école accueille actuellement une petite dizaine de personnes.

## ACADÉMIE COMMUNALE DE MUSIQUE (ACM)

Rue des Remparts, 45

061 21 25 01 | [academie@bastogne.be](mailto:academie@bastogne.be)

Roland MAUS (directeur f.f.) et Maryse DUTROUX (secrétaire) ;

Brigitte CHEVIGNÉ (chant individuel), Fanny CLAES (clarinette, saxophone),  
Éric CONTINI (piano et musique de chambre), Thierry CORSYN (trompette), Agnès DELACHE (saxophone),  
Olivier DUGAILLEZ (percussions), Gérald EVRARD (trombone et tuba), Géraldine FASTRE (clarinette),  
Fanny FAUCONNIER (flûte et flûte traversière),  
Anaëlle FRIQUET (formation musicale, piano et accompagnement),  
Jean-Marie GEORGES (violon, alto et ensemble à cordes), François-Xavier GRANDJEAN (orgue),  
Andrada IONESCU (formation musicale), Bernard JAMSIN (guitare), Romain LARUE (guitare),  
Marie LIGNIAN (formation musicale préparatoire - éveil musical), Anne LIGOT (violoncelle),  
Caitlin MAILLE (danse), Maritsa NEY (violon et alto), Sabine NIVARLET (violon et alto),  
Sabrina PALETTA (arts parlés),

Francis PENNING (formation musicale, histoire de la musique, piano et accompagnement),  
Élisabeth RASSON (arts parlés), Catherine RONGVAUX (formation musicale et piano),  
François RUELLE (harmonie de Bastogne et trompette), Freddy SCHMITZ (Harmonie Nadrin),  
Noëlle SCHOLSEM (danse), Christiane THIRY (piano), Albert VAN LANCKER (trompette),  
Alain VODERMANS (accordéon) et Sophie YERNAUX (danse).

## **MANIFESTATIONS 2018**

- Mercredi 17 janvier au Centre culturel : classe "ouverte" des Arts de la Parole chez Madame PALETTA.
- Jeudi 18 janvier à l'Académie : classe "ouverte" des Arts de la Parole chez Madame PALETTA.
- Samedi 17 mars : double concert annuel de l'Académie avec pour thème "Entre rêve et réalité", séance académique et remise des prix aux différents lauréats de l'année scolaire précédente (2016-2017) - 1.200 spectateurs !
- Samedi 21 avril à Marche-en-Famenne : journée "Chant" dans le cadre ACALUX ;
- Mercredi 9 mai à l'Académie : audition pluridisciplinaire.
- Dimanche 20 mai à l'Espace 23 : gala de danse classique.
- Dimanche 24 juin à l'Église Saint-Pierre : concert des élèves avancés, avec la participation des "Archets du Sablon" - 250 spectateurs !
- Du lundi 25 au vendredi 29 juin à l'Académie : nombreuses animations pour les élèves des écoles de l'entité.
- Mercredi 27 juin à l'Académie : journée portes ouvertes et début des inscriptions.
- Mercredi 27 juin au Centre culturel : spectacle des arts de la parole.
- Samedi 17 novembre à Houffalize (Vayamoudno) : remise des Godefroids - partie musicale assurée par l'Académie.
- Mercredi 5 décembre à l'Académie : audition avec prestations des classes de formation musicale et de piano ;
- Mercredi 19 décembre à l'Académie : audition avec prestations des classes de flûtes et d'ensembles vocaux.
- Durant toute l'année à l'Académie : nombreuses auditions dans les différentes disciplines vocales et instrumentales.

## **CHIFFRES 2018**

Au 31 décembre 2018, l'Académie recensait 644 élèves (67% de filles et 33 % de garçons), soit 37 de plus que l'année scolaire précédente (plus 6%). Ceux-ci proviennent essentiellement de la commune de Bastogne (292).

Les autres communes sont représentées comme suit :

- 103 de Vaux-sur-Sûre ;
- 64 de Houffalize ;
- 59 de Bertogne-Longchamps ;
- 29 de Fauvillers ;

- 15 de Sainte-Ode ;
- 10 de Gouvy ;
- 7 d'Arlon ;
- 6 de Léglise ;
- 3 de Libramont ;
- 6 de Tenneville ;
- 3 de Champlon ;
- 6 de La Roche-en-Ardenne ;
- 2 de Saint-Léger ;
- 2 d'Attert ;
- 2 de Vielsalm ;
- 2 de Flawinne ;
- 1 de Bruxelles ;
- 1 de Libin ;
- 1 de Nassogne ;
- 1 de Resteigne ;
- 1 de Florenville ;
- 1 de Manhay ;
- 1 de Burg Reuland ;
- 24 du Grand-duché de Luxembourg.

508 ont entre 5 et 17 ans ; 136 ont entre 18 et 79 ans.

## **REPARTITION DES ELEVES INSCRITS PAR DOMAINE D'ENSEIGNEMENT (REGULIERS ET LIBRES)**

N.B. : un élève peut être inscrit dans plusieurs domaines.

### Domaine de la musique : 526 élèves

- Cours collectifs
  - Formation musicale : 397 (62 élèves de plus que l'année précédente), dont 76 en filière préparatoire (34 élèves de plus que l'année précédente)
  - Chant d'ensemble : 23 (6 enfants et 17 adolescents)
  - Ensembles instrumentaux : 32 en ensemble à cordes : 47 en ensemble de classe : 14 en ensemble à vent (enfants) : 10 à l'harmonie Bastogne et 15 à l'Harmonie Nadrin
  - Histoire de la musique : 23
  - Musique de chambre : 6
- Cours individuels (ou semi-collectifs)
  - Piano : 121
  - Guitare : 51
  - Flûte traversière : 34
  - Violon : 27
  - Saxophone : 19
  - Clarinette : 22

- Trompette : 16
- Chant individuel : 12
- Violoncelle : 11
- Percussions : 10
- Accordéon : 10
- Orgue : 6
- Trombone : 7
- Alto : 1

#### Arts de la parole : 75 élèves

- Art dramatique : 47
- Formation pluridisciplinaire : 26
- Atelier d'applications créatives : 17
- Déclamation : 6

#### Danse : 92 élèves

- Danse classique : 92, dont 30 en filière préparatoire.
- Expression chorégraphique : 18
- Pointes : cours suspendu en 2018

## **BIBLIOTHÈQUE ET LUDOTHÈQUE PUBLIQUES**

Rue Gustave Delperdange, 5 B  
061 21 69 80 | bibli.bastogne@bibli.cfwb.be

Patricia MOSTADE (responsable)

Anne-Laure KAISER, Ingrid DEROANNE,

Catherine LAUKES, Eglantina BAJRAMI, Véronique DUTROUX (bibliothécaires),

David CALLANT (animateur)

### **BIBLIOTHÈQUE**

En chiffres, la bibliothèque c'est :

- 45.136 ouvrages ;
- 2.626 revues ;
- 2 quotidiens ;
- 273 livres audio ;
- 1.858 usagers en bibliothèque ;
- 3.335 usagers provenant de collectivités (écoles, etc.) ;
- 51.065 prêts.

## ACTIVITÉS 2019

### Animations avec des classes

**61 classes, de la maternelle au supérieur (Henallux)**, ont participé à une de nos animations. Cela représente **1155 élèves** qui ont ainsi franchi les portes de la bibliothèque. Un fascicule reprenant toutes nos animations est envoyé aux instituteurs et professeurs dès la rentrée. Cela va de la simple découverte de la bibliothèque sous forme de jeu aux animations spécifiques telles que l'adaptation visuelle d'un roman ou l'histoire de notre civilisation.

Nous accueillons aussi, ponctuellement, des classes lors de travaux spécifiques, permettant des recherches sur place. Un exposé explicatif de l'organisation de la bibliothèque peut être présenté. Ces animations sont gratuites et généralement réservées aux écoles de la commune. Les agendas sont remplis dès le début de l'année scolaire.

### Prix Versele

Un comité de présélection du prix Versele, constitué de 5 personnes spécialisées en littérature enfantine et provenant d'horizons différents, analyse 75 livres. 15 ouvrages sont choisis en accord avec des comités d'autres provinces et sont soumis aux votes dès l'année suivante.

Cette année, nous avons **collaboré avec 80 classes** de la commune en leur proposant un dépôt d'ouvrages de qualité. **1493 élèves** ont participé et **1809 votes ont été récoltés** et envoyés à la Ligue des Familles.

### Cabane aux histoires

De janvier à juin, un mercredi par mois, la bibliothèque devient une cabane où on peut écouter des histoires. Cette activité s'adresse aux enfants de 3 ans et plus. **177 personnes** (enfants et parents) sont venues écouter nos histoires.

Une cabane spéciale a également été organisée en partenariat avec le Centre de Santé Provincial sur le thème des poux. **38 personnes** (adultes et enfants) étaient présentes.

### Nos livres ont la bougeotte

Les enseignants de maternelle, 1<sup>ère</sup> primaire et 2<sup>ème</sup> primaire peuvent emprunter gratuitement des coffrets de 30 livres (albums, petits romans, documentaires). Ceux-ci sont renouvelés tous les 3 mois.

### Prix Chronos

**Projet intergénérationnel** entre une classe de 3<sup>ème</sup> primaire (20 élèves) de l'IND et 15 pensionnaires de la Résidence Sans Souci. Une sélection d'albums illustrés a été proposée par un jury spécialisé. Les élèves et les personnes âgées ont voté pour leur livre préféré. Ensuite, l'album élu a servi de base d'échanges pour différents ateliers et animations intergénérationnels et notamment la création d'un spectacle par les élèves pour les résidents. Le projet s'est clôturé par la visite des aînés à l'école.

### Animation autour de l'exposition « Voyage en hiver »

Projet destiné à un public scolaire, en **collaboration avec le Centre Culturel de Bastogne et Henallux**. Cette exposition présentait les illustrations originales tirées de l'album « Voyage en hiver » de l'illustratrice belge Anne Brouillard et était complétée par l'exposition « Carnets de Voyage » de la Bibliothèque Provinciale.

La bibliothèque a assuré 2 visites. **32 élèves (2 classes)** ont participé.

### Animations autour de l'exposition « Pas de géant »

Projet destiné à un public scolaire, en **collaboration avec le Centre Culturel de Bastogne**. Cette exposition présentait les illustrations originales tirées de l'album « Pas de géant » de l'illustratrice belge Anaïs Lambert. **232 élèves (14 classes) de maternelle** ont participé.

### Accueil de groupes

Accueil de classes de formation pour adultes (La Trêve) et d'alphabétisation (Lire et écrire). L'objectif est de faire découvrir le fonctionnement de la bibliothèque.

Nous avons également proposé une découverte de la ludothèque pour un groupe du CPAS d'Houffalize et une animation lecture parent-bébé en partenariat avec la Pause Grenadine.

### Allez on lit !

Projet en partenariat avec l'INDSE 1er degré et le Fonds Victor.

Un espace lecture a été créé et implanté dans la bibliothèque de l'école et sert de point de départ pour des échanges hebdomadaires entre une de nos bibliothécaires et les élèves de toutes les classes. De plus, 21 élèves ont participé à des ateliers de création d'un jeu de société sur base d'un roman.

#### Rencontre avec des auteurs

En collaboration avec Piconrue-Musée de la Grande Ardenne, nous avons proposé deux rencontres : une première avec la présentation de la réédition du Dictionnaire des parlers wallons au Pays de Bastogne par Michel Francard, accueil de 35 participants et une deuxième autour du dernier roman d'Armel Job, Une drôle de fille, participation de 40 personnes.

#### Atelier de calligraphie

Étalé sur 2 samedis, nous avons proposé un atelier de calligraphie avec Jeanine Sold. **12 personnes** ont participé.

#### Plaines de jeux

Pendant les congés scolaires, dans le cadre des plaines organisées par le Service Communal de l'Enfance, la bibliothèque fait des **dépôts de livres (entre 100 et 150)** qui sont mis à la disposition des enfants durant les temps libres.

Par ailleurs, une animatrice de la bibliothèque a proposé **une séance de lecture pour les plus petits (2,5 / 5 ans)** durant 2 heures à laquelle ont participé **36 enfants**.

#### Vitrines

Propositions d'expositions temporaires dans les vitrines de la bibliothèque (Photographie, les contes, construction en bois, roches et minéraux, livres jeunesse contenant le mot « Livre »).

#### Ouvrages en grands caractères + livres audio

La bibliothèque propose plus de **550 ouvrages en grands caractères et 270 livres audio** destinés aux **personnes souffrant de déficience visuelle**.

#### Dépôt du fonds régional et dialectal de Michel Francard et du Musée de la Parole en Ardenne

Celui-ci peut être consulté sur place. Nous le conservons en l'état, l'étoffons et poursuivons les abonnements aux revues spécialisées. **Environ 430 ouvrages et 1900 revues**.



### Fonds régional

Plus de **750 ouvrages** peuvent être consultés sur place. Rôle de conservation du patrimoine littéraire de la commune (les auteurs et ouvrages sur la commune, livres sur la bataille des Ardennes, ...).

### Internet

3 postes sont mis à disposition pour l'utilisation d'internet et de logiciels de bureautique.

### Service de prêt hors de la bibliothèque

Convention pour le prêt gratuit de livres avec : La plaine communale, les mercredis récréatifs, les accueillantes extrascolaires, l'école des devoirs, la halte garderie communale Pause-grenadine, la MCAE, les Poussins de Renvai, la crèche L'île aux bambins, Lire et écrire, Anim'jeunes, ONE, le Centre Culturel, AMO Média-Jeunes.

### Prêts inter-bibliothèques

Suite à la mise en ligne des catalogues des bibliothèques, de nombreux prêts inter-bibliothèques sont réalisés. Prêts au niveau du réseau de la province ou extra provincial. **1447 ouvrages sont envoyés vers d'autres bibliothèques et 1874 livres provenant d'autres centres de prêts sont réceptionnés.**

### Participation dans divers comités

Représentation de la bibliothèque au sein du Conseil d'Administration du Centre Culturel de Bastogne et Maison des jeunes.

Participation au comité des usagers de la Bibliothèque Centrale de Marche

Participation au Plan de Cohésion Sociale

---

## LUDOTHÈQUE

Eglantina BAJRAMI, Véronique DUTROUX, David CALLANT

En chiffres, la ludothèque c'est :

- 1.776 jeux ;
- 442 utilisateurs ;
- 3.165 prêts.

### ACTIVITÉS 2019

#### Mercredi, c'est jeu

Le 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, de 17 h à 20 h, nous proposons aux adultes et adolescents de découvrir des jeux. Ce projet a été abandonné à partir de septembre par manque de participants (moins de 10 personnes).

#### Jeux avec Andage

Cinq rendez-vous sont proposés à une **petite dizaine** de personnes porteuses d'un handicap mental, bénéficiaires du service d'accueil de jour d'Andage, pour une découverte de jeux adaptés.

#### Jeux à la résidence Sans-Souci

En partenariat avec des bénévoles de la Croix-Rouge, 1 mardi par mois, l'animateur va jouer avec des résidents de la maison de repos Sans Souci. Environ **15 personnes** sont présentes à chaque séance.

#### Marché du livre, du jeu et du jouet d'occasion

Dans le cadre de la Fureur de lire et de la Semaine du commerce équitable, un marché est organisé dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Vente de livres, de jeux et de jouets d'occasion ainsi que de produits Oxfam. **25 exposants amateurs étaient présents et plus de 340 personnes** ont sillonné ce marché.

#### Festival BILA

Dans le cadre du Festival des Littératures d'Aventures sur le thème du fantastique, initié par la Bibliothèque des Littératures d'Aventures, nous avons organisé une soirée spéciale « jeux fantastiques », accessible dès 6 ans. **25 personnes** ont participé.

### Service de prêt hors de la ludothèque

Convention pour le prêt gratuit de jeux avec : La plaine communale, les mercredis récréatifs, les accueillantes extrascolaires, l'école des devoirs, la halte garderie communale Pause-grenadine, la MCAE, les Poussins de Renvai, la crèche L'île aux bambins, Lire et écrire, Anim'jeunes, ONE, le Centre Culturel, AMO Média-Jeunes.

### A quoi tu joues ?

Un mercredi par mois l'animation permet à des enfants de 4 à 9 ans de découvrir des jeux de société durant 1h30. **41 enfants y ont participé.**

### Accueil de classes

Accueil de classes de façon régulière avec des animations « Découverte de la ludothèque et de quelques jeux ». Ces animations sont destinées à toutes les classes d'âge et ont souvent lieu en parallèle avec une animation en bibliothèque.

### Salon Nature : Bastogne Nature admise

Stand dans le parc Elisabeth pour présenter et animer les jeux géants en bois disponibles à la ludothèque. Environ 340 visiteurs.

### Plaines de jeux

Pendant les congés scolaires, dans le cadre des plaines organisées par le Service Communal de l'Enfance, la bibliothèque fait des **dépôts de 50 jeux** qui sont mis à la disposition des enfants durant les temps libres.

## **CENTRE CULTUREL**

Rue du sablon, 195

061 21 65 30 - [info@centreculturelbastogne.be](mailto:info@centreculturelbastogne.be)

[www.centreculturelbastogne.be](http://www.centreculturelbastogne.be)

Angélique PONCELET (Directrice),  
Stéphanie RÉGIBEAU (animatrice jeune public / théâtre à l'école),  
Virginie MATHÉ (animatrice éducation permanente),  
Caroline BERTE (secrétariat, information et accueil),  
Marie-Thérèse FRANCIS (service comptabilité / finances),  
Suzy RENNOY (responsable fournitures et locaux),  
Laurence MAGEROTTE (responsable promotion / communication),

Gaëtan BINAMÉ (régisseur),  
Judith MARCHAL (technicienne de surface).

2018 a été une année charnière pour le Centre culturel avec un changement de direction mais aussi le dépôt de sa demande de reconnaissance auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Grâce au travail d'analyse partagée mené sur le territoire de Bastogne, aux questionnaires publics, aux nombreuses rencontres avec le monde associatif, au travail du Conseil d'orientation, etc. le Centre culturel a établi un nouveau projet d'action culturelle. Des changements, petits et grands ont été opérés afin d'imaginer ses actions dans le sens du décret depuis la rentrée 2018-2019.

Le dossier de reconnaissances a été rentré le 14 septembre 2018 à la Fédération Wallonie Bruxelles.

De nouveaux enjeux culturels ont été définis :

- mobilité des cultures (favoriser l'accès culturel à l'ensemble de son territoire, entre les villages, entre les quartiers, entre les générations et les identités culturelles). Le Centre culturel souhaite sortir la culture de ses murs et se réapproprié de manière collective les espaces communs ;
- investissement par et pour la jeunesse (impulser l'envie chez les jeunes de s'investir, d'interagir avec les arts, la culture et les initiatives citoyennes).

Un travail de base sera également effectué afin de :

- faire émerger les échanges et fédérer le réseau associatif socioculturel ;
- réfléchir ses actions dans une dynamique d'intelligence collective et d'ouverture sur le monde.

Le Centre culturel a écrit un nouveau chapitre dans un esprit d'ouverture et de création d'espaces nouveaux pour interagir et transformer son environnement. Toujours en accord avec les principes de démocratie et de démocratisation culturelles, ce sont des projets d'échanges intergénérationnels, de décroisement social, d'émancipation culturelle, de découvertes et d'initiations pour petits et grands qui ont fait la programmation de cette année. Un peu de tout, un peu pour tous en développant les collaborations et en soutenant les initiatives locales afin de s'adresser au plus grand nombre.

La qualité de la programmation a permis une stabilité du nombre de spectateurs. En effet, le nombre de spectacles ne faiblit pas ainsi que les nombreuses collaborations qu'entretient le centre avec les autres associations de la commune ou d'ailleurs.

Dans une volonté conjointe avec la Commune de Bastogne de décroisement de la culture, le Centre culturel a mis en place le projet "théâtre à l'école" pour les implantations scolaires des villages de la commune.

Ainsi, lors de la saison 2017-2018, le centre a organisé un concert du groupe "Ici Baba" au sein des écoles de Mageret (le matin) et Wardin (l'après-midi). "Ma Mie Forêt", spectacle issu du répertoire des Jeunesses musicales, a été proposé aux élèves de 3 à 9 ans sur le site principal de l'école de Mageret (en ce compris les élèves de l'implantation de Marvie) ainsi que sur le site principal de l'école de Wardin (en ce compris les élèves des implantations de Lutremange et Moinet). Au total, 222 élèves ont donc pu profiter du spectacle. Les retours, tant des enseignants que des enfants, ont été très positifs. Le Centre culturel se félicite de la

réussite de ce projet dont les éditions se poursuivront dans d'autres implantations scolaires de la commune.

Toujours dans cette volonté de décentralisation de projets culturels, le centre a proposé le spectacle tout public "De l'ombre à la Lumière" dans la salle de village de Noville. Ce spectacle mettant en scène la vie de trois résistantes, bien de chez nous, pendant la guerre 40-45, était riche d'émotions et de tendresse. Il a rappelé aux spectateurs ces histoires vécues par des membres de leurs familles ou contées lors des réunions de familles par une mère ou une grand-mère avec beaucoup de timidité.

Malheureusement, le public n'a pas répondu présent. Peu d'habitants de Noville se sont déplacés pour l'occasion. On totalise 25 personnes présentes lors de l'activité.

Le Centre culturel a également proposé deux sorties culturelles dans le cadre de son travail sur l'intergénérationnel pour permettre aux personnes âgées de sortir de leur isolement et d'élargir l'horizon culturel de chacun. La mobilité est un enjeu prédominant pour la population. Veiller à leur permettre de se déplacer facilement pour s'émanciper est important. De plus, la participation financière très réduite grâce à la participation de la Commune facilite cet accès.

Enfin, 2018 est une année d'investissement matériel. Le Centre culturel, grâce au soutien de la Commune, a pu faire l'acquisition d'un matériel son et lumière spécifiquement destiné à la décentralisation d'activités et aux soutiens des initiatives locales.

## **CHIFFRES 2018**

### En tout public

TITRES	TYPES	PARTICIPANTS
Guillermo Guiz, Gaspard Proust, Kody & James Deano	Humour	1.384
Saule, Noa Moon, Jean-Paul Estievenart, Soulfakes & Lara, Typh Barrow, Zappeur Palace, Les Déménageurs	Concerts	1.865
On the road A, etc., L'enfant sauvage, La princesse au petit pois, Tram(e), Toupetit mouchoir, Y a (pas) à dire, De l'ombre à la lumière, Pic-Nic rendez-vous, Un mardi sur deux, Fête des ateliers	Théâtre	1.190
Édith, un grand parcours	Danse	173
"Shetland ", "Sardaigne ", "Léger", "Le beau est partout ", "La vie en nord ", "Lecture pour tout-petit "	Reportages et conférences	231

"Loup où es-tu ? ", "Jeunes talents ", "Bleu, blanc, bleu", "Couleurs "	Expositions	568
Charleroi et Bruxelles	Sorties	66

En scolaire

TITRES	DATES	TYPES	PARTICIPANTS
La théorie du Y	22 et 23 janvier	Théâtre	397
Loup où es-tu ?	Du 26 février au 8 mars	Exposition	450
La princesse au petit pois	27 et 28 février	Théâtre	458
Petit Mouchoir	19 avril	Théâtre	234
Ma mie forêt	15 mai	Concert	322
Jeunes talents	Du 15 septembre au 5	Exposition	10
Chacun son rythme	16 octobre	Théâtre	349
Bleu blanc bleu	Du 12 au 26 octobre	Exposition	15
Couleurs	Du 12 novembre au 7	Exposition	599
Ma Tache	27 novembre	Théâtre	391

Entre professionnels

TITRES	DATES	TYPES	PARTICIPANTS
Pa'potages	16 octobre	Rencontre entre professionnels la culture	32
Formation Montessori	29, 30 octobre et 2	Formation	30
Quand les livres relient,	27 novembre	Ateliers	61
Pa'potages	18 décembre	Rencontre entre professionnels la culture	30

**ÉVOLUTION 2017-2018**

	2017	2018
Public et participants	8.270 personnes	8.866 personnes
Accueil des écoles	2.305 élèves	2.766 élèves
Représentations (spectacles, concerts - enfants et adultes)	41 activités	49 activités
Nombre de tickets vendus	-	4.696 tickets
Projets pluridisciplinaires	5 projets	8 projets
Ateliers, stages et formations	491 participants	567 participants
Partenaires culturels et associatifs	49 partenaires	44 partenaires

Nouveaux outils	Billetterie électronique	Matériel de décentralisation, fibre optique, mise en réseau PC, local de réunion
Aide à la création	6 activités	5 activités

## CENTRE SPORTIF

Rue Gustave Delperdange  
061 21 50 57 – [centresportif@bastogne.be](mailto:centresportif@bastogne.be)

Francis DISLAIRE (directeur), Nathalie ANDRÉ, Régine BEDUWE, Cécile BURNOTTE, Anne D'HOEST, Nathalie GILLIEAUX, Pascale KNODEN, Dominique LAMBERT, Marina LAMBERT, Nathalie MERCIER, Jennifer MOINET, Rudy MONFORT, Gérard MONSEUR, Denis MONTUIR, Mounia RGUYEG, Patrick TORDEUR et Isabelle ZIADA.

### STAGES SPORTIFS 2018

Le record d'inscriptions de 2017 a de nouveau été battu, avec une augmentation de 10% !

550 enfants ont été accueillis et encadrés durant dix semaines de stages. Les formules mixtes sont fort appréciées, soit multisports associé à du hockey, à du vélo tous niveaux, à la pêche à la ligne et aux sports aquatiques.

## **SAISON D'ÉTÉ À LA PISCINE**

Le bilan est mitigé pour 2018, les conditions climatiques ont fait que les vacanciers ont préféré se baigner au soleil.

## **ACTIVITÉS**

Le Centre sportif a enregistré une très grosse rentrée, due en partie au doublement ou triplement de certaines activités. Sous cet éclairage, le projet de construction d'une troisième salle n'apparaît pas du tout déraisonnable.

## **TRAVAUX**

La rénovation des vestiaires est terminée, ils sont en service et le système d'attribution par activités a été mis en place. Le retour des clubs est positif et le personnel d'entretien signale une amélioration de la propreté des vestiaires que l'on peut imputer à une plus grande responsabilisation des utilisateurs.

La salle de gymnastique tourne à plein régime, la Fédération et clubs voisins complètent l'occupation par les clubs locaux.

Le nouvel ascenseur PMR est installé dans le hall d'accueil.

Les parois intérieures du grand hall ont été entièrement nettoyées, un fameux coup de frais salué par les clubs.

## **APPARTEMENT ET AUXILIAIRE SPORTIF**

L'appartement est occupé depuis avril 2018 par Jean-Claude CLÉMENT, militaire à la retraite et responsable du club de volley Femina Bastogne, client des installations depuis toujours. Il assure la fonction de conciergerie, étendue à une assistance aux utilisateurs : respect du ROI, du matériel, des horaires d'occupation, au service des clubs sous le nom d'auxiliaire sportif. Il s'implique dans le bon fonctionnement du centre et, après une période d'adaptation, sa présence est bien comprise et appréciée par les clubs et associations.



## MAISON DE JEUNES - ANIM'JEUNES ASBL

Rue Gustave Delperdange, 1

061 51 32 41 - [coordination@animjeunes.be](mailto:coordination@animjeunes.be) - [animation@animjeunes.be](mailto:animation@animjeunes.be)

Audrey LAURENT (coordinatrice),  
Loris LEROY, Matthieu LAMBERT, Nicolas FIEVET, Nicolas SCOHIER  
et Valentine ÉTIENNE (animateurs), Jennifer LINDEN (service Renfort - Andage ASBL)

Agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Maison de Jeunes (MJ) est ouverte à tous, sans discrimination. Elle s'inscrit dans une démarche d'éducation permanente et favorise le développement d'une citoyenneté responsable, critique et solidaire. La MJ est un lieu de rencontre, de créativité et de participation où le jeune est acteur et réalisateur.

Les jeunes de la MJ sont encadrés par une équipe de professionnels, qui sont là pour les accueillir, les aider dans l'élaboration de leurs projets et leur proposer des ateliers. Ouverte prioritairement aux jeunes de douze à 26 ans, la MJ accueille également les plus jeunes ou plus âgés ainsi que les personnes en situation d'handicap !

Une carte de membre est proposée aux jeunes (6 €/an) et leur permet de :

- participer à toutes les activités organisées par la MJ à un tarif préférentiel ;
- bénéficier et de s'impliquer au Conseil des Jeunes ainsi qu'aux différents Comités de Projets ;
- bénéficier de l'assurance de la MJ

## **HORAIRES DE L'ESPACE D'ACCUEIL**

La Maison de Jeunes est ouverte :

- mardi de 16h à 18h ;
- mercredi de 12h à 18h ;
- jeudi de 11h45 à 12h45 et de 16h à 18h ;
- vendredi de 11h45 à 12h45 et de 16h à 20h.

## **ATELIERS 2018**

- Guitare électrique
- Guitare folk
- Basse
- Batterie
- Chant
- Chant hip hop
- Multimédias
- Radio
- Cuisine - mamy cooking (atelier cuisine intergénérationnel)
- Art Bras Cadabra
- Stylisme
- Bio ti full (atelier do it yourself)
- Art floral
- Manga
- Mini-foot
- Nataventure
- Sport découverte
- Jeux de rôles

## **PROJETS 2018**

### Nuts Music Assoc

La MJ avait déjà constaté, les années précédentes, que le développement intense de son pôle musique avait un impact sur la fréquentation de la tranche d'âge 18 - 26 ans, surtout par l'accessibilité au local de répétition. Cette année 2018 est marquée par une nouvelle dynamique instaurée par un groupe de jeunes motivés : la "Nuts Music Assoc".

Groupe composé de jeunes ayant fréquenté la MJ à ses débuts, "Nuts Music Assoc" a la volonté de relancer une dynamique de concert au sein de la MJ. En effet, à sa création, la MJ disposait d'un local de répétition

dans les sous-sols où plusieurs groupes musicaux de Bastogne sont nés. Suite à des problèmes d'insalubrité, les groupes ont dû se tourner ailleurs et continuer leur route. Depuis maintenant trois ans, un nouveau local de répétition est remis en place à la Maison Mathelin et plusieurs nouveaux groupes s'y sont formés.

Soulignons également que, suite au projet Bastogn'art (en 2014), plusieurs de ces anciens jeunes sont devenus les professeurs des ateliers musique.

Concrètement, la volonté de cette nouvelle association de jeunes est de mettre en place des concerts, environ tous les deux mois, au sein de l'espace d'accueil et sur des thèmes variés.

Ainsi durant cette année 2018, des concerts ont eu lieu les 20 avril (stoner), 2 juin (pop-rock), 7 juillet (hip-hop), 27 octobre (punk) et 21 décembre (blues-pop/rock).

### Anim'mobil

Soutenu par la fondation Roi Baudouin au travers de l'appel à projet "Vis mon village", le projet Anim'Mobil vise à organiser des activités au sein des villages, sans devoir bénéficier d'infrastructures spécifiques.

Dès lors, la MJ a investi dans une aire sportive gonflable. Lors du déploiement de ses activités avec son aire multisports gonflable, elle a constaté un engouement intergénérationnel et interculturel.

Les comités et groupements de village proposent régulièrement à la MJ d'être présente lors de leurs évènements.

Le projet en est encore à ses débuts, mais les gens commencent à identifier la MJ. L'objectif de la MJ est d'aller dans tous les villages de la commune.

### Place aux enfants 2018

L'action "Place aux enfants" donne la parole aux enfants et leur permet de mieux comprendre la société dans laquelle ils évoluent et le rôle qu'ils ont à y jouer mais aussi de découvrir des métiers. Durant cette journée, l'enfant apprend des aspects de la citoyenneté tout en s'amusant. Il parcourt sa commune, encadré par des accompagnateurs qui le guideront à travers son parcours. Il va à la rencontre de diverses activités, essentielles à la vie de la communauté, qui sont expliquées par des hôtes du jour (artisans, institutions, passionnés, etc.).

Cette journée a eu lieu le samedi 20 octobre. L'année 2018 est marquée par un changement de formule. En effet, la MJ fait face à une demande massive (environ 500 enfants concernés par l'évènement) mais le lieu et l'équipe ne peut bien évidemment pas répondre positivement à tout ce monde. C'est pourquoi, elle tente une formule en ne proposant plus la participation pour une journée complète mais plutôt une demi-journée. Ainsi, la MJ peut diviser la journée en deux parties et répartir les groupes, les hôtes et les accompagnants afin d'accueillir 80 participants.

### Ouverture le temps de midi

Chaque année, dès que le soleil fait son apparition, la MJ constate que les jeunes se regroupent en masse sur les escaliers longeant la Maison Mathelin et s'y installent pour prendre leur repas. Ces jeunes,

fréquentant l'école du Séminaire pour la plupart, ne viennent quasiment jamais à la Maison de Jeunes (parce qu'ils n'habitent pas en ville et reprennent le bus en fin de journée).

Afin d'approcher ces jeunes et pouvoir leur donner l'envie d'intégrer le quotidien de la maison de jeunes, la MJ a décidé d'ouvrir durant les temps de midi.

Dès que le temps le permet, le mobilier est sorti et les jeunes s'y installent rapidement.

Durant les mois les plus froids, les accueils sont plus calmes. Il faudra un certain temps pour que les jeunes aient le réflexe de pousser la porte de la MJ, même pendant l'hiver.

## **ACTIVITÉS 2018**

- Sorties concerts dans d'autres MJ ;
- trek VTT ;
- sortie ski à Amnéville ;
- randonnée dans le Müllerthal ;
- sorties cinéma ;
- après-midis récréatifs (jeux divers, basket, football, etc.) ;
- barbecue à Baschleiden ;
- participation au "Week-end paysages" ;
- souper de l'accueil (repas avec tous les jeunes fréquentant l'accueil plusieurs fois par an) ;
- journée pêche ;
- sortie laser Game ;
- sorties piscine ;
- sorties paintball ;
- visite d'expositions ;
- participation au salon "objectif métier" ;
- participation à la journée thématique de l'Athénée ;
- participation à la semaine inter générationnelle ;
- visite des studios TV Lux ;
- organisation et participation aux olympiades inter-MJ ;
- soirée rétro-gaming ;
- excursion au salon "gameforce".

La MJ propose également des activités récurrentes comme des soirées de jeux de société, des stages, des concours, des débats, etc. De façon très régulière, elle met sur pied des visites d'expositions, des sorties ciné, etc. et organise une fois par mois une sortie culturelle ou récréative à un prix défiant toute concurrence (Walibi, visite du Service Régional d'Incendie, match d'impro, etc.).

La MJ a participé au Festival culturel en Province de Luxembourg "Mai'li-Mai'lo" qui s'est tenu au printemps 2018 sur le site du Fourneau Saint-Michel.

Enfin, fin juin, la MJ a participé à la plateforme organisatrice de la Fête au Parc pour les étudiants de Bastogne.

